

**Matej Bel University in Banská Bystrica**  
**Faculty of Economics**  
**Department of Language Communication in Business**



## **ACTA LINGUISTICA N° 10**

**TEACHING FOREIGN LANGUAGES AT UNIVERSITIES**



Univerzita Mateja Bela v Banskej Bystrici  
Ekonomická fakulta  
Katedra odbornej jazykovej komunikácie

2015

## **Editorial Board**

### **Editor**

doc. PhDr. Miriam Olejárová, PhD.

### **Members**

Mgr. Dana Benčíková, PhD.

Ass. Prof. Dr. Peter Handler

doc. PhDr. Ján Chorvát, PhD.

doc. PhDr. Ľudmila Mešková, PhD.

prof. PaedDr. Vladimír Patráš, PhD.

PhDr. Mária Spišiaková, PhD.

doc. PhDr. Ján Taraba, CSc.

doc. PhDr. Anna Zelenková, PhD.

### **Reviewers**

Mgr. Dana Benčíková, PhD.

Dr. Ildikó Dósa, PhD.

doc. PhDr. Jan Holeš, PhD.

doc. PhDr. Ján Chorvát, PhD.

Dr. Ágnes Kovátsné Loch, PhD.

doc. PhDr. Ľudmila Mešková, PhD.

Mgr. Lucia Rosenbaum Franková, PhD.

PhDr. Mária Spišiaková, PhD.

doc. PhDr. Anna Zelenková, PhD.

### **Technical assistance**

Christoph Rosenbaum, M.A.

Mgr. Lucia Rosenbaum Franková, PhD.

Schválené Redakčnou radou Ekonomickej fakulty  
Univerzity Mateja Bela ako vedecký zborník

ISBN 978-80-557-1067-9

# CONTENTS

|   |    |
|---|----|
| Preface.....  | 5  |
| Le vouloir-dire et le silence des langues.....<br><i>Samir Bajrić</i>   | 6  |
| Les phrasèmes terminologiques des domaines économique et financier<br>et leur opacité sémantique en slovaque.....<br><i>Iveta Dinžíková</i>                           | 17 |
| Utilisation of terminology management for the explanation of the<br>tax system in foreign languages.....<br><i>Eva Jurčáková, Miroslava Knapková, Viera Krešáková</i> | 25 |
| Le passé simple <i>alter ego</i> du passé composé ? Pas si simple.....<br><i>Christiane Marque-Pucheu</i>   | 35 |
| Sur l'arbitrage international comme situation de communication.....<br><i>Michele Paolini</i>   | 50 |
| What do terminological expressions in the media indicate?.....<br><i>Dagmar Škvareninová</i>  | 60 |
| Anglicisms, pseudo-anglicisms and <i>franglais</i> in language of french gastronomy.....<br><i>Andrej Timko</i>   | 69 |



## PREFACE

Successful communication with partners from different countries in today's globalized world requires people who master foreign languages of their specialization and are able to use them in communication on a necessary professional level. If graduates from universities want to be successful in the international labour market, they need an adequate foreign language preparation.

The present society lays stress on the unity of science and education as well as on theory and practice. The importance of exchange of information, experience, knowledge and skills is growing. And it is this exchange that plays an important role in the preparation of university students for their future careers within the European labour market.

The research of the Department of Language Communication in Business at the Faculty of Economics of Matej Bel University in Banská Bystrica is focused above all on teaching languages for business purposes, business terminology and phraseology. Some of the members of our department have used the possibility to inform about the results of their research in the above-mentioned areas. We have also offered a space for authors from other universities in Slovakia as well as from abroad to publish their articles in this collection of scientific papers.

The papers in *Acta linguistica* N°10 present various topics. The authors deal with cognitive linguistics, e.g. the concepts of mind-saying and silence of languages, with past tenses in French, the problems of terminology, multi-word expressions in media communication, intercultural aspects of terminological phrasemes in the field of economics and finance, anglicisms and pseudo-anglicisms in French gastronomy, and other issues.

By publishing these articles we would like to contribute to the improvement of mutual informativeness as well as to acquiring new knowledge and creative incentives for higher quality of professional preparation of students in foreign languages.

Miriam Olejárová

# LE VOULOIR-DIRE ET LE SILENCE DES LANGUES

Samir Bajrić

## Résumé

Cette contribution examine les notions de « vouloir-dire » et de « silence des langues », notions qui ressortissent essentiellement aux courants cognitivistes en sciences du langage et, plus particulièrement, à la « néoténie linguistique » (théorie du locuteur inachevé). Tout être humain entretient différents rapports cognitifs avec les langues qu'il parle (que signifie parler une langue ?). Ce faisant, il se positionne de manière spécifique face à la diversité des langues, mais également face à la chronologie au sein de laquelle il s'approprie une langue / des langues. Quels que soient les conditions d'énonciation et les particularismes des uns et des autres, tout locuteur extrait de la masse du pensable ce dont dispose la langue concernée, à savoir le dire, pour le concept de vouloir-dire, et le non-dire, pour celui de silence des langues. Ce qui est central ou fréquent dans une langue peut être marginal ou inexistant dans une autre. La néoténie linguistique nous apprend que les différences inter-linguistiques ne renvoient pas exclusivement aux spécificités syntaxiques ou sémantiques des langues, mais aussi et de surcroît aux contenus cognitifs qui habitent ces mêmes langues. Toute langue naturelle en est dotée. Tout locuteur, pour ainsi dire, « parle deux fois » : lorsqu'il dit quelque chose et lorsqu'il tait quelque chose.

**Mots clés :** néoténie linguistique, vouloir-dire, silence des langues

## Abstract

This paper deals with so-called “mind-saying” and “silence of languages”. These concepts mainly belong to cognitive linguistics and specifically to “linguistic neoteny” (theory of uncompleted speaker). Every human being develops a different cognitive relation with the languages he speaks. Nevertheless, those languages obligate him to accept cognitive restrictions to deal with quantity, quality and frequency of the formulations. The restrictions force the speaker to choose between the linguistic production (le dire) and the lack of linguistic production (le non-dire). In the first case, the enunciation is built with the units needed for the expression and the expressiveness of the language. Under the latter, the enunciation is built with the absence of expression and expressiveness. Linguistic neoteny allows us to consider that differences between languages concern not only their syntactic constructions or in general their grammatical possibilities, but first their cognitive subjects which create alternatively one of two main cognitive fields: saying (le dire) or silence (le non-dire). Every language incorporates this cognitive alternative. Every speaker “speaks twice”: firstly, when he says something and secondly, when he is silent.

**Key words:** linguistic neoteny, mind-saying, silence of languages

## Brève introduction

S'approprier une *autre*<sup>1</sup> langue signifie, entre autres, apprendre à taire des choses et, *mutatis mutandis*, à se taire dans cette langue. Ce postulat, n'en déplaise à l'apparence, n'a rien de surprenant. Les langues que nous parlons nous obligent à dire ou à taire telle chose ou telle autre.

---

<sup>1</sup> L'être humain est un être intrinsèquement et fatalement monolingue, dans la mesure où le processus d'humanisation peut aboutir à sa finalité, à savoir créer un homme-locuteur, à l'aide d'une seule langue, loin de toute pluralité. Toute appropriation d'une langue « additionnelle », quel que soit l'âge où elle débute, rompt avec cette singularité. C'est pourquoi l'adjectif indéfini *autre* porte en lui à la fois un symbole et une fonction particuliers.

Dans l'histoire des idées linguistiques, les linguistes se sont intéressés, de manière plus ou moins exclusive, à l'une des deux principales activités scientifiques : analyser les langues (linguistique théorique) ou parler des problèmes que pose leur appropriation (linguistique appliquée). Les concepts de *vouloir-dire* et de *silence des langues* défendent la thèse de l'indispensable dichotomie faits de langue / faits d'appropriation, qui livre aux sciences du langage une plus grande fécondité épistémologique. La néoténie linguistique (théorie du locuteur inachevé, issue de la néoténie biologique, cette dernière renvoyant à l'être humain, frappé d'incomplétude dans le processus d'acquisition de ses aptitudes biologiques) accentue la nécessité de penser ensemble linguistique, cognition et appropriation. Quiconque s'approprie une autre langue procède inmanquablement à des comparaisons. Ce sont précisément ces dernières qui alimentent le modèle interprétatif de la discipline nommée néoténie linguistique qui accueille la problématique traitée.

## 1. Le vouloir-dire

L'on constatera que les faits généraux relatifs à toutes les langues et les faits particuliers relatifs à certaines d'entre elles agissent directement sur les comportements des locuteurs. La singularité qui réside au fond de chaque langue détient la « formule magique », celle qui permet de savoir pourquoi cette langue fonctionne ainsi et non autrement. L'on pourrait imaginer que la vie d'une langue (de toute langue naturelle) soit assujettie à une sorte de prédéterminisme qui, par anticipation, définit tout ce dont la langue est capable pour appréhender le monde extérieur. Un prédéterminisme qui construit le dire (l'énonciation) et le dit (l'énoncé), grâce auxquels les langues se développent afin de répondre aux besoins de ceux qui s'en servent. Un prédéterminisme, enfin, qui nous dit pourquoi les langues « sont précises là où on a besoin d'être précis et vagues là où on n'a pas besoin de précision »<sup>2</sup>. Il s'ensuit que les spécificités linguistiques conditionnent les actions humaines : celles-ci traduisent celles-là.

Le **vouloir-dire** désigne en néoténie linguistique l'ensemble des éléments qui sont d'ordre mental et par lesquels la langue incite le locuteur à choisir tel type d'énonciation (le dire) et d'énoncé (le dit) plutôt que tel autre. C'est précisément ce qui caractérise, sans exception aucune, chacune des langues naturelles, et qui permet d'élargir la description linguistique à des entités sous-jacentes. En effet, les langues « diffèrent non par ce qu'elles peuvent ou non exprimer, mais pas ce qu'elles obligent ou non à dire »<sup>3</sup>. Nos langues nous obligent donc à dire ou à taire des choses. Cette réalité appelle une question que l'on peut qualifier à la fois de phénoménologique (la langue en tant que phénomène) et d'heuristique (l'énonciation que le locuteur non confirmé doit s'approprier) : que puis-je dire dans une langue ? Réponse : tout ce qui relève de la permissivité de la langue et, à l'inverse, rien de ce qui n'est pas conforme à son vouloir-dire. G. Guillaume disait : « la langue est un ensemble de choses qui sont permises dans le discours ». Si certaines choses « ne sont pas permises », comme le croyait le fondateur de la psychomécanique du langage, cela ne signifie pas que la non permissivité renvoie forcément à l'inadéquation des formes que l'on utilise, c'est-à-dire à leur agrammaticalité. Au contraire, la non-conformité et l'« étrangeté » d'un énoncé concernent le dire (manière de dire), le dit (nature des choses qui sont dites) et / ou le vouloir-dire (dire ou ne pas dire).

<sup>2</sup> J. Urmson, cité dans E. Benveniste, 1991 (1966), p. 268.

<sup>3</sup> C. Hagège, 1985, p. 49.

Essayons d'encercler davantage le problème en allant de ce qui est conforme, fréquent ou du moins « dicible », vers ce qui semble être rare, étrange ou non conforme. N'oublions pas, ce faisant, qu'un énoncé produit, la plupart du temps, un acte de communication et qu'il est validé comme tel dans une des situations extralinguistiques possibles. Soient les exemples suivants :

- a) *Je me demande si vous n'êtes pas en train de devenir cupide.*
- b) *C'est bon.*
- c) *Quelque chose suit son cours.*
- d) *Le silence vertébral indispose la voile licite.*
- e) *La bibliothèque travaille à tout le journée.*
- f) *Je te protège du mauvais œil !*
- g) *Ne renie ni ton père ni tes oncles !*
- h) *Salut ! Où es-tu ? Ça va ?*
- i) *La bougie de personne n'a duré jusqu'à l'aube.*

L'exemple a) *Je me demande si vous n'êtes pas en train de devenir cupide* semble être tout à fait conforme à la syntaxe et au vouloir-dire de la langue. Le locuteur francophone est parfaitement capable, au point de vue de la probabilité, d'énoncer une telle phrase, même s'il est vrai qu'il ne le fait pas quotidiennement ou plusieurs fois par jour<sup>4</sup>. Signalons, à titre de repère, que la permissivité linguistique recouvre ce qui est attesté ou ce qui peut l'être. À l'inverse, elle rejette ce qui n'est pas attesté ou ce qui ne peut pas l'être. Toutefois, il n'est pas toujours commode, comme nous l'examinerons plus loin, de trancher de la manière la plus radicale entre les deux pôles. L'exemple b) *C'est bon*, doté entre autres d'une certaine polysémie<sup>5</sup>, se caractérise par une très grande fréquence d'emploi. Par conséquent, son adéquation formelle et énonciative avec le vouloir-dire est indubitable. Les exemples c) *Quelque chose suit son cours* (S. Beckett, *Fin de partie*) et d) *Le silence vertébral indispose la voile licite* (L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*) nécessitent une analyse un peu plus nuancée. Ils possèdent une acceptabilité grammaticale que l'on ne saurait remettre en question : ordre canonique des mots, conjugaison des verbes conforme au système verbal, modalité déclarative, etc. Sur le plan sémantique, le premier paraît vague et trop imprécis, le deuxième à peine compréhensible. Alors, peut-on dire qu'ils représentent le vouloir-dire du français standard ? La réponse est plutôt négative, dans la mesure où ces énoncés ne servent pas vraiment à communiquer, ni d'ailleurs à décrire de manière cohérente un événement ou une situation. Le premier émane de l'imagination d'un dramaturge enclin à ce type de phrases ; le deuxième ne peut être utilisé que dans un cours de linguistique (ou en poésie) où l'on s'efforce d'expliquer l'écart qui existe entre l'acceptabilité grammaticale et l'interprétabilité sémantique.

L'exemple e) *La bibliothèque travaille à tout le journée* doit être considéré à part, parce qu'il intéresse avant tout l'étude des fautes et des erreurs en néoténie linguistique. Or l'un implique l'autre. Si le locuteur non confirmé commet l'interférence *travaille*, au lieu de *est ouverte*, c'est parce que le verbe *travailler* procède du vouloir-dire de la langue *in esse*. Cette dernière impose (ou propose) à cet endroit le verbe *travailler* ; le français recourt plutôt à

<sup>4</sup> Aucun francophone (normalement constitué) n'est susceptible de soupçonner plusieurs personnes plusieurs fois par jour d'être cupides, d'autant moins que ce type d'énonciation ne traduit aucune spécificité de la langue (habitudes énonciatives très fréquentes et communes à tous les locuteurs).

<sup>5</sup> La phrase *C'est bon* est ambiguë. Elle peut signifier : 1) *Ce plat est délicieux.* ; 2) *Cela suffit.* ; 3) *J'accepte.* ; etc.

la construction verbale être ouvert. Quant au reste, la partie de la phrase à tout le journée représente plutôt un simple écart, une agrammaticalité qui remplace la structure *toute la journée*, mais qui ne traduit aucune spécificité du vouloir-dire de la langue *in esse*.

Les quatre derniers exemples fonctionnent ici comme la traduction littérale de ce qui caractérise le vouloir-dire de plusieurs langues. Compte tenu de leur spécificité, ces énoncés demandent qu'on les traite un par un et qu'on les soumette tous à la même vérification : peuvent-ils être intégrés dans le vouloir-dire du français d'aujourd'hui ?

L'exemple f) *Je te protège du mauvais œil !* est produit par une grand-mère albanophone s'adressant à son petit-fils qu'elle entend « protéger du mauvais œil » des autres (vieilles croyances encore présentes dans un grand nombre de pays) en prononçant ladite phrase. Cette dernière s'inscrit d'ailleurs dans la définition de l'acte performatif de langage : pour « protéger quelqu'un du mauvais œil » des autres, il faut dire « je te protège du mauvais œil »<sup>6</sup>. L'éventuelle adéquation de cet exemple avec le vouloir-dire de la langue française est-elle vérifiable ? Autrement dit, cette phrase peut-elle caractériser une certaine catégorie de francophones, locuteurs du français en tant que langue *in esse*<sup>7</sup> ? Si nous nous appuyons sur le critère dit de représentativité, la réponse est immédiate : non. Et la néoténie linguistique d'en apporter la meilleure confirmation : cet exemple n'a jamais été mentionné dans un manuel pour l'apprentissage du français et n'a probablement jamais été proposé en tant que support dans un cours de français pour locuteurs non confirmés.

L'exemple g) *Ne renie ni ton père ni tes oncles !* émane de la bouche d'une mère arabophone (il s'agit d'une des variantes arabes parlées dans les campagnes algériennes) qui, à l'instar de la grand-mère albanophone (voir exemple précédent), sollicite son fils, encore nourrisson, en le soulevant en l'air par les pieds et en lui adressant cette phrase. Là encore, par analogie (ou presque) par rapport à l'exemple précédent, il semble difficile d'accorder à cet exemple le statut d'un énoncé représentatif. Conformément à ce que nous avons dit au début de ce sous-chapitre, les actions humaines (la vie humaine dans toute sa variété) traduisent les préoccupations mentales des usagers. La langue y joue le rôle de traductrice et de témoin. Il s'ensuit que l'exemple g) ne saurait représenter les préoccupations mentales de la communauté francophone, du moins celles de sa majorité. Dans ces conditions, l'on pourrait songer à un élargissement purement sociolinguistique de la phrase de G. Guillaume citée auparavant, en lui apportant une légère modification : la langue est un ensemble de choses auxquelles l'on peut s'attendre dans le discours. Un locuteur d'une langue européenne occidentale, issu d'une culture linguistique similaire à celle de la communauté francophone, ne s'attendrait probablement pas à un tel énoncé dans son apprentissage du français...

L'exemple h) *Salut ! Où es-tu ? Ça va ?* risque de surprendre d'emblée, non par le choix des mots employés, mais par une certaine « incohérence » entre 1) *Salut !*, 2) *Où es-tu ?* et 3) *Ça va ?* En effet, l'attention du locuteur francophone ne peut pas ne pas être attirée par la présence d'un « Où es-tu ? », précédé d'un « Salut ! » et suivi d'un « Ça va ? ». Le vouloir-dire de sa langue *in esse* « l'oblige » à considérer l'énoncé *Où es-tu ?* comme une sorte d'intrus qui « n'a rien à faire ici » et, par conséquent à raisonner de la manière suivante : « si un francophone rencontre un autre francophone, il pourra lui dire, entre autres, *Salut !* et *Ça va ?*,

<sup>6</sup> Il est difficile de savoir / croire que ce rituel nécessite autre chose que le simple fait d'énoncer la phrase.

<sup>7</sup> On imagine mal, pour caricaturer la chose, une famille de bourgeois parisiens « de souche » s'adonner au plaisir de telles pratiques dans leur joli appartement du 6<sup>e</sup> arrondissement.

certes, mais il me paraît bizarre, tout de même, d'intercaler entre les deux *Où es-tu ?*. Cela n'a pas de sens ». Vu de l'extérieur, le locuteur francophone n'aura sûrement pas tort, ce qui prouve, une fois de plus, que le vouloir-dire d'une autre langue s'est infiltré dans le vouloir-dire du français. Il s'agit, en l'occurrence, d'un énoncé emprunté à un locuteur croatophone qui rencontre sur son chemin un ami qu'il n'avait pas vu depuis un certain temps, énoncé tout un fait représentatif du vouloir-dire de la langue croate et qui traduit, globalement, un effet de surprise, d'étonnement et de joie.

Enfin, l'exemple i) *La bougie de personne n'a duré jusqu'à l'aube* ressemble, dans le meilleur des cas, à un propos allusif, à un message codé renvoyant à une situation ou à un événement dont peu de gens doivent être au courant<sup>8</sup>. Si tel était le cas, le locuteur francophone reconnaîtrait certainement le caractère quelque peu inhabituel de cette structure syntaxique et de ce choix lexical, mais il le considérerait comme plutôt typique de ce genre d'énoncés. Il n'en est pourtant rien. Il s'agit, tout simplement, d'une phrase serbe traduite en français mot à mot et dont le sens, fortement contextualisé, peut être rendu par quelques paraphrases : *Laissez donc cette personne agir comme elle l'entend ! Elle ne pourra pas continuer ainsi pendant longtemps. Nous verrons à la fin qui a eu raison.* Dans une telle situation (deux personnes parlent d'une tierce personne), le vouloir-dire du serbe prévoit, entre autres, ce type d'énonciation et ce type d'énoncé comme le résultat direct de l'énonciation envisageable. D'autres langues, comme ici le français, restent assujetties à d'autres vouloir-dire, qui introduisent des formes différentes, fonctionnant comme de simples équivalences pragmatiques. De même, il n'est pas difficile d'imaginer l'existence de langues auxquelles cette situation extralinguistique est plutôt étrangère, et qui imposent le « silence » linguistique, c'est-à-dire aucune forme.

Force est de constater que les langues appréhendent le monde extérieur de manière inimitable. Chaque langue naturelle intériorise une forme d'autosuffisance qui procure aux locuteurs la vision du monde correspondante. Par conséquent, s'approprier une autre langue revient à se laisser fortement influencer par les formes les plus représentatives de son vouloir-dire, différent de celui de la langue *in esse*. Cette composante heuristique exige que le locuteur non confirmé veille à ne pas confondre les deux complexes du vouloir-dire, celui de la langue *in esse* et celui de la langue que l'on s'approprie. Il peut arriver, certes, que deux formes linguistiques, émanant de deux vouloir-dire différents (deux langues) coïncident. Cet élément est pourtant trompeur. Un énoncé n'est jamais isolé ; il est toujours l'annonce ou la suite d'un autre énoncé. On ne s'approprie jamais une (autre) langue en y cherchant des équivalences. On s'approprie une (autre) langue en essayant d'y utiliser ses propres formes, celles que la langue impose ou propose.

Le vouloir-dire peut occuper n'importe quelle sphère linguistique et se manifester dans n'importe quelle situation extralinguistique. Citons encore quelques exemples :

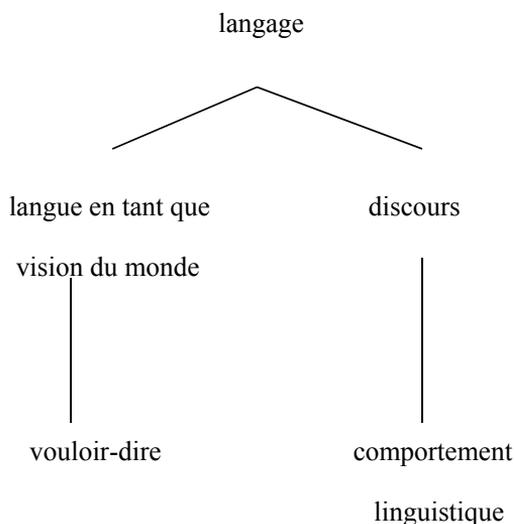
- a) *God bless you !* : cet énoncé traduit un vouloir-dire de la langue américaine qui relève du domaine politique<sup>9</sup> et que les hommes politiques français considèrent comme plutôt étranger à leur langue *in esse* (« Dieu vous bénisse ! »).

<sup>8</sup> Comme, par exemple, le message codé : *Nancy a le torticolis* qui, en 1944, devait annoncer le début du débarquement des troupes alliées en Normandie.

<sup>9</sup> Les hommes politiques américains peuvent difficilement prononcer un discours sans que celui-ci ne se termine par cette phrase. Si jamais quelqu'un le passait sous silence, les locuteurs considéreraient le discours comme incomplet et l'énonciation correspondante comme insuffisamment représentative du vouloir-dire de la langue / vie américaine.

- b) *Viel Spaß!* : si courant en allemand<sup>10</sup>, cet exemple reste complètement étranger à la plupart des langues slaves.
- c) À votre service ! : nombre de langues possèdent des vouloir-dire qui n'obligent jamais leurs locuteurs à user de cette forme, qui reste très fréquente en français et familière à son vouloir-dire.
- d) *Jebem ti Boga !*<sup>11</sup> : cette interjection-insulte ne saurait caractériser le français ni un bon nombre d'autres langues, mais uniquement traduire le vouloir-dire qui est celui des langues croate et serbe.

Le sujet que nous abordons dans ce chapitre dissimule, peut-être, un certain risque épistémologique, celui de confondre en néoténie linguistique deux notions proches : le vouloir-dire et le comportement linguistique. Nous ne pensons pourtant pas qu'il y ait de confusion possible. Au contraire, les deux concepts coexistent dans une continuité et une complémentarité ontologiques. Ils caractérisent ensemble l'énonciation du locuteur, mais chacun à un moment différent. Cela signifie que l'*energeia locutoire*<sup>12</sup> abrite d'abord un vouloir-dire, qui fonctionne comme un *avant*, puis un type spécifique de comportement linguistique, qui se présente comme un *après*. Cette disposition permet, d'une part, de dégager une conception cognitiviste de la notion de vouloir-dire en néoténie linguistique. Le vouloir-dire est donc un ensemble de choses qui sont permises dans le comportement linguistique. D'autre part, elle rend possible une interprétation linguistique un peu plus large de la composante ontologique que nous nommons la vision du monde. Là encore, nous essayons d'aller au-delà d'un acquis théorique, en l'occurrence celui de W. von Humboldt qui envisageait la langue en tant que vision du monde. Nous terminerons ce sous-chapitre avec une représentation arborescente où la langue est définie avant tout comme la vision du monde correspondant au vouloir-dire de chacune des langues naturelles en particulier.



<sup>10</sup> Il en va de même pour son équivalent en français : *Amusez-vous / Amuse-toi bien !*

<sup>11</sup> « Je te baise Dieu ! » (traduction littérale) / « Va te faire foutre ! » (traduction adaptée)

<sup>12</sup> W. von Humboldt a défini la langue non comme un *ergon* (produit), mais comme une *energeia* (production).

## 2. Le silence des langues

L'on pourrait croire, de prime abord, que « là où il y a un silence il n'y a pas de langue », et que la non production d'énoncés ne peut intéresser ni la linguistique générale ni la néoténie linguistique. En d'autres termes, si le locuteur ne produit pas le moindre énoncé, le linguiste n'aura rien à étudier, selon un principe simple : « pas de parole, pas d'analyse ». Il vaut mieux ne pas rester prisonnier de cette considération, car parler une langue n'implique pas que l'on doive / puisse produire des énoncés à l'infini, c'est-à-dire sans limites temporelles et sans une certaine régulation ontologique. À dire vrai, le verbe *parler* connaît une sous-catégorisation sémantique intrinsèque :

- a) *parler* signifie produire, articuler des sons dans des tranches temporelles bien précises, quels que soient la langue et le rapport que nous entretenons avec elle (la momentanété de la parole).
- b) *parler* signifie être, exister dans une langue (nous parlons lorsque la langue nous oblige à cet acte ; lorsque nous ne parlons pas, lorsque nous ne produisons pas de sons articulés, nous continuons à « parler », c'est-à-dire à exister dans la langue).

Et si l'on veut pousser la chose plus loin, l'on dira que le contraire de a) est « se taire dans la langue » et de b) « ne pas parler la langue ». Et pour enchaîner encore, si on se tait dans la langue, c'est qu' « on la parle ». À l'inverse, si on ne parle pas la langue, c'est qu' « on se tait dans une autre langue ». Et ainsi de suite... Cette situation nous donne l'occasion de poursuivre l'étude des différences interlinguistiques en dehors des formes matérialisées, et d'analyser l'impact qu'exercent ces différences sur l'appropriation des langues. Commençons donc par cette citation de B.L. Whorf :

Chaque langue est un vaste système de structures, différent de celui des autres langues, dans lequel sont ordonnées culturellement les formes et les catégories par lesquelles l'individu non seulement communique mais aussi analyse la nature, aperçoit ou néglige tel ou tel type de phénomènes et de relations, dans lesquelles il coule sa façon de raisonner, et par lesquelles il construit l'édifice de sa connaissance du monde<sup>13</sup>.

Le mot clé de cet extrait gravite autour de l'idée que le locuteur « néglige » certains types de production linguistique (ou phénomènes) liés aux différents types de situation linguistique (ou contextes). « Négliger » signifie ici passer sous silence, ni agir ni réagir linguistiquement, ne pas produire d'énoncés. Si les langues possèdent des mécanismes d'ordre mental qui enclenchent l'énonciation, c'est-à-dire l'acte de parole, elles doivent également posséder des mécanismes similaires qui introduisent l'absence de tout besoin énonciatif, du moins celui qui se présente sous la forme la plus matérialisée (production de mots et de phrases). En d'autres mots, si le vouloir-dire d'une langue (voir sous-chapitre précédent) inclut le dire et le dit, il doit également intégrer le non dire et le non dit, au sens ontologique et non au sens purement linguistique. L'on imagine aisément que deux langues différentes dissèquent les objets du monde suivant les multiples combinatoires qui émanent de cette notion quelque peu élargie de vouloir-dire. Schématiquement :

---

<sup>13</sup> B.L. Whorf, cité dans M. Yaguello, 1981, p. 99.

## LANGUE 1

---

RL1      SL1              RL2              SL2      SL3

## LANGUE 2

---

SL1              RL1              RL2              SL2      RL3

RL – réaction linguistique  
S – silence linguistique

Là où une langue opte pour la réaction (toutes formes linguistiques confondues), une autre choisit le silence, c'est-à-dire la non production de formes linguistiques. Ce postulat ouvre la définition même du silence en néoténie linguistique. Le **silence** d'une langue désigne toute absence de productions linguistiques (mots, phrases, interjections, discours, mimiques, etc.) motivée par les caractéristiques cognitives de son vouloir-dire. Il peut également être défini comme une forme très spécifique de comportement linguistique ou, pour ainsi dire, de comportement linguistique « virtuel ». Bien évidemment, n'importe quel locuteur est en mesure de se taire pour n'importe quelle raison d'ordre personnel et, de surcroît, dans n'importe quelle situation extralinguistique. Ce silence-là n'intéresse pas notre étude. Nous entendons ne traiter que le silence expliqué et justifié par les spécificités du vouloir-dire de la langue, un silence linguistique auquel l'on pourrait accorder le statut de « cinquième modalité phrastique ». Si toutes les langues possèdent les quatre principales modalités de phrase (déclaratif, interrogatif, injonctif et exclamatif) relevant du dire, elles doivent également intégrer la « modalité silencieuse », celle qui appartient au non dire et, par le même biais, aux universaux du langage.

Ainsi peut-on étudier parallèlement le dire et le non dire, sachant que les deux phénomènes se manifestent continuellement l'un après l'autre, dans une alternance gérée par la cognition humaine. Il convient donc d'analyser la diversité des situations extralinguistiques où le dire l'emporte sur le non dire (et l'inverse), dans telle langue ou dans telle autre. Est c'est précisément le processus d'apprentissage / acquisition des langues qui crée les meilleures conditions d'observation. Toute appropriation linguistique implique la nécessité de choisir, lorsque le dire de la langue l'impose ou le propose, les formes adéquates et conformes à la situation extralinguistique. Par analogie, le même processus implique la nécessité d'opter, lorsque le non dire l'impose ou le propose, pour le silence comme la meilleure « forme d'expression », conformément au génie de la langue. Si parler une langue signifie être, exister dans cette langue, cela veut dire que le locuteur possède un savoir immanent à la langue, qui

lui procure la connaissance (souvent intuitive) des habitudes énonciatives, et qui fonctionne à chaque fois comme un élément de confirmation. À chaque fois, cet élément confirme que le locuteur « est » dans la langue, dans chacune de ses situations discursives, et qu'il en connaît les enjeux énonciatifs. Ces derniers oscillent entre ce qui est fréquent, marginal et inexistant (étrange ou étranger au génie de la langue). L'appropriation d'une langue doit donc s'effectuer dans chacune des trois réalités. Nous analyserons ici quelques exemples concrets.

Dans une langue comme le français, les habitudes énonciatives « ramènent », de manière récurrente, plusieurs « expressions de politesse » sur la scène discursive. Parmi ces expressions, figurent des éléments comme :

*merci* ; à votre service ; bon après-midi ; c'est moi (*qui vous remercie*) ; s'il vous plaît ; je vous en prie (toutes situations confondues) ; pardon (toutes situations confondues), etc<sup>14</sup>.

Il est devenu banal de « dénoncer » tous ces locuteurs non confirmés qui, tout en étant capables de communiquer en français, usent de ces mots de politesses moins souvent que les locuteurs confirmés. Ils peuvent maîtriser la langue honorablement, se familiariser avec les principales contraintes syntaxiques, et en même temps « rester indifférents » à l'emploi (relativement fréquent) de telles expressions. Cette réalité n'a pourtant rien de surprenant et il faut se garder de penser que les locuteurs non confirmés y opposent un refus. Simplement, ils éprouvent des difficultés à intégrer dans leur énonciation (le dire) des entités dont la fréquence d'emploi (et parfois l'existence même de telles formes) est étrangère au dire de la langue *in esse*. Par conséquent, ils « choisissent » le non dire, sans être conscients qu'une inadéquation entre les formes dites (ce qu'ils maîtrisent) et les formes non dites (ce qu'ils ne maîtrisent pas) affecte leur appropriation de la langue. Ce phénomène, comme bien d'autres, crée une véritable interculturalité dans les comportements linguistiques.

Il est communément admis que le locuteur francophone usuel aime s'adonner au plaisir gastronomique dans toute sa variété et que cette caractéristique s'infiltrer dans ses habitudes énonciatives<sup>15</sup>. Le locuteur non confirmé, prisonnier de traductions mentales, n'est pas nécessairement animé par ce désir énonciatif. Dans certaines langues-cultures, le dire est très peu enclin à ce type de comportement linguistique. À titre d'exemple, un locuteur d'une langue slave ou germanique assimile plus difficilement cette dimension de la langue. Dans certains cas isolés, elle peut lui paraître parfaitement futile. « Qu'est-ce qu'on mange chez vous » ? ; « Quelles sont les spécialités de votre pays » ? ; ce ne sont pas toujours des questions intéressantes pour ce locuteur. N'est-ce pas la preuve que la compétence linguistique n'inclut pas toujours l'identité psycholinguistique ?

À l'inverse, le locuteur non confirmé provoque parfois des situations qui traduisent des comportements linguistiques (plutôt) étrangers à la langue qu'il apprend. « Combien d'argent gagnez-vous par mois » ? « Pour qui avez-vous voté aux dernières élections » ? ; ce ne sont pas toujours des questions auxquelles le locuteur francophone aime répondre, encore moins lorsqu'elles émanent d'une personne (en l'occurrence un locuteur non confirmé) qu'il ne

---

<sup>14</sup> « Le mot *merci* est toujours là, comme *s'il te plaît* ou *s'il vous plaît*, et les formules de souhait se multiplient, parfois même de manière embarrassante : *Eh bien, je vous remercie beaucoup... Mais de rien, c'est moi... Oh, mais non, c'est moi ! Au revoir, et merci encore ! Je vous en prie... Ou encore : Alors, au revoir, et bonne fin de semaine ! Merci, bonne journée à vous aussi ! C'est gentil ! À bientôt, et passez une bonne soirée !, etc. », D. Leman-Bouix, 1994, p. 96.*

<sup>15</sup> Nous pensons plus particulièrement à la dimension proprement discursive de ce phénomène : parler de restaurants, de plats, de manières de cuisiner et de tout ce qui a trait à l'alimentation et au plaisir de manger.

connaît pas assez. Encore une fois, certaines langues-cultures banalisent ces domaines de la vie humaine, auxquels le génie de la langue française réserve plutôt une retenue, une prudence et une discrétion. N'est-ce pas la preuve de l'existence d'une réalité interlinguistique sous-jacente : apprendre une langue, c'est également « apprendre à se taire » ? Autrement dit, quand dire (parler une langue), c'est se taire.

Force est de constater que le vouloir-dire implique un subtil dialogue entre le dire et le non dire, une alternance qui situe les deux composantes dans une optique ontologique. Être dans une langue que l'on s'approprie, c'est en quelque sorte savoir dire ce qui est conforme au génie de cette langue et en même temps savoir ne pas dire ce qui est conforme uniquement au génie de la langue *in esse*. Nous « nous interrogeons sur l'adéquation de notre dire à ce que nous voulons dire »<sup>16</sup> et, pour compléter cette thèse en l'adaptant à la présente étude, sur l'adéquation de notre non dire à ce que nous ne pouvons pas dire. La notion de silence, telle que nous l'avons définie, doit être considérée, pour les raisons évoquées précédemment, comme une des parties intégrantes des compétences linguistiques.

## Conclusion

« Il y aurait dans le monde autant de langues que d'individus qui les parlent », disait à son époque le grand linguiste allemand Wilhelm von Humboldt. Les locuteurs doivent savoir que les langues naturelles ne sont réductibles ni à leurs formes matérialisées ni à leurs règles grammaticales *sui generis*. Elles incorporent des éléments sous-jacents, invisibles de l'extérieur, tant ils se tiennent cachés dans les structures mentales profondes. Si toute langue naturelle – à supposer que l'on puisse faire abstraction de la variation intralinguistique –, véhicule une vision particulière et inimitable, il faut bien admettre que chacune d'entre elles impose aux sujets parlants ses dispositifs cognitifs. Ce sont précisément eux qui obligent le locuteur à choisir tel type d'énoncé dans telle situation ou, au contraire, à opter pour l'absence de tout acte de langage matérialisé.

## Bibliographie

- ANDLER, D. (dir.) 1998. *Introduction aux sciences cognitives*. Paris : Folio essais, 1998.
- AUROUX, S. 1996. *La Philosophie du langage*. Paris : PUF, 1996.
- BAJRIĆ, S. 2013. *Linguistique, cognition et didactique : principes et exercices de linguistique-didactique*. Paris: PUPS, 2009.
- BAJRIĆ, S. 1999. La Syntaxe de Tesnière. In: Monneret, P. *Exercices de linguistique*. Paris : PUF, 1999, p. 323-379.
- BAJRIĆ, S. 2005. Questions d'intuition. In: *Langue Française*, n° 147, Paris, p. 7-18.
- BAJRIĆ, S. 2006. Quelle(s) langue(s) parlons-nous ? transfert de concepts et de terminologies. In: *Syntaxe et Sémantique*. Caen : Presses universitaires de Caen, 2006, p. 107-123.
- BAJRIĆ, S. 2007. Subjectivité, représentation et méta-représentation en linguistique-didactique. In: *Hieronymus*. Zadar, 2007, p. 13-24.

---

<sup>16</sup> R. Martin, 2002, p. 10.

- COÏANIZ, A. 2001. Comportements langagiers et D.L.E. In: Galisson, R. *D'autres voies pour la didactique des langues étrangères*. Paris : Hatier/Didier, 2001, p. 89-104.
- CORMON, F. 1992. *L'Enseignement des langues : théorie et exercices pratiques*. Lyon : Chronique sociale, 1992.
- DEBAISIEUX, J.-M. 2001. Vous avez dit "inachevé" : de quelques modes de construction du sens à l'oral. In: *Le Français dans le monde: Oral : variabilité et apprentissage*, numéro spécial, janvier 2001. Paris, p. 53-62.
- DORTIER, J.-F. 2004. *L'Homme, cet étrange animal..., Aux origines du langage, de la culture et de la pensée*. Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2004.
- GUILLAUME, G. 1973. *Principes de linguistique théorique*. Québec, Paris : PUL, 1973.
- HAGÈGE, C. 1985. *L'Homme de paroles*. Paris : Fayard, 1985.
- PORTINE, H. 1997. D'où vient le métalangage ? In: *LINX*, n° 36. Paris, p. 25-39.
- PORTINE, H. 1998. Conceptualisation, automatiser et didactique de la grammaire. In: *Journée d'étude du 20 novembre 1996 à l'Université d'Artois à Arras*. Centre de documentation pédagogique du Nord-Pas-de-Calais, p. 117-130.
- PORTINE, H. 2001. Des Actes de langage à l'activité langagière et cognitive. In: *Le Français dans le monde*, juillet 2001. Paris, p. 91-105.
- RÉCANATI, F. 1992. Contenu sémantique et contenu cognitif des énoncés. In: Andler, D. *Introduction aux sciences cognitives*. Paris : Folio essais, 1992, p. 239-270.
- WEINRICH, H. 1989. Les langues, les différences. In: *Le Français dans le monde*, n° 228, p. 49-56.
- WHORF, B.-L. 1956. *Language, Thought and Reality*. Cambridge/ Mass.: The Massachusetts Institute of Technology, 1956.

## Contact

Samir Bajrić  
 Université de Bourgogne  
 samir.bajric@u-bourgogne.fr

# LES PHRASÈMES TERMINOLOGIQUES DES DOMAINES ÉCONOMIQUE ET FINANCIER ET LEUR OPACITÉ SÉMANTIQUE EN SLOVAQUE

Iveta Dinžíková

## Résumé

Cet article traite de la recherche de l'aspect interculturel des phrasèmes terminologiques inhérents aux domaines économique et financier. Il s'agit d'une approche contrastive constituée par des phrasèmes terminologiques français qui sont ensuite comparés à leurs équivalents slovaques. L'objectif de cette recherche est d'en étudier le sens métaphorique afin de faire ressortir les différences culturelles entre la langue française, langue de départ et la langue slovaque, langue cible.

Le corpus est composé de phrasèmes terminologiques, par exemple : *la marque à la virgule* qui sont non transparents ou partiellement transparents à travers l'aspect interculturel, c'est-à-dire ne reflétant pas les mêmes connotations et associations d'idées dans les langues de départ et cible. Les résultats de cette recherche ont ainsi permis de démontrer certaines différences d'interprétations des phrasèmes terminologiques provenant des domaines économique et financier.

**Mots clés :** phrasèmes terminologique, traduction, aspect interculturel

## Abstract

This article studies the intercultural aspect of: terminological phrasemes lying in the field of economics and finance. Having used comparative approach, the French terminological phrasemes are contrasted with their slovak equivalents. The aim of the research is to analyze their metaphorical meanings to emphasize cultural differences between the source language, the French language and the target language, the Slovak language.

The corpus is composed by the sample of idioms, for example : *la marque à la virgule* which are not transparent or semi-transparent as far as intercultural aspect is concerned, that is to say the idioms not reflecting the connotations and associations in the source and the target language. Therefore, the results of the research have shown various differences in interpretation of terminological phrasemes taken from the field of economics and finance.

**Key words:** terminological phraseme, translation, cross-cultural aspect

## Introduction

Dans cet article, il s'agit de la recherche de l'aspect interculturel des phrasèmes terminologiques inhérents aux domaines économique et financier. Notre point de départ est constitué par des phrasèmes terminologiques français qui sont ensuite comparés à leurs équivalents slovaques. L'objectif de notre recherche est d'en étudier le sens métaphorique pour faire ressortir les différences culturelles entre la langue française, langue de départ et la langue slovaque, langue cible.

Tout d'abord, nous présenterons brièvement la place des phrasèmes terminologiques dans la linguistique. Puis, nous nous intéresserons à leur traduction en tant que phénomène interculturel.

Ensuite, nous nous orienterons vers un échantillon choisi de phrasèmes terminologiques extraits du corpus économique tiré des supports électroniques de journaux français publiés sur Internet comme *Le Monde*, *Le Figaro* et *La Tribune* entre juin et septembre 2014. Dans ce corpus spécifique mais assez étendu, nous avons exclusivement sélectionné les phrasèmes terminologiques qui contiennent des termes économiques et financiers. Notre objectif étant de caractériser les phrasèmes terminologiques à travers l'aspect interculturel, nous en proposons une classification sur la base de la perception de leur métaphore.

## **1. Phrasèmes**

### **1.1. Phrasèmes terminologiques**

#### **1.1.1. Place de la phraséologie spécialisée dans la phraséologie générale**

Les phrasèmes terminologiques représentent un intérêt particulier notamment du fait du développement de la phraséologie spécialisée en tant que discipline indépendante de la phraséologie générale et dont le but est la recherche d'unités phraséologiques dans la langue spécialisée.

En ce qui concerne sa dénomination, les spécialistes ne s'accordent pas sur des valeurs communes. Quant à notre travail, nous avons opté pour le terme de «phraséologie spécialisée». Dans la phraséologie française, il y a plusieurs termes pour la désigner, par exemple *phraséologie spécialisée* (G. Gréciano, 1997), *phraséologie terminologique* (I. González-Rey, 2002), *phraséologie scientifique*, (G. Gréciano, 1997). Dans la phraséologie slovaque, il prédomine la dénomination de *phraséologie spécialisée* (*odborná frazeológia*, J. Mlacek – P. Ďurčo et col., 1995 ; J. Mlacek, 2007 ; Ľ. Mešková, 2004, 2006 ; A. Jarošová, 2005 ; L. Rosenbaum Franková, 2010).

De plus, il n'existe pas une uniformisation permettant de définir strictement l'unité fondamentale de la phraséologie spécialisée, c'est-à-dire le «phrasème terminologique». Dans la linguistique française, il s'agit par exemple du *phrasème terminologique* (L. Gautier, 2004), du *phrasème spécialisé* (L. Gautier, 2004 ; Ľ. Mešková, 2004), du *phrasème de spécialité* (G. Gréciano, 1997) et du *phraséologisme spécialisé* (Ľ. Mešková, 2006). Dans la linguistique slovaque, il est assez fréquent de retrouver la dénomination de «phrasème terminologique» (*odborná frazéma*, J. Mlacek – P. Ďurčo et col., 1995).

Pour définir le phrasème terminologique, L. Rosenbaum Franková (2010 : 59) a élaboré une analyse et une synthèse des définitions de plusieurs phraséologues français et slovaques (par exemple : G. Gréciano, L. Gautier, J. Mlacek, P. Ďurčo, Ľ. Mešková). Selon sa recherche, le phrasème terminologique est une unité phraséologique qui se retrouve régulièrement dans les textes spécialisés qui a des caractéristiques inhérentes aux phrasèmes, comme par exemple : la figuration et l'expressivité, et qui a également une fonction dénominative du terme phraséologique. L'élément phraséologique est alors lié au terme dans le syntagme.

#### **1.1.2. Caractéristiques des phrasèmes terminologiques**

Après une étude approfondie des conceptions des phraséologues mentionnés, L. Rosenbaum Franková (2010 : 60 – 61) a pu déterminer les phrasèmes terminologiques. Elle en propose une classification en trois groupes répartis selon le degré du figement et de la phraséologisation :

1. collocations phraséoterminologiques (CPT), par exemple : *requin de la finance* – finančný žralok
  2. termes figurés (TF), par exemple : *prix plancher* – minimálna cena
  3. phrasèmes spécialisés idiomatiques (PSI), par exemple : être dans le vert – byť v pluse
- Les collocations phraséoterminologiques (CPT) et les termes figurés (TF) correspondent aux caractéristiques suivantes:

- présence du composant terminologique
- présence du composant phraséologique
- opacité sémantique partielle (grâce à la présence du composant terminologique)
- sens dissociable entre les composants terminologique et phraséologique
- syntagme principalement nominal
- présence fréquente dans des textes spécialisés

Néanmoins, il faut ajouter que la frontière entre les CPT et les TF est relativement diaphane. La différence entre les CPT et les TF repose surtout sur le figement sémantique et la phraséologisation. Le degré du figement sémantique et de la phraséologisation des TF est plus notable que celui des CPT, puisque les TF se trouvent habituellement dans les dictionnaires de langue spécialisée. Les CPT restent majoritairement cantonnées aux langages parlé et journalistique. Cependant, le degré du figement et de la phraséologisation n'est pas au centre de notre étude, c'est pourquoi dans notre analyse (partie 3) nous ne faisons pas la distinction entre les CPT et les TF.

Phrasèmes spécialisés idiomatiques (PSI) correspondant aux caractéristiques suivantes :

- absence du composant terminologique
- présence du composant phraséologique
- opacité sémantique inexistante (le composant terminologique y est absent, c'est pourquoi les PSI s'approchent plus des phrasèmes généraux)
- sens indissociable
- syntagme principalement verbal
- présence dans des textes spécialisés moins fréquente (en comparaison avec les CPT et les TF)

Ainsi le degré du figement sémantique et de la phraséologisation des phrasèmes spécialisés idiomatiques est important parce que bien que ceux-ci s'expriment comme des phrasèmes généraux, ils ne se trouvent pas dans la langue générale mais spécialisée. À la différence des CPT et des TF, les PSI sont sémantiquement opaques et leur sens n'est pas compositionnel.

## **1.2. Aspect interculturel des phrasèmes terminologiques**

### **1.2.1. Traduction comme communication interculturelle dans la langue spécialisée**

La communication entre membres provenant de différentes cultures peut poser des problèmes dans la langue générale ainsi que dans le langage spécialisé. I. González-Rey (2002 : 236 – 237) démontre que les phrasèmes généraux sont des signes de complicité entre locuteurs et interlocuteurs : leur emploi et leur compréhension lient momentanément

les énonciateurs, les placent sur un terrain d'entente, les font sentir comme appartenant au même groupe socioculturel. Elles sont donc le garant d'une communication interculturelle efficace. D'autre part, le fond culturel auquel elles réfèrent, permet d'autant mieux au locuteur d'enrichir l'échange, en affichant grâce à elles une plus-value culturelle, qu'il sait que son interlocuteur saura les décoder. Par exemple, *mettre la poule au pot* – *mať blahobyť/ dostatočne prostriedky* – est porteur d'une référence historique dont le locuteur est connaisseur, sans quoi il ne l'emploierait pas toujours à bon escient. Par ailleurs, l'expression ne peut être déchiffrée que par un interlocuteur bien averti. Elles sont donc le signe d'une intertextualité, d'une mise en abîme culturelle, surtout dans une bonne compétence idiomatique.

Cependant, selon le degré de spécialisation des individus, les problèmes peuvent parfois être plus conséquents dans le langage général que spécialisé. Le problème de compréhension peut évidemment exister lors d'une conversation dans un domaine spécialisé entre membres de même culture. L'amélioration de la compréhension entre membres de cultures différentes ou de même culture, mais de domaine de spécialisation différent peut se faire spontanément si respectivement, le locuteur natif ou spécialisé a conscience des différences soit culturelles soit de spécialisation de son/leur interlocuteur. J. Rakšányová (2005 : 10 – 11) signale que la connaissance des différences culturelles est importante dans toutes les sphères – par exemple: politique, économique, culturelle, de communication spécialisée, du tourisme et aussi du protocole – et elle est capable d'éliminer des connotations et associations négatives. Cette connaissance est tout aussi importante dans la traduction. Le traducteur doit tenir compte non seulement du contexte linguistique et stylistique mais aussi du contexte culturel pragmatique et sémantique, et tout cela dans deux perspectives : celle de la langue et de la culture de départ et celle de la langue et de la culture cibles. Seule la traduction représente le médiateur des contacts entre ces deux langues (manifestée par le principe du bilinguisme) et deux cultures (le principe du biculturalisme) au niveau des langues générale et aussi spécialisée.

### **1.2.2. Traduction des phrasèmes terminologiques des domaines économique et financier**

De plus en plus de linguistes s'intéressent à l'aspect interculturel des phrasèmes au niveau des phraséologies générale et spécialisée car il n'est pas si facile de précisément les traduire. Tout d'abord, il est nécessaire de les mettre en évidence, saisir leur sens dans le texte spécialisé de la langue de départ, puis trouver leur équivalent approprié dans la langue cible. L'exactitude de leur traduction peut être vérifiée dans des dictionnaires de langue spécialisée ou de langue générale mais bien développés.

Néanmoins, sans connaître la terminologie des domaines économique et financier, et d'autant plus dans un contexte culturel différent, il paraît assez délicat de traduire et de saisir le sens de la plupart des phrasèmes terminologiques. Ceci peut être justifié par l'exemple *carottes fiscales* [daňové mrkvy] – daňové úl'avy issu des travaux de Ľ. Mešková (2011 : 173). Son analyse démontre que pour le locuteur francophone natif, le terme *carotte* – *mrkva* est directement associé à l'expression *la carotte ou le bâton* – *mrkva alebo palica* – dans laquelle la carotte représente une incitation positive et le bâton symbolise une menace coercitive. Ces deux moyens – la carotte sous le nez et les coups de bâton sur le dos – sont deux méthodes efficaces pour faire avancer l'âne récalcitrant. Sans apport des associations nécessaires, un Slovaque ne peut pas bien comprendre ce phrasème car il ne renvoie à aucune métaphore concernant l'âne.

### 1.2.3. Opacité sémantique partielle des phrasèmes terminologiques

L'opacité sémantique et plus particulièrement sémantique partielle envisagée en tant que caractéristique fondamentale des phrasèmes terminologiques est un élément essentiel dans le cadre de notre recherche. Grâce à elle, nous pouvons analyser les phrasèmes d'un point de vue sémantique, puis par l'intermédiaire de leur traduction, démontrer les différences culturelles concrètes entre les langues de départ et cible.

Généralement, l'opacité sémantique totale représente une des caractéristiques récurrentes des phrasèmes. Au niveau des phrasèmes terminologiques, ceci n'est seulement valable que pour les PSI. Quant à l'opacité sémantique des CPT et des TF, elle n'est que partielle puisque les CPT et les TF ne sont pas sémantiquement dissociables entre les composants particuliers (le composant terminologique et le composant non terminologique ou phraséologique, c'est-à-dire qui est touché par la phraséologisation). L. Rosenbaum Franková (2010 : 97) relève que l'opacité sémantique des CPT et des TF concerne seulement le composant phraséologique qui possède le sens figuré et donc est porteur de la figuration ainsi que de l'expressivité des phrasèmes. Le composant phraséologique des phrasèmes terminologiques, par exemple : *requin de la finance* – *finančný žralok* et *prix plancher* – *minimálna cena* est exprimé par des mots du langage général *requin* – *žralok* et *plancher* – *dolná cenová hranica*.

## 2. Caractéristiques du corpus observé

Notre corpus est composé de textes journalistiques qui traitent d'économie et de finances en langue française et qui proviennent du journal économique français *La Tribune* et des suppléments économiques des quotidiens français *Le Monde* et *Le Figaro* édités entre juin et septembre 2014.

### 2.1. Principe de relevé des phrasèmes terminologiques

Chaque phrasème terminologique, extrait des articles qui se trouve dans la partie pratique, contient les informations suivantes :

- la forme fondamentale (contenant le terme des domaines économique et financier) dans la langue de départ (le français)
- son équivalent dans la langue cible (le slovaque). Entre crochets, nous y apportons la traduction littérale afin de mettre en évidence les différences éventuelles entre les deux langues étudiées.

### 2.2. Résultats de notre recherche

Selon la répartition de L. Rosenbaum Franková, il existe trois groupes de phrasèmes terminologiques envisagés en fonction de leur degré de figement et de phraséologisation. Dans notre corpus, ces trois groupes sont présents. Néanmoins, nous avons sélectionné un échantillon de 38 phrasèmes terminologiques appartenant aux groupes des collocations phraséotermnologiques (CPT) et des termes figurés (TF).

Étant donné que les CPT et les TF contiennent le terme et le composant phraséologique, leur opacité sémantique est partielle et leur sens est donc dissociable du terme et de la métaphore. C'est également le cas à l'intérieur de notre échantillon dans lequel les CPF et les TF sont

dissociables. La métaphore contenant le composant phraséologique, représente un élément fondamental de notre recherche puisque c'est sur la base de la métaphore envisagée à travers l'aspect interculturel que nous pouvons répartir les phrasèmes terminologiques en deux groupes :

1. Les phrasèmes terminologiques (CPF a TF) qui contiennent des métaphores dont le sens est ancré dans la tradition culturelle tout aussi bien française que slovaque. L'exemple de cette métaphore est l'adjectif *noir* – čierny, ilegálny, par exemple : *marché noir* [čierny trh] – čierny/ ilegálny trh, *association noire* [čierne združenie] – ilegálne združenie, *argent noir* [čierne peniaze] – čierne/ ilegálne peniaze. L'adjectif *noir* – čierny évoque les mêmes connotations et associations d'idées pour les Français et les Slovaques et est lié à certains termes économiques, comme par exemple : *marché* – trh, *association* – združenie, *argent* – peniaze.

D'autres exemples de ces phrasèmes (CPF et TF) :

A) terme : *argent* – peniaze :

- *argent liquide* [hotovostné/ tekuté peniaze] – (peňažná) hotovosť
- *blanchiment d'argent* [bielenie peňazí] – pranie špinavých peňazí

B) terme : *budget* – rozpočet ; *budgetaire* – rozpočtový :

- *budget serré* [stlačený rozpočet] – obmedzený rozpočet
- *coupes budgétaires* [rozpočtové osekánie] – znižovanie/ krátenie rozpočtu

C) terme : *déflationniste* – deflačný :

- *spirale déflationniste* [deflačná špirála] – deflačná špirála

D) terme : *économie* – hospodárstvo/ ekonomika ; *économique* – hospodársky/ ekonomický :

- *économie atone* [ochabnuté hospodárstvo] – stagnujúce hospodárstvo
- *économie verte* [zelená ekonomika] – zelená ekonomika
- *guerre économique* [hospodárska vojna] – hospodárska vojna
- *poumon économique* [hospodárke pľúca] – hospodársky motor
- *séisme économique* [ekonomické zemetrasenie] – ekonomické zemetrasenie

E) terme : *financier* – finančný :

- *gouffre financier* [finančná priepasť] – finančný nedostatok/ deficit,
- *coup de pouce financier* [finančná pomoc] – finančná pomoc
- *santé financière* [finančné zdravie] – finančné zdravie

F) terme : *fiscal* – daňový :

- *paradis fiscaux* [daňové raje] – daňové raje
- *niches fiscales* [daňová nika] – daňové úľavy

G) terme : *marque* – značka :

- *marque haut de gamme* [značka vysoká triedy] – značka najvyššej kvality
- *marque phare* [značka maják] – exkluzívna značka

H) terme : *prix* – cena :

- *guerre des prix* [cenová vojna] – cenová vojna
- *prix raisonnable* [rozumná cena] – rozumná/ primeraná cena
- *fourchette de prix* [cenová vidlička] – cenové rozpätie

2. Les phrasèmes terminologiques (CPT et TF) contiennent soit les métaphores dont le sens est connu grâce aux informations générales en culturologie, soit les métaphores qui sont exclusivement compréhensibles par les Francophones. Ils reflètent soit une particularité culturelle qui n'est habituelle ni pour la langue de départ ni pour la langue cible, soit une particularité connue dans la culture de la langue de départ mais qui ne représente aucune association d'idées pour la culture de la langue cible.

Certains phrasèmes terminologiques n'expriment dans les deux langues que peu de représentations. Exemple de la *marque à la pomme* [značka s jablkom] qui désigne l'emblème de la société technologique américaine *Apple* dont la désignation est largement plus connue en langue originale anglaise.

D'autres phrasèmes terminologiques sont presque uniquement réservés à la seule culture de départ, ce qui est le cas de l'expression *marché hexagonal* [šesťuholníkový trh] – francúzsky trh. Le substantif *hexagone* signifie pour les Français soit une forme géométrique à six côtés, soit par extension, la France métropolitaine du fait de la forme de son territoire. Par contre, pour les Slovaques, ce substantif ne représente aucune autre connotation que la forme géométrique ce qui pourrait créer une incompréhension. Le marché hexagonal pouvant alors être compris comme un marché au sens propre dont la forme serait étrangement hexagonale.

Grâce à cet exemple, nous pouvons constater une interprétation culturelle différente entre les langues française et slovaque.

D'autres exemples de ces phrasèmes (CPT et TF) :

A) terme : *firme* – firma :

- *firme à la pomme* [firma s jablkom] – firma Apple
- *firme à l'étoile* [firma s hviezdou] – firma Mercedes
- *firme au cheval cabré* [firma s vzpínajúcim sa koňom] – firma Ferrari
- *firme au losange* [firma s kosoštvorcom] – firma Renault
- *firme aux chevrons* [firma s lomenými pásikmi] – firma Citroën

B) terme : *marque* – značka :

- *marque à la virgule* [značka s čiarkou] – značka Nike
- *marque à l'éclair* [značka s bleskom] – značka Opel
- *marque au cheval cabré* [značka s vzpínajúcim sa koňom] – značka Ferrari
- *marque au crocodile* [značka s krokodíлом] – značka Lacoste
- *marque au lion* [značka s levom] – značka Peugeot
- *marque au losange* [značka s kosoštvorcom] – značka Renault
- *marque aux chevrons* [značka s lomenými pásikmi] – značka Citroën
- *marques tricolores* [trojfarebné značky] – francúzske značky

## Conclusion

Dans notre corpus, nous avons voulu insister sur les phrasèmes terminologiques non transparents à travers l'aspect interculturel, c'est-à-dire ne reflétant pas les mêmes connotations

et associations d'idées dans les langues de départ et cible. Les résultats de notre recherche nous ont ainsi permis de démontrer certaines différences d'interprétations des phrasèmes terminologiques provenant des domaines économique et financier ce qui pourrait être utile notamment pour les étudiants en traductologie et interprétation, en économie et en didactiques des langues, mais aussi pour les enseignants et les professionnels.

Une connaissance suffisante des langues de départ et cible accompagnée d'un bagage culturel dans la seconde langue, semblent importants pour identifier les nuances linguistiques issues des phrasèmes. C'est la raison pour laquelle notamment l'accent est de plus en plus mis sur l'enseignement contemporain des langues étrangères de spécialité car il constitue éventuellement un élément de promotion favorable dans le marché de travail.

### **Bibliographie**

- GAUTIER, L. 2004. Terme, phraséoterme, phrasème : question de délimitation en langue spécialisée. In : Jatlaoui, Héidi, et al. (ed.). *Le continuum en linguistique*. Sousse : Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse, 2004, p. 153-172.
- GONZÁLEZ-REY, I. 2002. *La phraséologie du français*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2002, 268 p.
- GRÉCIANO, G. 1997. Collocations rythmologiques. In : *Meta*, XLII, I, 1997, p. 33-44.
- JAROŠOVÁ, A. 2005. Obrazná terminológia alebo odborná frazeológia. In : *Frazeologické štúdie IV*. Bratislava: VEDA, Jazykový ústav LŠ SAV, 2005, p. 131-146.
- MEŠKOVÁ, Ľ. 2004. Termíny a frazémy v textoch z odboru financií. In : *Odborná komunikácia v zjednotenej Európe II*. Banská Bystrica, Praha : Univerzita Mateja Bela v Banskej Bystrici, Fakulta humanitných vied, Jednota tlmočníkov a prekladateľov, 2004, p. 65-70.
- MEŠKOVÁ, Ľ. 2004. Le monde coloré des phrasèmes. In : *Phraseology in Motion*. Proceeding zu Europhras. Basel : 2004, p. 499-508.
- MEŠKOVÁ, Ľ. 2011. Les différences culturelles de la traduction des phrasèmes généraux et terminologiques. In : *Phraseologie und Parömiologie*, Band 28 : Multi-Lingual Phraseography, Second Language Learning and Translation Applications. Baltmannseiler : Schneider Verlag, 2011, p. 167-175.
- MLACEK, J. 2007. Štúdie a state o frazeológii. Ružomberok : Katolícka univerzita, 2007, 375 p.
- MLACEK, J., ĎURČO, P. a kol. 1995. *Frazeologická terminológia*. Bratislava : Stimul, 1995, 160 p.
- RAKŠÁNYOVÁ, J. 2005. *Preklad ako interkultúrna komunikácia*. Bratislava : AnaPress, 2005, 140 p.
- ROSENBAUM FRANKOVÁ, L. 2010. *Dynamické procesy vo frazeológii odborných textov z oblasti ekonómie*. Bratislava : Filozofická fakulta UK, 2010, 216 p.

### **Contact**

Iveta Dinžíková

Faculté de Pédagogie de l'Université Comenius Bratislava, Département de langues et littératures romanes

dinzikova1@uniba.sk

# UTILISATION OF TERMINOLOGY MANAGEMENT FOR THE EXPLANATION OF THE TAX SYSTEM IN FOREIGN LANGUAGES

Eva Jurčáková, Miroslava Knapková, Viera Krešáková

## Abstract

Teaching foreign languages for special purposes at the Faculty of Economics at Matej Bel University is a complex business that involves understanding not only the foreign language, but also the economic circumstances of the countries where that language is spoken.

This approach is often complicated by inconsistent terminology, not only between two or more languages, but also within one source language. There are several ways to deal with this problem. One of them is the use of terminology management courses.

The aim of this article is to describe terminology and terminology management, and to emphasise their importance for the teaching of foreign languages for special purposes. As an example, we will use the terminology employed to deal with certain aspects of the tax system, in Slovak and German language.

**Key words:** terminology, terminology management, foreign languages for special purposes, translating, tax system

## Abstrakt

V pedagogickej aj prekladateľskej praxi sa odborníci často stretávajú s problémom použitia adekvátneho ekvivalentu odborných termínov, ktoré existujú len vo východiskovom jazyku, alebo v ňom môžu mať úplne odlišný význam, ako v cieľovom jazyku. Prácu s odborným termínom nie je možné izolovať od špecifik krajiny, v ktorej je daný termín súčasťou oficiálnej slovnéj zásoby. Manažment terminológie, ako inovatívny prístup na skvalitnenie práce s odbornou terminológiou, odporúča riešiť takúto situáciu prostredníctvom lokalizácie. Takýto princíp je možné aplikovať aj pri výučbe cudzieho odborného jazyka. Tento príspevok spracúva možné postupy pri preklade konkrétnych nemeckých a anglických odborných výrazov pri vyučovaní odborných predmetov na Ekonomickej fakulte.

**Kľúčové slová:** terminológia, manažment terminológie, cudzí odborný jazyk, prekladanie, daňový systém

## Introduction

The use of inappropriate terms in translation can lead to confusions. In a business context, and particularly where the translation concerns research, the instructions for the use of products or the provision of services, any ambiguities can lead to an increase in costs. But worse than that, they can result in serious, life-threatening situations. As an example, consider the following Slovak terms, which all have more than one meaning:

*Raketa* – 1. A rocket or missile. 2. A tennis racket.

*Kohútik* – 1. A water tap. 2. The trigger on a gun.

*Dial'kár* – 1. A competitor in the long jump. 2. Remote/part-time student or worker.

The application of inappropriate terminology may have a number of undesirable consequences:

- a) it can lead to delays in the provision of products or services,
- b) it can result in the publication of misleading or erroneous documentation,
- c) it may cause errors in the use of products.

All of this can lead to customer dissatisfaction. The resulting complaints, questions and potential loss of future business represent a waste of time and money for the company. To avoid such situations, it is essential to adopt the principles of terminology management.

## 1. Terminology and Terminology Management

In the first place, it is very important to clarify what ‘terminology’ means. It is the study of the creation, characteristics and use of terms. In literature, we find many attempts to define it accurately. Older reviews for the term analysed by Horecký in his work *Základy slovenskej terminológie* (1956), while newer definitions are encountered for example, in Masár (1991).

Terminology has also been a subject of international study and discussion. In 1971, Infoterm, the International Information Centre for Terminology, was founded. In 1984, they published *Terminology Manual* (Felber, 1984), as a reference tool for practitioners active in terminology work and documentation. In 1988, TermNet, the International Network for Terminology, founded on the initiative of the UNESCO, was registered as a non-profit organization. Its aim is to establish a network for co-operation in the field of terminology.

According to the current theory, a term (or name) is a designation determined by definition and place in the system of concepts of a scientific discipline (Masár, 1991). The characteristics of a term are the result of constant research among large numbers of existing terms, and also criteria when creating the new terms. In any case, it may not be possible to arrive at a term that satisfies all of the criteria laid down by the theory of terminology (Masár, 1991).

The kind of terms that we are concerned with are intended for professional communication and most professional communication involves the use of codified language. Thus, as Masár has indicated (1991, p. 37), the most fundamental characteristics of a term must be its conformity with the code, in terms of its stability, functionality and its fixed place in the language as a system.

The word *Terminology* thus has two basic meanings:

- 1) a linguistic discipline involving the study of terms,
- 2) the collection of terms used in a particular scientific, technical or artistic field (for example, medical terminology)

At a time when science and technology are developing rapidly, it is inevitable that language will develop too, as we seek to describe new concepts and procedures. If we are to achieve accurate, unambiguous communication of our new ideas in individual scientific disciplines, it is essential that the new scientific terminology should be clearly and accurately defined. It is important to monitor, record and analyse these developments in terminology.

In languages for specific purposes, the emphasis is on precision and of communication. Negative experiences in business show the importance of selecting or creating new terms with care, in order to facilitate easy, unambiguous communication. Any new terms should be:

- transparent,
- consistent,
- appropriate (i.e. familiar to the user and free from any negative connotations),
- linguistically economical (i.e. not unnecessarily long or complicated),
- linguistically correct (i.e. consistent with any grammatical and syntactic rules of the language),
- drawn from the native language, wherever possible.

New terms, in Slovak as in any language, are created from the language's own resources, either as a completely new form or via Term Formation (terminologisation), a linguistic process by which a word in common usage acquires a specialised meaning in one or more scientific or technical disciplines as well (Masár, 1991). Another option for the creation of new terms is to borrow words from other languages, which over time will adopt Slovak pronunciation and spelling. About the terminology refers also Křečková (2012).

The terms can often be represented in the form of a diagram, especially in the case of terms referring to objects or activities of extra-linguistic reality. Terminological system areas may be presented in a variety of terminology products: terminological dictionaries, term bases and multilingual dictionaries.

There are several ways of describing these terms: in the case of more complex abstract concepts the key interpretation as it uses the word defining their relationship with other concepts and assesses whether the appointment has the most important characteristics. The definition is designed to reflect the structure of the concept, but never exhaustively. The theory of Terminology management suggests the ISO norm ISO/TC 37 Terminology and other language and content resources for correct and understable definitions.

The solution to many of the problems that arise when working with terminology is a system of terminology management, as mentioned above. Terminology management encompasses a number of activities:

- a) the creation of terminology resources,
- b) the provision of terminological consultancy, especially in the area of terminological neologisms,
- c) the representation of terminological systems,
- d) the management of terminology databases,
- e) the research into appropriate equivalents in different languages,
- f) the provision of classified, reviewed and approved terminology to all users,
- g) thanks to terminology management, we can create better and cheaper texts.

This will increase the consistency and clarity of our communications and promote efficient working. About the terminology management refers Drewer, Schmitz (2014).

The European Certification and Qualification Association (ECQA) can be of great help in resolving problems which arise with terminology work. ECQA offers a uniform certification scheme which covers a wide range of areas. Their guidelines and requirements for quality are established by their so-called Job Role Committees and are available on their website ([www.ecqa.org](http://www.ecqa.org)). The organisation is involved in making definitions and updating the knowledge base for the purpose of certification of individual professions. They also have a teaching role. Using the ECQA platform has a positive impact on the placement of university graduates in the labour market. ECQA prepares graduates for practical intercultural communication and the management of EU projects.

## 2. Terminology Management – An Example from the Tax System

Work with specific terminology also involves using an appropriate equivalent in the target language (the language into which we are translating) or creating a new equivalent where one does not so far exist. It is usually a job for translators and interpreters or terminology managers. Yet they are not the only users of professional terminology. The work with terminology also includes correct translation of terms using the specifics of the terminology in particular countries, and is thus the concern of experts in those fields as well. For this work it is necessary to choose reliable, relevant sources for equivalents in translated languages, such as web pages of official authorities, universities, ministries etc. or involve known and accepted professionals and researchers. It seems to be an important task for teachers of languages for specific purposes to make their students familiar with this method.

Work with the terminology of tax systems can be quite tricky, because of variations in the legal systems of different countries. To illustrate the potential problems, we took two German terms, *Kirchensteuer* and *Prostitutionsteuer*. Both examples are compound words – a typical feature of German lexicology. To understand the concept of a compound word in German, and to facilitate their translation, it is important to understand the principles that govern their formation.

A compound word in German can be formed of two or more words. There are a few possible combinations of words in a compound word: noun+noun, verb+noun, adjective+noun and adverb+noun. The second part – always a noun – determines the gender and number of the compound word, while the first part designates its features.

From the composition of the word, we can imagine what type of tax might be represented by the *Kirchensteuer*:

- a) a tax connected to the church as a building used for religious activities (Germ. *Kirche*; Eng. *Church*; Slov. *kostol*; adj. *kostolný*). It can be translated into Slovak as *kostolná daň*; *daň z kostola*,
- b) a tax connected to the church as a Christian religious organisation (Germ. *Kirche*; Eng. *institutional church*, *ecclesia*; Slov. *cirkev*; adj. *cirkevný*). It can be translated into Slovak as *cirkevná daň*, *daň cirkvi*.

The compound *Prostitutionsteuer* apparently has to do with the oldest women's profession, Prostitution (Germ. *Prostitution*; Eng. *Prostitution*; Slov. *prostitúcia*; adj. *prostitučný*). The term can describe:

- a) a tax every prostitute has to pay as an income tax,
- b) a tax every brothel has to pay according to how many prostitutes it employs,
- c) a tax imposed as a sort of punishment on those involved in an immoral activity.

According to the definition used, the Slovak equivalent of the term could be *prostitučná daň*, *daň za prostitúciu*, or *daň z prostitúcie*.

To understand both terms, and check the accuracy of our Slovak versions, we looked in a conventional “terminology collection” – a German-Slovak business dictionary. The Slovak equivalent of *Kirchensteuer* was *cirkevná daň*. We found no results for *Prostitutionsteuer*. From the translated term, it is still not clear what concept of taxes is behind the names – who has to pay the tax and for what.

A necessary part of the term is its definition, which differentiates it from other related concepts. In the Gabler Wirtschaftslexikon (Gabler Business Dictionary) there is a definition of the *Kirchensteuer*: “...eine, zur Deckung des allgemeinen Kirchenbedarfs von steuerberechtigten Religionsgemeinschaften erhobene Steuer. Höhe und Bemessungsgrundlage: in den einzelnen Bundesländern verschieden.”

“...it is a tax to be levied to cover the general needs of religion organisations and paid by those religious communities that are liable for tax. The amount of the tax and the taxable base vary from one region to another of the German Federal Republic (Bundesrepublik.)”

In the dictionary, there was no definition for *Prostitutionsteuer*.

The definition explains the general concept of the term, the object of the tax (what is taxed and, if relevant, what is to be done with the money raised) and who has to pay the tax. For more specific and detailed use in the economic or commercial sector, where a precise definition of the term is essential, it is necessary to use relevant sources to translate the tax terminology; for example, legal statutes and acts of parliament, where there are official definitions of all the taxes currently levied in the country. Other relevant sources are official documents and the web pages of ministries, government departments, and state-administered bodies.

However, these official sources may not always be enough to translate tax names from the source language to a target language. There are at least two possible problems:

No such tax exists in the country where the target language is spoken, and therefore, in the language itself. Another situation arises when the tax in the target country exists, however, it has a different meaning (content) than the tax in the source country.

In such cases, knowing the historical development of the tax system in the source and target countries should help. Often, a tax that existed in the past in one country can help us to understand a present-day tax in the other one. In this case, it would be very helpful to examine a complete classification of the taxes in a country, including the way the tax system has developed over time. However, complete historical specifications are not always available. When information is lacking, it is helpful, at the very least, to have access to a complete break-down of current taxes in the two countries, in order to be able to translate terms from the source language to the target language.

The following diagrams give a breakdown of current taxes in Slovakia and Germany.

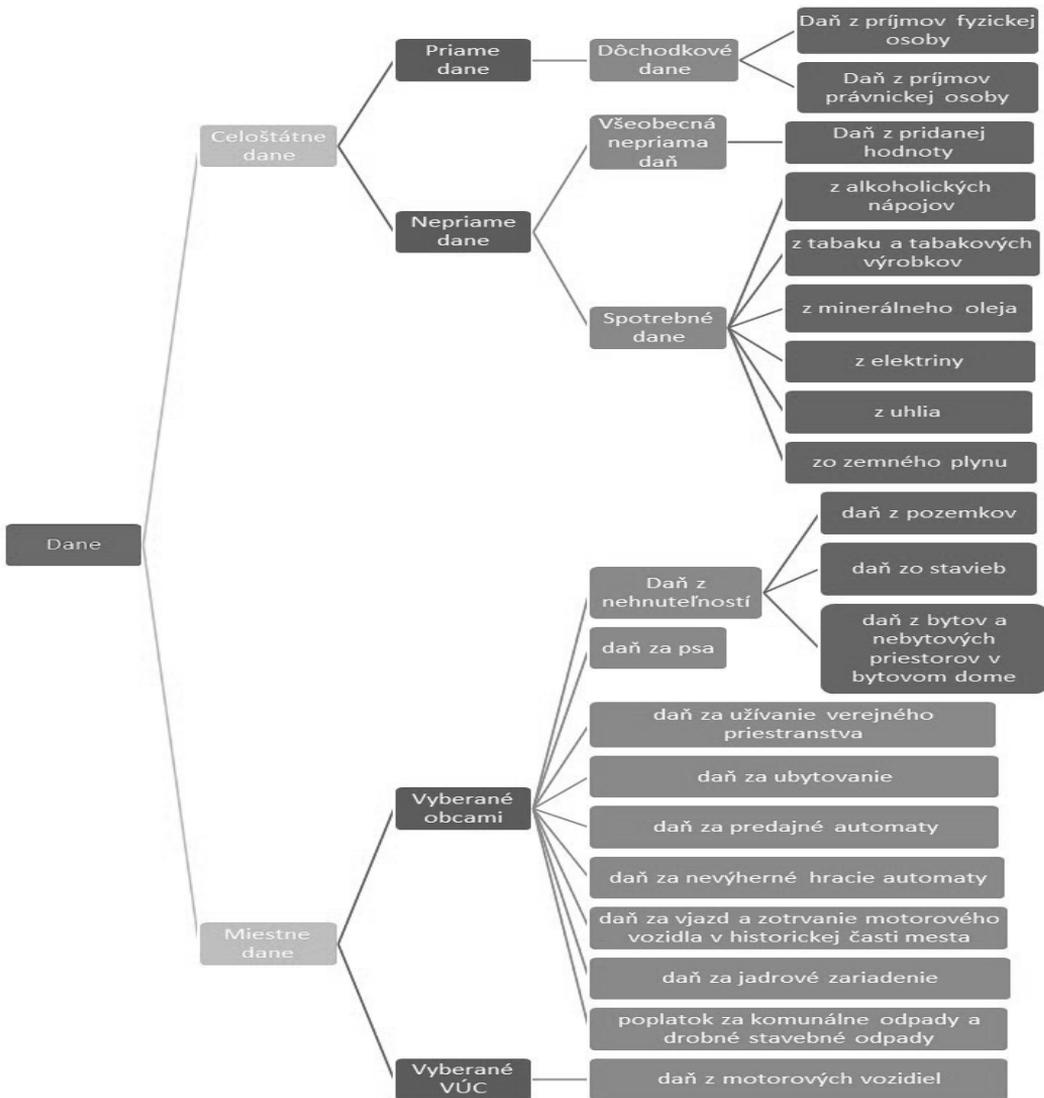


Diagram 1 Taxes in Slovakia in 2015

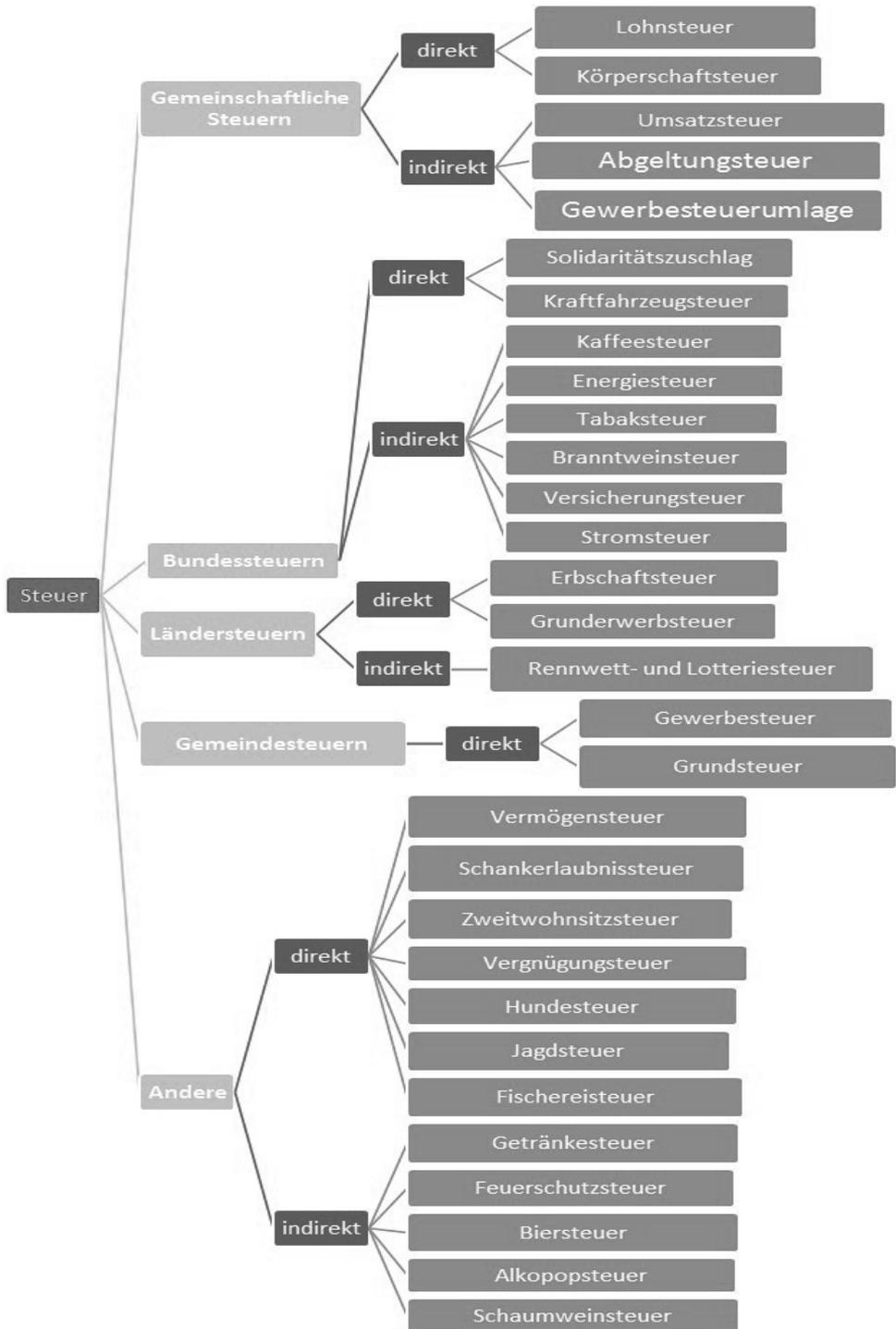


Diagram 2

Taxes in Germany in 2015

In the diagrams, we have classified taxes according to the place where they have to be paid (national, regional or local) and according to the method of tax collection (either direct or indirect taxes). There are, of course many other classification criteria, such as the periodicity of payment, the distribution of taxes, and the taxpayer (individual or business/corporate entity etc.). The more criteria we choose the more complicated and comprehensive our classification will become. For the purpose of teaching language for special purposes, however, it is not always necessary to consider all the criteria.

From the diagrams above, it is clear that taxes in Slovakia are not exactly the same as those in Germany. That is why it is not always possible to translate Slovak taxes into German by using the German denotation of taxes. We can demonstrate this with the example of the *Umsatzsteuer*.

### **2.1. Example - Umsatzsteuer as a case of German and Slovak tax terminology**

Misunderstandings or other difficulties in translating or understanding a term can arise where an exact equivalent does not exist in the target language.

On invoices, bills or other German commercial documents, users can come across the term *Umsatzsteuer*. For example, "...Die Gesamtsumme beträgt 1500,- € inkl. Umsatzsteuer..."

...The total is 1500, - € incl. VAT... In the Slovak-German business dictionary, the equivalent of the German *Umsatzsteuer* is given as *daň z obratu*.

According to the Gabler Wirtschaftslexikon (Gabler Business Dictionary) the *Umsatzsteuer*; Mehrwertsteuer is a tax that is levied on all income received by a company. It is a tax on all services provided by the company for money....

When we looked at the list of Slovak taxes, there was no *daň z obratu* (*Umsatzsteuer*). *Daň z obratu* was in force in Slovakia from 1952 to 1992. It was a tax that was applied for the socialist organizations to tax away accumulations of the socialist economy. The *daň z obratu* was regulated by act no.73/1992 Sb. Not all entities were obliged to pay this tax. The legal act stipulated which socialist organizations paid it: mostly, organizations that sold products to end users. Also the amount of tax charged was not the same for all. The more stages there were between the producer and the end user, the higher was the tax.

Tax reform after 1990 led to the application of a new indirect tax – *daň z pridanej hodnoty* (value added tax). The main difference between the Slovak value added tax and *daň z obratu* is that value added tax is a universal tax. There are no preferred production activities; that is why it is neutral regarding competition. It is also a general tax, applied on all products, goods and services throughout the economy (there are some legally stated exceptions). The amount of the tax is the same regardless of the number of stages between the producer and the end user.

It is evident that the historical *daň z obratu* is not the same as the currently used *daň z pridanej hodnoty*. That is why it is incorrect to use the archaic term *daň z obratu* as a translation of the German *Umsatzsteuer*. We should use *daň z pridanej hodnoty* instead.

### **2.2. Different concepts of the same term in German and Slovak**

In the next example, we will describe the difference between seemingly similar taxes applied in Germany and Slovakia.

The German tax designated by the term *Grunderwerbsteuer* (Eng: property transfer tax) resembles the Slovak *daň z pozemkov* (Grund, Grundstück; Slov. pozemok; Eng: plot; Erwerb; Slov. kúpa, nadobudnutie; Eng: purchase, acquisition). Yet when we compare the two closely, we find that they are taxing different things. The German *Grunderwerbsteuer* is a tax on land and the buildings on the land. The Slovak *daň z pozemkov* taxes only the land not the buildings. From the terminological point of view this example demonstrates identical designations in two different languages representing similar, but different, concepts. What is a subtle difference in linguistics can be a big difference in official documents used for the court or other official authorities. In Slovakia, land and buildings are taxed by general *daň z nehnuteľností* – This tax is divided into *daň zo stavieb* and *daň z pozemkov*. However, there is not any tax that taxes property transfer. In the past, there was *daň z prevodu a prechodu nehnuteľností* used in Slovakia. This tax taxed any kind of transfer of the real estates (both land and building). However, this tax was cancelled from 1<sup>st</sup> January 2004.

## Conclusion

In this article, we tried to stress the importance of the correct terminology utilisation in the source language and in the target language. We have used only a few examples to illustrate how important it is not only to translate but also to understand the meaning and the content of the terms.

Using the ECQA and terminology management approach that is based on the term-content-definition triangle, we tried to describe problems in translating tax terminology from source language to target language (German and Slovak). We found out several translational problems linked with different concepts as well as different definitions of the same taxes.

Terminology is a commodity used by all without distinction, and its management is therefore important for all parts of society. An important role within any work of this kind is the setting up of a Terminology Management System and terminology databases. Companies and organisations operating in the global market should ensure the consistent use of terms in all written materials to avoid misunderstandings and thereby serious conflicts. The system for managing terminology developed by ECQA is ideal in a number of respects:

- a) for creating and managing terminology databases specific to individual departments, industries or fields and converting them into different formats, thus maximising the advantage to the organisation in a complex market environment,
- b) for guiding all those who need access to terminology – translators, technical writers, managers, legal departments and so on.
- c) for optimization of all localization processes, it reduces the time and cost required for maintaining uniform terminology and provides high quality translation especially in case of multiple target languages.

The terminology that we use in various specialised fields is actually closely linked with the everyday language used by ordinary people, whether through its creation, its lexical foundation or the non-specialised uses to which it can often be put in ordinary discourse. (Horecký, 1956).

## References

- FELBER, H. 1984. *Terminology Manual. International Information Centre for Terminology*, Vienna (Austria). United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, Paris. General Information Programme. Online: <http://eric.ed.gov/?id=ED254245>
- HORECKÝ, J. 1956. *Základy slovenskej terminológie*. Bratislava : Vydavateľstvo SAV, 1956. 148 s.
- MASÁR, I. 1991. *Príručka slovenskej terminológie*. Bratislava : Veda, vydavateľstvo SAV, 1991. 189 s. ISBN 80-224-0341-5.
- STN ISO 10241. *Medzinárodné terminologické normy. Tvorba a úprava*. Bratislava : Slovenský ústav technickej normalizácie, 2000.
- STN ISO 1087-1. *Terminologická práca. Slovník. Časť 1 : Teória a aplikácia*. Bratislava : Slovenský ústav technickej normalizácie, 2003.
- STN ISO 704. *Terminologická práca. Princípy a metódy*. Bratislava : Slovenský ústav technickej normalizácie, 2005.

### Internet sources:

- <http://www.culture.gov.sk/posobnost-ministerstva/statny-jazyk/terminologia-c7.html>  
[http://www.ecqa.org/index.php?id=158&no\\_cache=1](http://www.ecqa.org/index.php?id=158&no_cache=1)  
<http://www.thefreedictionary.com/>

## Contact

Eva Jurčáková, Miroslava Knapková, Viera Krešáková  
Faculty of Economics, Matej Bel University, Banská Bystrica  
[eva.jurcakova@umb.sk](mailto:eva.jurcakova@umb.sk), [miroslava.knapkova@umb.sk](mailto:miroslava.knapkova@umb.sk), [viera.kresakova@umb.sk](mailto:viera.kresakova@umb.sk)

# LE PASSÉ SIMPLE *ALTER EGO* DU PASSÉ COMPOSÉ ? PAS SI SIMPLE

Christiane Marque-Pucheu

## Abstract

Le constat pessimiste, dans les années 1930, de Bally opposant au passé simple « capricieux » le passé composé « analytique et régulier », suggère que le premier est moribond et a supplanté second. De fait, le passé simple correspond à une compétence passive. Comme les deux sont souvent substituables, on pourrait juger superflue l'appropriation du passé simple par le non-natif. Pourtant, des différences existent, stylistiques ou autres, et leur perception ne peut se mettre en place que progressivement et selon la langue du non-natif. Malgré cette difficulté à cerner la spécificité du passé simple, il serait dommage de priver le non-natif d'un temps, dans la trilogie imparfait – passé composé – passé simple, qui fait l'originalité du français et donne accès à la littérature. De plus, le passé simple n'est pas cantonné à des écrits d'un style recherché : présent dans des biographies et dans les romans policiers, il l'est aussi dans la presse. Enfin, ce temps censé être réservé à l'écrit s'introduit en force à l'oral, dans des émissions télévisées consacrées à un personnage historique, si bien que prononcer sa disparition et vouloir en faire l'économie dans l'apprentissage du FLE ne semble pas d'actualité.

**Mots clés:** Passé simple, passé composé, française langue étrangère, inchoatif

## Abstract

Bally's pessimistic observation in the 1930's opposing the "capricious" past historic and the "analytical, regular" perfect tense suggests that the former is moribund and has been replaced by the latter. Hence the past historic corresponds to a passive competence. Since both are often interchangeable the non-native's assimilation of the past historic might seem superfluous. However there are stylistic and other differences, whose perception is only progressively acquired, depending on the language of the non-native. In spite of the difficulty in defining the specific nature of the past historic it would be a shame to deprive the non-native of a tense in the imperfect – perfect – past historic trilogy, which makes French unique and opens the door to literature. Moreover the past historic is not just found in writing of refined style: it occurs in biographies, crime fiction and also in the press. Ultimately, this tense that is supposed just to be written also emerges strongly in the spoken word, in TV programmes devoted to a historic personality, so that to announce its disappearance and cut it from learning French does not seem appropriate.

**Key words:** Passé simple, passé composé, French as a foreign language, inchoative

« [...] un savoir grammatical est indispensable au professeur de langue : non pas pour apporter des réponses toutes faites à l'apprenant qui veut savoir, mais pour comprendre peut-être un peu mieux comment il apprend, et dans quelles conditions telle ou telle technique l'aide à apprendre, à intérioriser la grammaire étrangère » Besse et Porquier (1991 : 70)

## Introduction

Le passé simple a donné lieu à des études dans le système des temps, des modes et des aspects (Guillaume 1929, Benveniste 1966, Weinrich 1973, Touratier 1996) ou à des analyses plus spécifiques avec ses emplois différentiels relativement au passé composé ou à l'imparfait par exemple (Vassant 1988, Veters 1993, Bres 1998). À ces recherches s'ajoute l'étude à la fois théorique et descriptive de Weinrich 1989 dont la visée didactique continue d'influencer l'esprit des méthodes de langues<sup>17\*</sup>.

Le passé simple traîne une réputation de temps difficile à maîtriser tant par les non-natifs que par les natifs. Pour expliquer la difficulté d'appropriation, par le non-natif, d'un point grammatical donné, on invoque souvent la complexité, laquelle est accrue lorsqu'il n'existe pas d'équivalent dans sa langue. Au sein même du système des temps du français qui offre une régularité « aspectuelle » remarquable, le passé simple se particularise : contrairement aux autres temps simples et composés qui sont traversés par l'opposition non accompli *versus* accompli, il ne s'oppose pas au passé antérieur dans un couple de ce type, comme le rappelle Leeman (1994 : 63 et 145). Il se distingue également, sinon par la complexité morphologique de la base verbale — car il peut dans bon nombre de cas se trouver par référence à la forme du participe passé, laquelle est en général plus commune : *le problème est connu / résolu, il connut la pauvreté / je résolu de partir* —, du moins par un marquage différent des personnes 4 et 5 par rapport aux autres temps (-mes, -tes se distinguant de -ons, -ez), mais surtout par des règles d'emploi subtiles. La complexité justifiant souvent l'ordre d'apparition de tel ou tel point grammatical dans une méthode, le passé simple intervient dans l'apprentissage lorsque l'élève est censé pratiquer une activité métalinguistique avec, notamment, des exercices de conceptualisation (Besse et Porquier 1991 : 113-115)<sup>18</sup>. Chez le natif, un autre facteur joue, celui de la fréquence d'usage. Ainsi, à l'évidence, si le passé simple est perçu précocement, en particulier par les enfants à qui sont lus des contes comme *Le Petit Chaperon rouge*, ou encore produit par ceux qui apprennent *La Cigale et la Fourmi*, entre autres fables de La Fontaine, il est moins produit et donc moins perçu que le passé composé, à tel point que M. Gross (1968 : 10) allait jusqu'à l'exclure de sa description (morphologique) du verbe :

« Nous avons considéré que [son] étude appartenait à la syntaxe historique. Cette attitude est principalement motivée par l'impossibilité de trouver des données empiriques sur l'utilisation de ces formes, dans des contextes autres que ceux qui sont indiqués par les grammaires traditionnelles et qui sont principalement basés sur la langue écrite du XVIII<sup>e</sup> siècle, souvent considérée comme la forme canonique du français. »

Ce constat radical doit être nuancé : Blanche-Benveniste, Rouget, Sabio (2002 : 16) observent dans leur commentaire d'un corpus de français parlé que, au moins dans le français parlé « soigné », voire cérémonieux, le passé simple est spontanément employé par les locuteurs racontant des faits. Une chose est donc ce qu'affirment certains linguistes (qui ne travaillent pas sur corpus attestés), une autre est ce que l'on peut observer dans les usages réels. Cela dit, effectivement, la relative absence du passé simple dans l'essentiel des interactions naturelles de l'enfant pourrait expliquer la difficulté que rencontre le natif pour s'approprier ce temps et, le cas échéant, justifier qu'il soit exclu de l'apprentissage chez le

<sup>17</sup> \* Merci à Danielle Leeman de m'avoir fait bénéficier de son savoir linguistique et didactique.

<sup>18</sup> Voir notamment Caquineau-Gündüz *et al.* 2007 ; Popova & Kazakova (2000 : 213).

non-natif débutant puisqu'il lui sera de peu d'utilité si l'on borne le niveau à atteindre aux conversations courantes.

Sa disparition souvent annoncée (au moins pour les échanges oraux ordinaires<sup>19</sup> et l'écrit non soutenu) en même temps que la difficulté de son enseignement / apprentissage constitueraient même un argument en faveur de sa supplantation par le passé composé :

« On sait que la perte du passé simple est due à des causes avant tout extérieures : complexité des désinences, variations capricieuses du radical [...], et que le passé composé a triomphé surtout grâce à son caractère analytique et régulier ». (Bally, 1932 : 353)

On peut donc se demander si le sujet présente de l'intérêt en français, langue étrangère (désormais « FLE »), d'autant que le couple imparfait – passé composé, qui constitue un prérequis puisque les méthodes<sup>20</sup> lui accordent une attention spéciale (le jugeant nécessaire dès le niveau A2<sup>21</sup>), représente déjà à lui seul une difficulté majeure et que les formes du passé composé sont plus régulières, ce qui élimine au moins un problème. Or malgré ce double handicap (rareté d'emploi et conjugaison plus complexe que le passé composé), le passé simple est bel et bien présent dans les manuels de FLE.

L'objectif n'est pas ici de tester le bien-fondé de telle ou telle approche théorique, mais de justifier l'apprentissage de ce temps, l'hypothèse étant que l'apprentissage d'une langue ne peut faire l'économie d'un pan grammatical réputé passif chez le natif, le passé composé étant supposé maîtrisé au niveau B1. De plus, malgré une substituabilité fréquente avec le passé composé<sup>22</sup>, le passé simple présente une spécificité liée, notamment, à son caractère narratif.

Cherchant à démontrer la nécessité de maintenir l'enseignement / apprentissage du passé simple dans le domaine du FLE, nous revenons sur les raisons attribuées habituellement par grammairiens et linguistes à la perte de vitesse de l'emploi du passé simple chez le natif, qui constituerait un argument contre son apprentissage en langue étrangère (§ 1). Nous montrons ensuite que si ces raisons sont plus ou moins recevables (Engel 1998), elles ne justifient pas pour autant un abandon de l'enseignement / apprentissage de ce temps au profit du passé composé, d'autant que la spécificité du passé simple peut être démontrée (§ 2). Ce maintien suppose néanmoins que, comme d'ailleurs pour tous les autres faits linguistiques et les faits d'apprentissage, on sache comment le non-natif va s'approprier ce temps, d'autant qu'il risque de réinterpréter les descriptions proposées à partir de la représentation qu'il s'en fait. Or celle-ci dépend elle-même du système de sa propre langue (§ 3).

<sup>19</sup> Signalons cependant des emplois quasiment figés du passé simple, parfaitement naturels à l'oral, comme (à la suite d'un remerciement) *Mais ce fut un plaisir !* (là où *Ça a été un plaisir* apparaît moins courant) ou *Ce fut un beau match !*

<sup>20</sup> Malgré l'absence de préconisation du CECR.

<sup>21</sup> *Agenda 2* (2011 : 96).

<sup>22</sup> Sauf si le passé composé est en relation avec la situation d'énonciation. Voir, à ce propos, le manuel destiné aux natifs de Bouix-Leeman Danielle, Astruc Irène, Sumpf Madeleine. 1975. *Comment apprendre à rédiger*, Paris, Larousse et ci-dessous en 2.1. Voir aussi Robert 2008 : « Le passé simple remplace le passé composé L'opposition entre passé simple et imparfait est la même qu'entre passé composé et imparfait Le passé simple n'est pas utilisé à l'écrit dans les dialogues, ni à l'oral dans la conversation A l'écrit, si l'action est liée au moment présent, le passé composé est obligatoire ».

## 1. Arguments invoqués contre le passé simple au profit du passé composé

S'il n'est pas totalement tombé dans les oubliettes, comme l'atteste son essor dans *l'Équipe*<sup>23</sup> :

*Et Montauban passa en Eurovision (l'Équipe, 15 août 2013)*

le passé simple serait donc quasi inexistant à l'oral et statistiquement plus rare que le passé composé à l'écrit<sup>24</sup>. Qui dit perception plus rare, dit production plus rare.

### 1.1. Difficulté morphologique

Les auxiliaires être et *avoir* étant maîtrisés rapidement en raison de leur fréquence d'utilisation, il suffit, pour former le passé composé, de connaître une forme unique pour chaque verbe, le participe passé. On pourrait objecter que le passé simple présuppose aussi la connaissance du participe passé, mais si bon nombre de formes ont pour base le participe passé, cette règle ne s'applique pas toujours<sup>25</sup>. Plus difficile à former que le passé composé, il serait donc moins fréquemment produit et, du même coup, plus rarement perçu. Il suffit pour s'en convaincre de tester des natifs et de leur demander de former la personne 6 du verbe *rire* : même au niveau universitaire, des hésitations se manifestent, la réponse étant parfois *rièrent* au lieu de *rirent*, formé sans doute par analogie avec celle du paradigme de *prier* au présent. La difficulté résiderait alors essentiellement dans la manipulation de la flexion : *-èrent* vaut effectivement pour les verbes dits « du premier groupe » (*chantèrent, allèrent*). Une hypothèse possible est que cette flexion est abusivement généralisée : les personnes en question n'ont donc pas conscience<sup>26</sup> que la terminaison est en fait *-rent* (participe passé *ri-* → passé simple *rirent*).

On pourrait arguer que le présent offre parfois plus de difficultés que le passé simple : ainsi des verbes comme *prendre* ou *venir* ont-ils un paradigme plus complexe au présent puisque l'on note une variation de radical *prend-* / *pren-* ou *vien-* / *ven-* alors que seuls *pri-* ou *vin-* s'observent tout au long du paradigme du passé simple. Mais d'une part, les deux temps ne sont pas en concurrence dans les discours ; d'autre part, la fréquence d'utilisation du présent en assure une maîtrise plus rapide.

Si tant est que le passé composé puisse systématiquement commuter avec le passé simple, la difficulté morphologique du second par rapport au premier peut difficilement être contestée (Csécsy 1968 ; Meleuc et Fauchard 1999). Elle se double d'une autre difficulté : le discours courant, dont la maîtrise constitue l'objectif premier des apprentissages, ne laisse pas de place à une expression au passé simple.

<sup>23</sup> Merci à Kirill Ilinski d'avoir attiré notre attention sur ce point.

<sup>24</sup> Cela dépend aussi du genre de texte : comme mentionné par Blanche-Benveniste, Rouget, Sabio (*op.cit.*) le passé simple se rencontre dans des récits oraux spontanés de locuteurs à qui l'on demande de « raconter leur vie » ; à l'écrit, ce temps est plus rare dans les lettres commerciales ou les articles scientifiques, mais il sera représenté en abondance dans les romans ; l'accès à la littérature est alors peut-être ce qui motive les méthodes dans leur choix de donner le passé simple à apprendre.

<sup>25</sup> Voir *vu vs je vis, ils virent*.

<sup>26</sup> L'enseignement de la conjugaison ne donne généralement pas lieu à analyse morphologique (Meleuc et Fauchard 1999).

## 1.2. Valeur : un temps non lié au présent

Le passé simple est quasiment inutilisé à l'oral en raison du fait, souvent souligné, en particulier par Benveniste 1966, qu'il n'est pas lié au présent, si l'on présuppose que l'oral se limite à l'expression concernant le présent ou tout ce qui est en lien avec lui.

On en tirera deux conséquences. Premièrement, ce temps de l'histoire qui favorise le *il* est donc exclu des dialogues. De fait, il est non pertinent aux personnes 2 et 5, là où le passé composé est autorisé :

*Tu as fermé la porte ? / \* Tu fermas la porte ?*

*Vous avez pris les clés ? / \* Vous prîtes les clés ?*

Les rares exemples attestés recèlent alors un humour distancié, comme dans

*Tu fermas la porte en t'assoiant sur le sol. Toi : C'est quoi se bordel ?! Ton téléphone sonna, c'était Niall. Tu fermas la porte d'entrée à clé et monta vite dans ta chambre<sup>27</sup>.*

ou dans ce titre de site :

<http://forum.orange.fr/messages/index/110299/sujet-libre-quelle-raclee-vous-prites-les-gueux-roses.html>

Là encore, si l'on demande à des natifs de former la personne 5 du verbe *rire*, on voit une certaine hésitation à produire *Vous rîtes*, forme au demeurant absente sur Google. Pourtant le Bescherelle n'émet aucune restriction sur la production du passé simple à toutes les personnes de *rire*, pas plus que sur celle de *Vous m'épatâtes* ou *Vous lui plûtes* ou encore *Vous pûtes*, du moins dans le discours contemporain, et *a fortiori* en français parlé. La même remarque s'applique à la personne 4 (*Est-ce que nous fermâmes la porte ? / Prîmes-nous les clés ? / Nous rîmes / Nous t'épatâmes / Nous lui plûmes / Nous pûmes*). Actuellement, ces formes que la langue autorise ne sont donc quasiment jamais mises en œuvre. Et comme les grammaires de verbes français, les méthodes et les grammaires de référence consultées en FLE<sup>28</sup> donnent également sans exception le paradigme entier.

La deuxième conséquence est la suivante : si le passé simple autorise les personnes autres que 2, 4 et 5, l'absence de rapport avec le présent se traduit par le fait qu'il est

« peu compatible avec des adverbes comme *hier*, *avant-hier*... qui relient le passé au moment présent où parle le locuteur et donc brisent l'indépendance du passé rapporté au passé simple :

«*Hier ma voiture tomba en panne* » (Leeman 1994 : 158)

On comparera avec le fait que le passé composé peut, lui, être défini comme exprimant l'antériorité par rapport au présent et s'employer sans difficulté avec ces adverbes.

On entend donc peu le passé simple, sauf dans un oral soigné qui relate des situations « officielles » : ainsi, le rapport entre les occurrences de passé simple et de passé composé est égal à 2,5 dans *Les poulets à la chaîne*, extrait du corpus de Blanche-Benveniste, Rouget et

<sup>27</sup> <https://www.facebook.com/EncoreuneChroniquesurlesOneDirectionChronique/posts/277539939017927> (consulté le 28/09/2013). L'orthographe a été conservée.

<sup>28</sup> Voir bibliographie.

Sabio (*op. cité*). Toutefois, lorsque c'est le cas, la production du passé simple est subordonnée à des contraintes sur les personnes et sur les adverbiaux. Le lit-on pour autant ?

### 1.3. Un temps réservé à l'écrit

N'ayant pas de rapport avec le présent, il sert à la narration<sup>29</sup>. Ce point a été souligné par Benveniste 1966 et Weinrich 1973, le premier parlant d'« histoire » (voir 1.2), le second de temps narratif ; le terme souvent retenu, spécialement dans le domaine scolaire, est « récit » à travers le couple « récit / discours ». D'une manière générale le passé simple est un « procès passé parfaitement délimité et identifiable en tant que tel dans l'ensemble du passé, comme l'est un événement daté dans un livre d'histoire » (Touratier 1996 : 230). Or la narration relève au premier chef de l'écrit. On pourrait objecter que certains écrits peuvent être oralisés, telles les fables :

« dans le petit récit qu'est cette fable, le passé simple est... le temps le plus utilisé... Dans un récit, le passé simple sert couramment à présenter les événements qui constituent l'intrigue de l'histoire racontée, ce qu'on pourrait appeler la trame événementielle ». (Touratier 1996 : 220)

Cependant, si le natif enfant a l'occasion d'entendre des fables lues par son entourage, le non-natif, même s'il apprend le français jeune en institution, a peu de chances d'être placé dans cette situation, car il y a fort à parier que son entourage ne le parle pas.

### 1.4. Le passé composé comme solution

Ces raisons ont pu conduire à justifier *a posteriori* ou *a priori* l'exclusion du passé simple de la description linguistique au profit du passé composé (Bally 1932, Gross 1968). Bien plus, les analyses grammaticales qui, dans un souci didactique, simplifient au départ les théories dont elles s'inspirent pour affiner ensuite leur présentation, peuvent donner l'illusion d'établir un amalgame entre les deux. Ainsi que le souligne Gündüz (2005), il est courant de comparer à l'imparfait passé simple et passé composé confondus, par exemple au regard d'une opposition inaccompli *versus* accompli (qui a par ailleurs été contestée, voir Introduction) :

« On trouve en effet chez [Guillaume, Wilmet, Vet, Culioli et Desclés] l'idée selon laquelle l'opposition entre imparfait et passé simple ou passé composé est une opposition d'aspect inaccompli/accompli, l'imparfait étant analysé comme représentant la situation dénotée en déroulement, en faisant abstraction de son début et de sa fin, tandis que le passé simple ou le passé composé (de façon plus complexe) présentent la situation dénotée dans sa totalité, début et fin compris. »

On objectera cependant que Guillaume 1929 définit les temps simples les uns par rapport aux autres — le passé composé n'entre donc que secondairement dans sa réflexion — et que pour Wilmet 1998<sup>30</sup>, le « présent composé » (terme en effet plus logique que le

<sup>29</sup> Il convient toutefois de noter la contradiction avec la théorie benvenistienne : la personne 1 du singulier *je* n'est pas incompatible avec le passé simple et ses formes apparaissent moins étranges (comparer *Je lui plus* à *Nous lui plumes*, etc.), alors qu'en principe le pronom *je* est par excellence représentatif de la situation (présente) d'énonciation.

<sup>30</sup> Wilmet Marc. 1998. *Grammaire critique du français*, Bruxelles, de Boeck et Larcier.

traditionnel « passé composé ») est traité avec le présent (et non avec l'imparfait ni avec le passé simple).

Les méthodes elles-mêmes assimilent passé simple et passé composé dans les descriptions. La plupart s'inspirent maintenant de l'approche textuelle et discursive initiée par Weinrich 1973, en vertu de laquelle l'imparfait noterait des informations d'arrière-plan portées par des verbes statifs, tandis que le passé simple noterait des informations narratives portées par des verbes dynamiques. Si l'on s'en tenait là, le passé composé serait hors jeu. Mais par un choix pédagogique qui consiste à commencer par familiariser les élèves avec le fait que les deux temps ont (au moins) un point commun, pour ensuite les distinguer et fournir une identité propre au passé simple, les méthodes leur attribuent d'abord les mêmes caractéristiques. Ainsi, *Alter Ego B1* (2013 : 169) invite à remplacer le passé composé par le passé simple dans une série d'exemples :

*Un jour, le fils du roi a donné un bal où il a invité toutes les personnes importantes, etc.*

*Festival 3* (2007 : 130) va dans le même sens :

« 4. Le texte suivant est au passé simple. Mettez les verbes au passé composé. [...] 5. Réécrivez cette courte biographie de Louise Michel en utilisant le passé composé puis le passé simple :

Institutrice, révolutionnaire et libertaire française, Louise Michel est l'une des grandes figures du mouvement ouvrier... »

Cette interchangeabilité se rencontrait déjà dans la grammaire de référence de Nott (1998 : 474) à l'intention d'anglophones, qui attribue d'abord une même valeur aux deux temps :

« Both are used when describing a series of events in time, in the order of which they happened the listener or reader follows a moving film where each successive sequence answers the question What happened next ? »

Si les deux temps sont d'abord assimilés pour être contrastés avec présent, futur ou et imparfait, bien loin de présenter le passé simple comme un temps inutile, les méthodes notent ensuite le plus souvent ses caractéristiques propres. Le parallélisme établi d'abord est donc bien un choix pédagogique : on commence par faire comprendre ce qu'ont de commun le passé composé et le passé simple pour, une fois ce point acquis, se consacrer plus soigneusement à leur comparaison.

## **2. Arguments spécifiques en faveur du passé simple**

Il ne s'agit pas d'abandonner l'enseignement / apprentissage de ce temps au profit du passé composé, d'autant que la spécificité du passé simple peut être démontrée.

### **2.1. Absence de rapport avec le présent : temps utilisé surtout à l'écrit**

Comme nous l'avons déjà noté, le passé simple se révélerait inapte à mettre en relation passé et présent, tandis que le passé composé établirait un lien entre deux époques. C'est ce que souligne *Festival 3* (2007 : 130) :

« C'est le temps par excellence du récit écrit et particulièrement du récit historique sans lien avec le présent ».

En anglais, il reçoit d'ailleurs l'appellation de « historic past ». C'est là son point fort. Et fait plus inédit, il fleurit dans la langue journalistique, là où il est le moins attendu, c'est-à-dire dans un journal sportif (*L'Équipe*). Contrairement aux autres méthodes, *Festival 3* (2007 :130) note cette utilisation journalistique :

« C'est un temps utilisé à l'écrit, dans la presse ou en littérature. Il exprime un fait ou une action terminés dans le passé et *sans lien avec le présent (contrairement au passé composé)*<sup>31</sup>.

Temps du récit, il est surtout conjugué à la 3<sup>e</sup> personne et marque la progression de l'histoire. »

De plus, *Festival* considère que mêler passé simple et passé composé correspond à « un choix stylistique qui permet de différencier la valeur des différentes actions », les unes étant « coupées du présent » tandis que les autres « gardent un lien avec la réalité présente du locuteur »<sup>32</sup>. Ce « mélange » s'observe aussi dans les notices nécrologiques qui paraissent dans les journaux, d'une part, et, d'autre part, dans les notices lexicographiques concernant les personnages célèbres :

« *C'est sous la 3<sup>e</sup> R (1870-1940) que les Français ont définitivement adopté le drapeau tricolore, la Marseillaise et la fête du 14 juillet qu'accompagnèrent différents événements de la Révolution.* » (*Festival 3 ibid.*)

Le segment « qu'accompagnèrent différents événements de la Révolution » correspond à un événement inscrit dans l'histoire ; le segment « les Français ont définitivement adopté le drapeau tricolore, la Marseillaise et la fête du 14 juillet » est rattaché au présent étant donné que le drapeau, la Marseillaise et le 14 juillet font toujours partie de l'actualité du pays. S'il n'est pas sûr que le non-natif perçoive immédiatement la différence ténue entre les deux segments, il est dommage de le priver de cette nuance subtile entre temps narratif et temps « commenté » (Weinrich 1973). Le temps narratif s'observe dans le récit (la narration), où le locuteur/scripteur évoque les objets du monde ; le temps commenté est utilisé par le locuteur qui s'implique dans son propos et cherche à impliquer son interlocuteur. Le premier, le passé simple, exprimerait donc l'objectivité tandis que le second, le passé composé, traduirait la subjectivité.

Une autre caractéristique propre est mise en avant par certains linguistes, dépendant pour le passé simple de l'aspect lexical des verbes.

## 2.2. Des valeurs dépendant de l'aspect lexical des verbes : intégralité vs inchoativité

Selon Vassant 1988, le passé simple « donne l'image de l'intégralité des événements avec des lexèmes perfectifs, ou bien donne celle d'inchoativité avec des lexèmes imperfectifs ». À cette terminologie, nous préférons l'opposition télélique / atélique (ou non télélique)<sup>33</sup>, c'est-à-dire

<sup>31</sup> C'est nous qui mettons en italique.

<sup>32</sup> Voir aussi, à ce propos, Leeman-Bouix Danielle. 1993. *La Grammaire ou la galère*, Paris, Bertrand Lacoste & Toulouse, CRDP et *Comment apprendre à rédiger ?* (déjà cité).

<sup>33</sup> Rappelons que les deux types de verbes sont opposés comme suit : les téléliques sont compatibles avec un complément de temps *en Dnum N*, mais plus difficilement avec un complément introduit par *pendant* ; les atéliques sont compatibles avec *pendant*, mais pas avec *en*.

impliquant une fin ou non<sup>34</sup>. S'il est vrai que le passé simple peut adopter ces deux valeurs, la valeur inchoative n'est pas exclusive des procès téliques (voir 2.2.2). Ces valeurs sont rarement évoquées en tant que telles du fait qu'elles impliquent l'aspect lexical et compliquent donc la donne, l'intervention de l'*aktionsart* risquant d'ajouter une difficulté.

### 2.2.1. Valeur intégrale ou globale

On ne s'étonnera donc pas que seules des grammaires de référence à l'intention d'un public universitaire fassent allusion à cette valeur, dite « globale »<sup>35</sup> par certains auteurs (Kouznetsova 2002, Maun 2000). Maun (2000 : 109) donne un exemple de cette nature sans commenter le type de procès :

« Elle sut tout à coup que son mari l'avait quittée et qu'il ne reviendrait plus »

Il indique qu'au passé simple (*historic*), *elle sut* se traduit par *she realized*. Ce fait de traduction révèle comment un verbe atélique (*savoir*) « devient » télique (*comprendre*) au passé simple : *Elle sut* = *Elle comprit*.

Pour relater des matchs, le journal *L'Équipe* recourt abondamment au passé simple dont la valeur contribue à créer une dynamique. L'on voit ainsi l'action en train de se dérouler mais de manière nettement délimitée (globale), ce qui annonce l'événement suivant et lui laisse place :

« On s'apprêtait à écrire qu'il était passé à côté de ses quarante-cinq premières minutes lorsque le Suédois, depuis son côté droit, déposa le ballon sur la tête de Matuldi. » (*L'Équipe* lundi 17 décembre 2012)

### 2.2.2. Valeur inchoative

Dans :

*Il s'assit au bord de la route et attendit* = *Il se mit à attendre*

*attendre*, dont le sens lexical n'implique pas de fin, acquiert une valeur inchoative au passé simple puisque ce dernier temps présente l'événement dans l'entier de son déroulement (donc y compris le début). Si cette valeur est pas exclue au passé composé qui présente le procès comme accompli — et par suite donne le point de départ —, la valeur inchoative peut être attribuée plus nettement au passé simple du fait de son tempo accéléré (Weinrich 1989) :

---

<sup>34</sup> Il est plus surprenant de trouver cette terminologie sous la plume d'auteurs russes. Ainsi, dans Popova & Kazakova (2000 : 210), l'utilisation, pour l'aspect lexical, du métalangage « imperfectif », verbe dont l'action n'a pas de terme (*attendre*) versus « perfectif », verbe dont l'action a un terme (*vendre*), est assez étonnante appliquée au français par des auteurs dont la langue « maternelle » est le russe, où l'aspect est aussi grammatical ; ils indiquent en effet qu'« avec les verbes imperfectifs, le passé simple peut exprimer le commencement de l'action :

*elle chanta* — *она запела* (« *ona zapela* »)

*il pleura* — *она заплакал* (« *on zaplakal* »)

Ce passé simple peut être rendu en russe par les verbes aux préfixes *za*, *no* (*za-*, *po-*) [...] »

<sup>35</sup> Le passé simple a pour définition propre (selon l'optique guillaumienne) qu'il présente le procès en cours d'accomplissement (comme tout temps simple), ce déroulement étant présenté dans sa totalité (du début jusqu'au terme y compris).

Il s'est assis au bord de la route et a attendu = Il s'est mis à attendre

Parmi les grammaires de référence, seule la *Grammaire contrastive* de Kouznetsova (2000 : 104) note la valeur inchoative. Il est vrai que cette différence est généralement marquée dans la traduction en russe par une forme spécifique (préverbe, par exemple). L'auteur qui mentionne cette valeur s'appuie sur le fait que la langue d'origine des apprenants la comporte ; et donc, inversement, on suppose que les auteurs de celles qui ne mentionnent pas le phénomène ou bien tout simplement l'ignorent, ou encore le jugent hors de portée des apprenants visés, procèdent ainsi parce qu'il est absent de bon nombre d'idiomes. En effet, selon son système temporel et aspectuel, le non-natif rencontre des difficultés d'appropriation différentes de celles du natif, en particulier du fait qu'il aborde cet apprentissage avec, en arrière-plan, le système de sa propre langue.

### **2.3. Conditions d'appropriation par le non-natif : spécificités par rapport au natif**

Pour ce faire, on va miser sur l'intériorisation du fonctionnement du passé simple qui vient s'inscrire à la suite du couple passé composé – imparfait. Par rapport au natif, le non-natif souffrira d'un double handicap : il a des chances d'avoir moins perçu ce temps, faute d'avoir entendu des fables ou des contes et d'avoir lu des récits.

#### **2.3.1. Perception/production**

Chez le natif qui ne le produit guère, le passé simple correspond à une connaissance passive de la grammaire qui est acquise lors d'une étape ultérieure par rapport aux autres temps du passé comme le passé composé ou l'imparfait. Ce principe chronologique d'acquisition a été souligné par Blanche-Benveniste 1990. Selon elle, le natif s'approprie une grammaire en deux temps : une grammaire « première » où se met en place la partie simple et courante du système grammatical, puis une grammaire « seconde » qui fait intervenir des phénomènes moins usuels, généralement écrits, et qui correspond à une grammaire passive<sup>36</sup>. Reproduisant cette chronologie chez le non-natif, l'apparition du passé simple intervient dans les manuels de FLE au niveau B1/B2, une fois que le passé composé et l'imparfait ont été introduits successivement, puis mis en regard. L'ordre grammaire première / grammaire seconde chez le non-natif est donc respecté en FLE et présuppose que le passé simple est plus difficile et moins utile que le passé composé.

Cependant une différence selon que le français est langue étrangère ou non porte sur le rapport perception/production qui révèle une situation assez paradoxale. En dehors des professionnels de la rédaction, le natif utilise rarement le passé simple en production. Il le perçoit, et ce, à l'écrit la majeure partie du temps. Or la présentation du passé simple dans l'enseignement du FLE place le non-natif surtout en situation de production, puisque, à peine initié à ce temps par un texte choisi, il doit mettre en œuvre cette nouvelle connaissance dans des exercices où il lui est demandé de sélectionner passé simple ou passé composé en fonction de cette intention communicative qu'évoque Benveniste (1966 : 244) :

---

<sup>36</sup> Elle oppose par exemple le *en* quantitatif (*J'en prends trois*) et le *en* génitif (*La préface (du livre) en est intéressante*) : le premier bénéficie d'une grande fréquence d'usage tandis que le second pâtit d'un déficit lié à la complexité des règles que suppose son maniement.

« Passé simple et passé composé ne sont pas interchangeables, étant donné que celui-ci établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate les faits en témoin, en participant ; c'est donc aussi *le temps que choisira quiconque veut faire* retentir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent ». <sup>37</sup>

Un support écrit est généralement proposé, mais cette étape où le non-natif perçoit le passé simple en discours est réduite chez lui par rapport aux contacts répétés que le natif a entretenus avec les textes, lequel peut se targuer d'une connaissance passive du passé simple. Les exercices, qui correspondent donc à la phase de conceptualisation (voir 2.3.3) et de production, sont sensiblement les mêmes que ceux proposés aux natifs : cette identité de traitement contraste avec la différence d'expérience qu'ont les non-natifs et les natifs du passé simple.

Malgré tout, sauf parfois dans les descriptions contrastives qui s'adressent à un public étudiant (Kouznetsova, Maun, Nott), on mise sur une certaine passivité de l'élève, puisque l'absence d'explicitation joue en faveur d'une grammaire intériorisée. Car on suppose que l'élève intériorise le système (les microsystèmes) grammatical, ce que, au demeurant, l'on ne peut observer que dans les exercices ou les productions. Or s'il rencontre des difficultés à comprendre ou à employer le passé simple, n'est-ce pas qu'on lui a fourni des données insuffisantes pour qu'il puisse efficacement se constituer une grammaire intériorisée fiable ?

### **2.3.2. Intériorisation des différences entre passé simple et passé composé**

Le concept d'« intériorisation » a été introduit par Besse et Porquier (1991 : 13) : « D'ordre biogénétique et psycho-social [...] ce phénomène n'est pas accessible directement, mais seulement à partir de ses manifestations externes, normales, ou pathologiques ». Ils précisent que deux types de manifestation de la grammaire intériorisée intéressent linguistes et grammairiens :

« d'une part les productions orales ou écrites des sujets qui sont censés la posséder, d'autre part l'aptitude intuitive que ces mêmes sujets ont pour porter des jugements sur la plus ou moins grande grammaticalité de ces productions. »

Comment une grammaire de référence peut-elle favoriser cette intériorisation puisqu'elle est d'abord explicative ? Popova (2000 : 207) indique que le passé simple « n'a aucun rapport avec le présent, c'est pourquoi il s'emploie essentiellement dans la langue écrite. Dans la langue parlée il est remplacé par le passé composé » :

*Comment ! tu as encore oublié ton cahier !*

Bien sûr, cette phase explicite ne va pas vraiment dans le sens d'une intériorisation. C'est ensuite que l'appropriation s'appuie sur l'intériorisation : pour des raisons pédagogiques évidentes, les exemples donnés ne sont pas contrastés avec des exemples non attestés au passé simple, ce qui devrait donner \* *Comment ! tu oublias encore ton cahier !*. Le fait que le passé simple soit exclu en dialogue, notamment aux personnes 2, 4 et 5 reste donc implicite en l'absence de la forme non attestée correspondante au passé simple ; c'est donc là qu'intervient l'intériorisation, par défaut en quelque sorte. Pareille approche s'observe

<sup>37</sup> C'est nous qui mettons en italique.

dans la grammaire contrastive de Maun (2000 : 108-109) à l'intention d'anglophones : si le paradigme entier des formes du passé simple est donné, les exemples illustrant les valeurs sont à la personne 3, comme si les autres personnes étaient moins plausibles en discours. De même, l'exemple cité par Nott (2000 : 476) *Hier il a plu toute la journée* suppose, dans la présentation contrastive opposant les deux temps dans une série d'exemples, à l'exclusion de celui-ci, que le passé simple n'est pas autorisé, mais sans que l'exemple non attesté soit donné explicitement (\* *Hier il plut toute la journée*). On mise donc sur l'installation progressive d'une intuition des environnements possibles et impossibles avec le passé simple. Ici, *hier* relie le passé au présent où parle le locuteur, ce qui est en contradiction avec l'autonomie propre au passé simple.

### 2.3.3. Conceptualisation

Précédemment, l'accent était mis sur un processus plus ou moins inconscient d'appropriation de la langue étrangère. Une autre voie, consciente, consiste à susciter la réflexion métalinguistique, à l'occasion de la présentation d'un nouveau phénomène. Et c'est sans doute là qu'intervient la langue du natif qui « déforme » sa vision de l'autre langue, introduisant parfois des interférences. Un russophone aura tendance dans un premier temps à assimiler le passé simple au perfectif en raison du caractère global du premier et du fait que le second désigne l'intégralité non segmentable ; il produira peut-être alors un passé simple là où le russe utiliserait un perfectif, s'il « filtre » l'information qu'on lui donne sur ce temps en fonction du fonctionnement de sa propre langue. Si le passé simple en français moderne est considéré comme le temps du récit et ne s'emploie pratiquement pas dans le français parlé, en farsi (ou persan) en revanche, il est couramment utilisé pour évoquer même les actions les plus récentes du passé : c'est à la fois le temps du discours et du récit. Et s'il existe une opposition entre temps simple et temps composé, c'est-à-dire entre passé simple ou aoriste (*mâziye sâde* ou *mâziye motlag*) dans :

*Raftand* (« ils/elles allèrent »)

et parfait (*mâziye nagli*) dans :

*Rafteand* (« ils sont partis »)

elle diffère de l'opposition en français car

« l'aoriste en persan peut facilement exprimer un fait présent ou même futur, d'où l'emploi de l'aoriste pour le présent, le subjonctif présent, le futur, le futur antérieur, etc. ; cet emploi est inexistant en français »<sup>38</sup>.

Il serait donc intéressant d'observer, chez les apprenants de FLE qui ont le farsi pour langue 1, si, malgré l'approche « métalinguistique » qui explicite les différences (ou du moins la spécificité du passé simple français), il existe toujours des écarts liés à l'assimilation relative du temps du français à celui du farsi.

Qu'on laisse l'apprenant se constituer lui-même sa grammaire intériorisée ou qu'on le guide par une réflexion explicite d'ordre métalinguistique, il s'agit de trouver le moyen de

<sup>38</sup> Sadidi Zahra. 2012. *Position de thèse*, <http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Positionx.pdf> (consulté le 11/08/2013).

remédier à ces écarts. L'activité de « conceptualisation » proposée qui consiste à attacher aux données linguistiques observables une notion, visera

« moins à faire acquérir un savoir métalinguistique solide sur la langue-cible qu'à amener l'apprenant à tester celui qu'il élabore spontanément à son contact ; à en changer, adapter, ou même détruire, les représentations métalinguistiques qu'il s'en fait, afin qu'elles deviennent plus adéquates à leur objet [...] » (Besse et Porquier 1991 : 110)

Ainsi, *Alter Ego B1* (2013 : 165) propose, à titre d'« initiation au passé simple » de réfléchir aux problèmes suivants :

« a. Pourquoi et dans quelles circonstances Stendhal utilise-t-il le passé simple ; 2. Notez la phrase où passé composé et passé simple sont utilisés ensembles. Expliquez la différence entre les deux temps ».

C'est dans le cadre d'un texte *Mémoires d'un touriste* que l'élève doit repérer la valeur du passé simple et qu'au sein d'une phrase il doit pouvoir le discriminer du passé composé : « Le féroce Carrier, scandalisé du sujet religieux qui était peint à la coupole, la *fit* couvrir d'une couche de peinture à l'huile que dernièrement l'on *a essayé* d'enlever ».

## Conclusion

Le constat pessimiste, dans les années 30 du siècle dernier, de Bally qui opposait au passé simple « capricieux » le caractère « analytique et régulier » du passé composé, suggère que le premier est moribond et a laissé la place au second.

De fait, le passé simple reste un temps qui correspond à une compétence passive. Comme passé simple et passé composé sont souvent substituables, on pourrait conclure que son appropriation par le non-natif est superflue et qu'il serait plus simple d'en faire l'économie en utilisant systématiquement un passé composé là où un francophone utiliserait éventuellement un passé simple, d'autant que les différences restent ténues.

Pourtant, ces différences existent, stylistiques ou autres, et leur perception ne peut se mettre en place que progressivement et selon la langue du non-natif. Même si cette mise en place est compliquée par la difficulté à cerner la spécificité du passé simple, il serait dommage de priver le non-natif de ce volet dans la trilogie imparfait – passé composé – passé simple qui fait l'originalité du français et donne accès à la littérature. De plus, le passé simple n'est pas cantonné à des genres écrits relevant d'un style recherché : sa présence dans des biographies et dans les romans policiers l'associe à des genres grand public ; on le trouve aussi dans des productions qui ne sont ni historiques ni littéraires puisque la presse journalistique l'utilise, et notamment *L'Équipe*. Enfin, avec certaines émissions télévisées revenant sur le parcours d'un personnage historique ou politique, le passé simple réputé réservé à l'écrit s'introduit en force dans l'oral, si bien que prononcer sa disparition et l'invoquer pour en faire l'économie dans les apprentissages ne semble pas d'actualité pour le FLE.

## Références

- BALLY, C. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux, 1932.
- BENVENISTE, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard, 1966. ISBN 9782070293384.
- BESSE, H., PORQUIER, R. 1991. *Grammaires et didactique des langues*, Paris : Hatier/Didier, 1991. ISBN 2-278-06933-0.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1990. Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en*. In : *Recherches sur le français parlé*, Vol. 10, p. 51-73. ISSN 0224-0041.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., ROUGET, C., SABIO, F. 2002. *Choix de textes de français parlé – 36 extraits*. Paris : Champion, 2002. ISBN 2745305530.
- BRES, J. 1998. Temps, langage, praxis : de l'imparfait et du passé simple. In : *L'Information grammaticale*, Vol. 77, p. 33-37. ISSN 0222-9838.
- CSECSY, M. 1968. *De la linguistique à la pédagogie : le verbe français*. Paris : BELC & Hachette / Larousse, 1968. ISBN 2-01-003692-1.
- ENGEL, D. M. 1998. Combler le vide ? Le passé simple est-il important dans le système verbal ? In : *Cahiers Chronos 3, Variations sur la référence verbale*. Amsterdam, Atlanta : Rodopi, 1998, p. 91-107. ISSN 1384-5357.
- GROSS, M. 1968. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse (langue et langage), 1968. ISBN 2-86973-000-4.
- GUILLAUME, G. 1984. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de l'architecture du temps dans les langues classiques*. Paris : Champion, 1984. ISBN 2 85203 129 9.
- GÜNDÜZ, M.-P. 2005. Articulation problématique des descriptions grammaticales et des pseudo-compétences chez les apprenants de FLE. L'exemple des temps du passé. In : *Acquisition et interaction en langue étrangère*, Vol. 43-63, 23, 2005, mis en ligne le 15 décembre 2007. Available from: <http://aile.revues.org/1708>. ISSN électronique 1778-7432.
- KOUZNETSOVA, I. N. 2002. *Grammaire contrastive du français et du russe*. Moscou : Strateguia, 2002. ISBN 5-9234-0023-5.
- LEEMAN, D. 1994. *Grammaire du verbe. Des formes au sens*. Paris : Nathan, 1994. ISBN 2-200-34444-9.
- MARQUE-PUCHEU, Chr. 1998. *L'inchoatif : marques formelles et lexicales et interprétation logique*. Cahiers Chronos, Vol. 4, p. 233-257. ISSN 1384-5357.
- MAUN, I. 2000. *Radical ! A practical guide to French grammar*. London : Arnold, 2000. ISBN 0-340-71977-X.
- MELEUC, S., FAUCHART, N. 1999. *Didactique de la conjugaison. Le verbe autrement*. Paris : Bertrand Lacoste & Toulouse, CRDP, 1999. ISBN 2-7352-1480-X.
- ROBERT, J.-M. 2008. *Savoir faire : Grammaire du français langue étrangère*. Paris : Ellipses, 2008. ISBN 2729837736.
- TOURATIER, C. 1996. *Le système verbal du français. Description morphologique et morphématique*. Paris : Armand Colin, 1996. ISBN 2-200-01378-7.
- VASSANT, A. 1988. Le passé simple dans le système aspectuel du verbe français. In : *L'information grammaticale*, Vol. 38, p. 40-45. ISSN 0222-9838.

- VETTERS, C. 1993. Passé simple et imparfait : un couple mal assorti. In: *Langue française*, Vol. 100, p. 14-30. ISSN 0023-8368.
- WEINRICH, H. 1973 [1964]. *Le temps : le récit et le commentaire*. Paris : Seuil (trad. Michèle Lacoste), 1973. ISBN 2-02-002044-0.
- WEINRICH, H. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier (trad. Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert), 1989. ISBN 978-2-278-03681-3.
- Méthodes et grammaires de référence en français langue étrangère consultées
- Agenda 2. Méthode de français*. Paris : Hachette, 2011. ISBN 978-2-01-155804-6.
- Alter ego B1*. Paris : Hachette, 2013. ISBN 978-2-01-155814-5.
- Festival 3 B1*. Paris : Clé International, 2007. ISBN 978-2-09-035326-6.
- CAQUINEAU-GÜNDÜZ, M.-P. et al. 2007. *Les 500 exercices de grammaire, B2*. Paris : Hachette, 2007. ISBN 2-0115-5438-1.
- NOTT, D. 1998. *French grammar explained*. London : Hodder & Stoughton, 1998. ISBN 0 340 71121 3.
- ПОРОВА, I. N., КАЗАКОВА, J. A. 2000. Грамматика французского языка (*Grammatika francuzskogo jazyka*). Moscou : Nestor Academic Publishers, 2000. ISBN 5-901074-02.

### **Contact**

Christiane Marque-Pucheu  
Université Paris-Sorbonne  
Christiane.marque-pucheu@paris-sorbonne.fr

# SUR L'ARBITRAGE INTERNATIONAL COMME SITUATION DE COMMUNICATION

Michele Paolini

## Abstract

Cette étude vise à aborder la question de l'arbitrage comme situation de communication, en soulignant l'importance des contextes et des circonstances particulières. Parmi les contextes et les circonstances considérées, l'article examine le cas d'un arbitrage international *ad hoc* entre parties privées impliquées dans un différend relatif à un problème technique de fiabilité en mécanique. En particulier, on analyse les problèmes de communication interdisciplinaire entre juges et experts.

**Mots-clés :** Termes, définitions, règles circonstanciées

## Abstract

This study aims to approach the issue of arbitration as a communication situation, stressing the importance of contexts and circumstances. Among the contexts and circumstances considered, the paper examines the case of an *ad hoc* international arbitration between private parties involved in a dispute relating to a technical problem of mechanical reliability. In particular, it analyzes the problems of interdisciplinary communication between judges and experts.

**Key words:** Terms, definitions, circumstantial rules

## Introduction

Le complexe de phénomènes auxquels, dans les relations internationales, nous nous référons par le terme « mondialisation », selon Philippe Moreau Defarges (2004, [1997], p. 7, 31), serait le résultat de ce qu'il décrit comme une « européanisation du monde » et porteraient essentiellement sur une « explosion des flux » à l'échelle mondiale.

Ce phénomène concerne principalement la circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services. Ces éléments sont suffisants pour évoquer une série de questions : la pluralité et la normalisation progressive des systèmes de règles et de contrôles entre les États, l'interconnexion des marchés, les représentations mentales selon lesquelles les acteurs opèrent cette action dans ces scénarios, même par l'intermédiaire des moyens de communication et du langage.

Marchés, systèmes juridiques et représentations mentales sont des systèmes spécifiques, même s'ils sont liés et interdépendants. Ils ne sont pas caractérisés par des mouvements parfaitement synchronisés. Leurs dynamiques, en d'autres termes, se déroulent à des vitesses différentes. Par exemple, l'ouverture des marchés est, à certains égards, plus rapide que le changement dans les règles et le développement des représentations mentales des personnes travaillant spécifiquement dans les marchés.

Nous ne croyons pas dépassée la remarque faite il y a quelques années par Felix Mayer (2002, p. 127):

« L'harmonisation des différents systèmes juridiques est un objectif encore très loin d'être atteint ».

Nous nous situons dans un problème général : comment l'étude de la langue et de la communication peut-elle faciliter les progrès dans cette direction ? C'est-à-dire, une meilleure intégration entre la circulation des marchandises, l'application des normes internationales et les représentations mentales des parties concernées. C'est le contexte dans lequel nous avons l'intention d'articuler notre intervention.

### 1. La monosémie présumée du terme «catastrophique»

Nous voulons poser une question ici: comment un mot peut et doit-il être distingué, selon que nous sommes à l'intérieur d'une langue spécialisée ou dans la langue générale ? Et comment doit-il se rapporter à une ou plusieurs unités de signification ? En outre, comment le sens de ce mot peut-il varier en fonction du contexte dans lequel nous le trouvons, et dans une situation de communication spécifique, bien sûr dans le cadre des relations établies par un marché international ?

Prenons l'exemple de l'adjectif « catastrophique ». Un dictionnaire français de langue générale, le Larousse en ligne, propose cette définition :

**Catastrophique** : Qui prend les caractères d'un désastre : terrible, affreux.

Nous savons que c'est une acception, une signification particulière. D'autres contextes peuvent générer d'autres significations. Ici nous nous référons à une présence ubiquitaire et dispersée du mot dans l'univers de l'interdiscursivité, d'ailleurs facile à détecter à travers toute recherche menée par les engins usuels du réseau Internet. Nos exemples sont inspirés en particulier par Paolini (1997). Voyons-les :

1. Dans le domaine de l'assurance: dommage « catastrophique » pour une entreprise est mesurée en termes d'impact sur les revenus annuels, lorsqu'il génère une perte supérieure à 50 pour cent.
2. Dans le droit civil italien: dommage « catastrophique » est le résultat de la souffrance endurée par la personne qui assiste clairement la disparition de sa vie.
3. Dans le domaine de l'Échelle internationale des événements nucléaires, (*International Nuclear and radiological Event Scale*) : un accident « catastrophique » est de relâcher à partir d'un site de production vers l'extérieur de grandes quantités de matières radioactives (supérieures à 10 équivalents de PBQ de l'iode-131) dans une très grande surface, ce qui entraîne des effets aigus sur la santé des populations exposées et avec de graves conséquences sur l'environnement.
4. En mécanique, une défaillance catastrophique peut déterminer la rupture irrémédiable d'une pièce dans une machine.

Bien sûr, nous pourrions proposer d'autres exemples similaires, d'autres unités de signification. Ainsi, dans le domaine maritime, un événement catastrophique a pour équivalent sémantique « naufrage », « incendie », « abordage ».

Cependant, nous préférons entrer dans la sphère du discours technique, notamment mécanique : cela nous donne l'occasion d'observer et de vérifier « sur le terrain » les conditions d'une objectivité possible de la communication où il est clair que cette objectivité est, ou devrait être, une règle du discours.

Il faut dire tout de suite que le schéma précédent a ses avantages et ses inconvénients. L'avantage est qu'il montre immédiatement un phénomène au niveau de polyvalence pragmatique et fonctionnelle. L'inconvénient est que cela pourrait donner une fausse idée sur l'existence d'une compétence spécifique homogène en tout domaine. Par conséquent, cette illusion pourrait conduire à de mauvaises conclusions sur la nature du signe terminologique. La mauvaise conclusion est que la monosémie présumée du terme (ici le mot « catastrophique ») soit compatible avec les processus de communication à travers lesquels il s'actualise. Ce qui à notre avis n'est pas le cas.

## **2. Une situation de communication : l'arbitrage**

Nous voulons, à ce point, assumer une situation de communication pour obtenir ensuite quelques considérations généralisables. On imagine ici une situation typique : une relation économique entre deux entreprises industrielles sur le marché international. Nous allons examiner, dans ce contexte, cette relation en termes de communication. La nature de la relation, dans notre hypothèse, sera Achat/vente. L'objet seront des machines textiles industrielles. Les acteurs de la relation vont jouer les rôles : vendeur et acheteur. Le vendeur sera italien ; l'acheteur sera allemand. Les deux langues respectives devront être médiées par des traducteurs en langue anglaise, car la langue d'Albion sera véhiculaire dans cette affaire. Bien entendu, un certain nombre de stéréotypes culturels, à ce stade, sont déjà en activité, et pas seulement au niveau de la conscience. Nous les laissons travailler dans l'ombre pour revenir à la lumière.

La forme juridique d'une telle relation sera le contrat. La forme linguistique du contrat sera, nécessairement, l'anglais. Le texte de l'accord, dans sa partie finale, contiendra une clause prévoyant que tout différend devra être réglé conformément aux procédures de l'arbitrage international. Le cadre juridique, dans notre cas, sera la loi italienne. Une autre clause du contrat contiendra aussi une déclaration de conformité, selon laquelle les machines seront appropriées, dans chaque caractéristique, aux règlements européens et allemands. Dans le cas contraire, le contrat prévoit également un mode de règlement du différend. Nous citons ci-dessous un modèle de texte :

All disputes arising out of or in connection with this Agreement shall – to the exclusion of recourse to the state courts – be finally settled under the Rules of Procedure of the International Chamber of Commerce, Paris, in accordance with the said Rules. The seat of arbitration shall be Milan.

[Tous différends découlant de ou en relation avec le présent accord – à l'exclusion des recours devant les tribunaux de l'État – seront tranchés définitivement en vertu des Règles de procédure de la Chambre de commerce internationale, Paris, conformément à ces règles. Le siège de l'arbitrage sera Milan].

À ce stade, la structure narrative de notre discours implique la rupture d'un équilibre initial. Les machines vendues déçoivent l'acheteur. Cette déception serait causée par des défaillances systématiques. Des défauts mécaniques irréparables, qui nuisent au bon fonctionnement de la machine.

Cela laisserait donc supposer que le vendeur n'ait pas rempli ses obligations contractuelles. D'où le différend entre vendeur et acheteur. Par conséquent, encore, l'ouverture d'une procédure d'arbitrage.

### **3. L'arbitrage apparaît sous la forme d'un récit**

Rappelons brièvement ce qu'est un arbitrage international, même si le discours juridique n'est pas l'objet de notre communication.

L'arbitrage international, en droit international, est l'un des moyens de règlement pacifique des différends. Il est caractérisé par la volonté des parties de régler un désaccord (présent ou futur) grâce à l'intervention d'arbitres choisis par elles, qui doivent trancher selon la loi. Dans ce cadre, les parties peuvent décider par écrit de soumettre les questions en litige à un arbitre dont la décision sera exécutoire. En d'autres termes, elle deviendra contraignante.

A ce moment, la situation change. Ce rapport n'est plus économique ni commercial, mais il devient juridique et technique. Par conséquent, les connaissances impliquées sont différentes. En outre, les conditions produisent une certaine évolution, déterminée par la procédure et décrite dans le temps. En bref, même dans le sens technique, il y a ici la naissance d'un récit.

La communication doit alors s'adapter à cet environnement et à cette circonstance spécifique et ceci pose la question du rapport entre langue spécialisée et langue générale, mais pas seulement. En effet, nous devons prendre en compte divers sujets reliés aux notions d'indexicalité, intentionnalité et division du travail linguistique.

Notre affirmation que l'arbitrage apparaît sous la forme d'un récit, comme nous le savons bien, n'est pas innocente. Evidemment, nous semblons ici consulter les pages les plus glorieuses du structuralisme (Barthes, 1966). Nous en acceptons les conséquences. De toute façon, ce que nous voulons mettre en évidence, dans la forme que prend cette affaire, c'est-à-dire l'arbitrage comme récit, c'est d'abord l'unité structurale (d'ordre logique et chronologique) d'une série d'unités fonctionnelles qui la composent, dont le caractère est essentiellement de communication ; deuxièmement, c'est le caractère mixte des discours qui composent cet ensemble solidaire : discours économique (dorénavant DE), discours technique (DT), discours juridique (DJ) et discours commun (DC).

Voilà comment nous croyons pouvoir résumer de la manière la plus simple l'ensemble du processus, avec la présence des types prédominants de discours :

Conflit (DC+DT+DE) → procédure d'arbitrage (DC+DE+DT+DJ) → solution (DJ+DE)

Il est évident que chaque agent est influencé non seulement par l'objet de son discours, avec des connaissances spécialisées impliquées, mais aussi par l'intention avec laquelle ce discours est produit, dans un certain contexte et dans un cas donné.

Les agents, ou participants, sont répartis symétriquement entre les parties en conflit, dorénavant PV le vendeur, PA l'acheteur. Leurs rôles sont dans les deux sens, complètement réversibles. Cela par définition, car ici le tort c'est toujours la raison de l'autre. Au moins

jusqu'au moment où l'incertitude du conflit se transforme en son contraire à travers la conclusion de la procédure. C'est la séquence dans laquelle l'indétermination est résolue dans la certitude du jugement.

Nous essayons de fournir un aperçu des participants au sein de la procédure :

sujet : avocat PA ↔ PV ; locuteur expert ; DJ

objet : jugement ; DJ

destinateur : PA ↔ PV ; DE

destinataire : juge, locuteur expert ; DJ

adjuvants : experts PA ↔ PV ; locuteurs experts ; DT. Traducteurs PA ↔ PV

opposant : PA ↔ PV ; DE

Les rôles de juge, avocat, expert ont un caractère de rigidité et de non-interchangeabilité. Ce sont des fonctions qui sont immuables. Par ailleurs, leur discours est totalement conditionné par leur position et par leur relation, à tous les niveaux. Même les statuts de subjectivité et d'objectivité sont strictement réglementés. Le discours des avocats doit être subjectif d'un côté, tout comme le discours du juge doit être objectif de l'autre côté. Ce qui détermine ces règles est une intentionnalité produite par le contexte et liée aux rôles que nous pouvons maintenant qualifier d'actantiels (Greimas, 1966 a, p. 39-41).

Dans un tel système, l'expression de jugements techniques est totalement ritualisée, mais non dénuée de contenu. Ainsi, l'expert PA ne sera pas en mesure de soutenir un point de vue neutre ou même favorable à l'autre partie. Ce qui est également vrai dans le sens inverse pour l'expert PV. Autrement dit, le discours de l'expert n'est pas compréhensible (ou pas seulement) par rapport au contexte (technique), mais il devient reconnaissable par rapport à la situation (ici le rôle actantiel dans une procédure d'arbitrage). A cet égard, nous avons bien évidemment pris en compte les indications que la notion d'indexicalité peut suggérer.

Comme nous le verrons, cela entraîne des conséquences qui se reflètent sur toutes les unités qui composent la structure en question, y compris les unités de signification au niveau lexical, à savoir, dans le cas du DT, les termes.

Revenons alors à la question avec laquelle nous avons commencé, c'est-à-dire l'adjectif « catastrophique ». Maintenant, compte tenu de ce que nous avons considéré dans notre cas, les défauts des machines seront-ils vraiment, dans le sens technique, « catastrophiques » ?

Le jugement est sous la pleine responsabilité du juge et sa décision sera basée sur l'analyse de la documentation technique produite par les parties. La sentence, forme prise par le jugement, sera basée sur l'analyse de cette documentation produite par les experts et examinée lors de la procédure. Le juge, en tant qu'émetteur d'un discours juridique DJ, est dans la condition d'un expert, alors que dans la condition de destinataire d'un texte technique DT, en forme d'expertise, il est à l'état d'un « locuteur conscient » du DC : qui sait qu'il existe un savoir expert pertinent qui n'est pas sous son contrôle Handwerker (1989, p. 77) .

Dans une interaction de cette sorte, dans laquelle les types de discours se croisent, chaque actant à son tour est dans la condition d'expert ou de profane, en fonction du temps, en fonction de la direction du processus de communication et selon les circonstances dans leur ensemble. Ici, nous pouvons voir qu'il y a une division du travail linguistique, comme c'est tout à fait clair, d'après Putnam (1975). Elle ne passe, non seulement à travers le système entre un actant

et l'autre, mais plutôt à travers chaque actant et, ce faisant, elle examine les composantes de sa compétence professionnelle, les reliant aux circonstances de leur utilisation.

#### 4. « Types de locuteurs » ou types de locution ?

Nos locuteurs sont-ils des trois « types », comme d'après Handwerker (1989, p. 77) ? Ou bien, peut-on les encadrer dans un schéma qui représente des « types de locuteurs » ?

Examinons le schéma :

1. Locuteur innocent ( $LOC_I$ ) qui ignore l'existence du « savoir expert ».
2. Locuteur conscient ( $LOC_C$ ) qui sait qu'il existe un « savoir expert » pertinent, qui n'est cependant pas en mesure de maîtriser.
3. Locuteur expert ( $LOC_E$ ) pour qui l'utilisation du terme dans le discours scientifique alterne avec l'utilisation de ce terme dans la communication quotidienne.

Cette représentation, bien qu'intéressante, ne s'adapte pas complètement à nos circonstances. Elle nous semble qu'elle est, en fait, trop restreinte et rigide. Dans le cas considéré, à la limite, chaque actant occupe une position « fixe » et statique par rapport au système, mais dynamique en face de lui-même. Une position à double face, composée de traits de présence et absence, intermittentes, des connaissances spécialisées. Comme nous l'avons déjà mentionné, chacun à son tour nous semble être expert en quelque chose : travail manuel, loisirs, sport, cuisine, mode, grammaire, jardinage, jurisprudence, mécanique, finance ou physique quantique. Par conséquent, si nous regardons l'univers des locuteurs, personne ne se trouve innocent. En d'autres termes, chacun est spécialiste dans un domaine donné, dans un temps donné, dans une circonstance donnée. Nous n'avons donc pas raisons de croire à l'existence du premier type de locuteur. Un « locuteur innocent » n'existe pas. En outre, après avoir développé l'idée d'une dichotomie fondamentale entre présence et absence de compétences spécialisées, il faut souligner que, contrairement à ce que suggère la définition de « type », la définition même de « actants » est due au fait qu'ils sont identifiés par ce qu'ils *font* et non par ce qu'ils *sont* : innocent, conscient, expert.

Donc, notre problème est de savoir qu'il y a activation et désactivation de compétences sur la base d'un double mécanisme de sélection (MS) et de commutation (MC) entre connaissances spécialisées (CS) et sens commun (SC). C'est un dispositif qui permet de sélectionner l'information sémantique, afin de la rendre disponible à toute pratique de la communication. Cela présuppose l'existence d'un espace sémiotique dans lequel opérer cette « sélection encyclopédique » et, également, suppose une entité qui effectue ces opérations : un « lector in fabula » (Eco, 1979/2013, p. 13-49).

$$MS \rightarrow MC \begin{cases} (1) CS \text{ actif}; SC \text{ inactif} \\ (2) CS \text{ inactif}; SC \text{ actif} \end{cases}$$

Nous avons essayé d'expliquer pourquoi le juge, notre « lector in fabula » (toutefois, pas le seul), face à l'adjectif « catastrophique », dans ce contexte et dans ce cas, choisit (ou devrait) la seule signification pertinente, parmi les nombreuses possibles : « rupture irrémédiable ».

## 5. Règles circonstancielles

Le cas est-il donc résolu ? Pas encore, car nous réalisons que cet adjectif, engagé comme terme dans un discours technique, n'a pas le même sens dans les deux rapports techniques produits pour le compte de PV et PA.

La décision du juge doit répondre à la demande d'annulation d'un contrat avancée ici par PA. La question pour lui est : « y a-t-il une non-conformité de la machine par rapport aux termes du contrat ? » Les deux parties donnent des réponses différentes et alternatives. PV soutient la thèse d'une non-existence substantielle des défauts dénoncés par PA. Pour sa part, PA soutient que la simple existence de défauts peut constituer un motif suffisant pour entraîner la résiliation de la relation contractuelle. Leur argumentation est exprimée dans la même langue cible, à savoir l'anglais, et les termes utilisés sont les mêmes. Le devoir de chaque technique d'enquête est de fournir un appui scientifique adéquat à la formulation d'un tel jugement.

Substance de cet appui technique, est : 1) d'établir si les lamentations de PA correspondent à des lacunes effectivement méritantes de l'attribut de « défauts » et, à ce titre, définissables comme sources de non-conformité de la machine ; 2) si des défauts sont repérés et si elles affectent notablement, dans un sens négatif, la performance industrielle de la machine ; 3) quelles sont les modalités et la valeur qui définissent une violation possible ; 4) dans le cas où le point 1 ait une réponse affirmative, si une analyse appropriée de la machine révèle que la gravité des « défauts » présumés entraîne une dégradation incompatible avec les stipulations. Auparavant nous avons parlé de la « substance » de cet appui technique. Maintenant, pour nous, il s'agit essentiellement d'un ensemble de règles de circonstance.

## 6. L'interprétation d'un terme

Les arguments avancés par PV et PA s'opposent précisément sur la signification attribuée à l'adjectif « catastrophique », que nous savons être appliqué à la défektivité de la machine. Ce n'est pas une différence sémantique au niveau du lexique commun. Le lexique commun n'est plus concerné. Mais ce n'est même pas une question relative à l'information sémantique véhiculée par « catastrophique » en tant que terme. À ce niveau, le lexème anglais « catastrophic » transmet une information sémantique sans incohérences interlinguistiques manifestes par rapport aux unités équivalentes en allemand (« katastrophal ») et en italien (« catastrofico »).

**Catastrophic** : The defect involves an irreparable failure of the machine.

Cette définition (sR), exprimée ici en anglais, renvoie à une mesure de la gravité d'un défaut mécanique sur une échelle standardisée internationalement. Dans cette limite, le terme remplit sa tâche, car il est monoréférentiel et désigne une notion sans ambiguïté. Du moins en apparence. Par conséquent, l'écart entre PV, qui interprète sR<sub>2</sub> et PA, qui interprète sR<sub>1</sub>, se situe ailleurs. Cet « ailleurs » n'est plus la place du monoréférentiel. Il s'agit, au contraire, du lieu de l'interprétation.

$$S \rightarrow sR \left\{ \begin{array}{l} sR_1 \\ sR_2 \end{array} \right\} R$$

À notre avis, ce que nous avons ici n'est pas une simple relation entre un signe S et un référent R, mais une chaîne (que je représente dans la forme la plus simple) de renvois intermédiaires qui viennent par la suite en contact avec un objet extralinguistique. Ces renvois intermédiaires (ici sR) mènent à objets conceptuels et cela, par l'entremise d'interprètes et de l'interprétation, il est en relation avec leur pluralité. Peirce dit que l'idée elle-même est un signe : « an idea is itself a sign ». Donc, nous sommes arrivés au point. Cette idée est traitée par les interprètes comme un signe, en fait. Voyons sR. Nous ajoutons maintenant: comme un signe linguistique, d'où la polysémie entre sR<sub>1</sub> et sR<sub>2</sub> (Peirce, 1986, p. 67-68).

Dorénavant, nous devons renverser la relation et nous allons donc l'observer du point de vue de l'interprétation. Elle est double, comme le sont les deux objectifs extralinguistiques des interprètes, basés sur un dispositif de contraintes sociales et professionnelles dont on a parlé. Elle est donc déterminée par deux approches différentes.

## 7. La définition pertinente

L'approche de PA vise à évaluer la pertinence des défauts de la machine, en présence d'une garantie contractuelle de sa qualité. Cette approche est basée sur le poids des actions nécessaires pour réparer tous les défauts dans un cadre chronologique placé dans le stade infantile du cycle de vie de la machine. Cette approche tend à ne pas montrer les caractéristiques spécifiques du défaut. Le défaut est assez tautologique: un défaut est un défaut. Autrement dit, au niveau d'inférence: le défaut ne doit pas exister. Il faut se rappeler, ce qui n'est pas indifférent, qu'une machine industrielle est une structure composée de milliers d'éléments. D'après PA, si un composant, parmi des milliers, n'est pas réparable, ce défaut est dit « catastrophique ». Cette perspective est focalisée exclusivement sur la localisation de la panne, à savoir sur le comportement du composant. Un tel comportement est considéré isolément, comme étant à l'origine des défauts. PA mettra l'accent sur toute difficulté de rétablir la fonctionnalité du composant en soi. Par conséquent, l'impossibilité de réparation du composant sera considérée comme précisément « catastrophique ».

L'approche de PV sera radicalement différente. PV a vendu des machines, pas un groupe de composants isolés. Donc, l'objectif de la décision arbitrale devrait être, selon lui, l'évaluation de la fonctionnalité des machines, pas la présence de défauts individuels et particuliers. En d'autres termes, au niveau de l'inférence: la condition d'absence de défauts appartient à Dieu et, bien au contraire, en ce qui concerne les affaires humaines et de la mécanique, l'évaluation doit porter sur les niveaux d'acceptabilité ou inacceptabilité des défauts. L'approche de PV soutient qu'il est nécessaire d'évaluer la machine industrielle en tant que système, toutes choses considérées. Une défaillance catastrophique d'un composant, en réalité, pourrait être, pour la machine, totalement indifférente. Exemple produit par PV: si un pneu est défectueux, vous changez le pneu, vous ne changez pas la voiture: la faute n'est pas « catastrophique ».

Ici c'est vraiment le cas de dire que le récit arrive à son terme. La sentence arbitrale donnera raison aux arguments de PV : entre les deux options sémantiques sR<sub>1</sub> et sR<sub>2</sub> l'interprétation du juge n'a pas été motivée uniquement par le sens commun, mais par une vaste documentation technique. Il n'y avait aucune définition du terme en question qui devait être rejetée de manière abstraite, mais une définition plus pertinente par rapport à un ensemble de règles circonstanciées.

## Conclusion

Il serait trop facile de conclure que le problème provient d'un malentendu et que la notion même de vice irréparable a été simplement attachée maladroitement à des objets différents. Rien n'a été laissé au hasard. En fait, le litige portait sur les mêmes objets matériels et conceptuels et cela concernait les termes. Il y a donc eu divergence d'interprétation, mais pas d'objet. La définition de ces termes a alors joué un rôle crucial dans le cadre des obligations contractuelles. C'est une différence d'interprétation, d'ailleurs, qui a généré le conflit. Maintenant, notre discours vient de mentionner un certain nombre de questions qui font allusion à l'existence du «non-dit». Un appareil d'implicites et présuppositions, dont le facteur le plus notable serait une sorte de théorie du risque qui suppose caractéristiques complètement différentes entre  $sR_1$  et  $sR_2$ .

Nous avons soigneusement étudié le texte du contrat (imaginaire mais pas trop) entre PV et PA et, à ce moment-là, nous avons trouvé qu'il n'y avait aucune mention d'une terminologie ou de définitions des termes et des règles circonstanciées.

Les controverses naissent souvent d'interprétations divergentes d'un signe ou d'un texte dans un même contexte. Termes, définitions et règles circonstanciées, précisés à l'avance, auraient permis une communication moins controversable. Nous souhaitons donc qu'ils puissent trouver leur place, comme l'exigent les circonstances, dans les contrats futurs.

## Bibliographie

- BARTHES, R. 1966. Introduction à l'analyse structurale du récit. In : *Communication*, 8, 1966, p. 1-27.
- DEFARGES, P. M. 2004, [1997]. *La mondialisation*. Paris : Presses Universitaires de France, 2004, [1997]. ISBN 2-13-054311-1.
- ECO, U. 1979/2013. *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*. Milano : Bompiani, 2013 [1979]. ISBN 978-88-452-4806-1
- GREIMAS, A. J. 1966a. Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique. In : *Communication*, 8, 1966, p. 28-59.
- GREIMAS, A. J. 1966b. *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris : Larousse, 1966. ISBN 978-2-13-052763-3.
- GREIMAS, A. J., RASTIER, F. 1968. The interaction of Semiotic Constraints. In : *Yale French Studies*, n°41, p. 86-105.
- GUILBERT, L. 1973. La spécificité du terme scientifique et technique. In : *Langue française*, n°17, 1973, p. 5-17.
- HANDWERKER, B. 1989. Savoir lexical, savoir expert : problèmes de représentation. In : *DRLAV, Revue de linguistique*, 40, 1989, p. 63-87.
- MAYER, F. 2002. Sinonimia ed equivalenza. In : *Manuale di terminologia. Aspetti teorici, metodologici e applicativi*, M. Magris, M.T. Musacchio, L. Rega, F. Scarpa (a cura di). Milano : Hoepli, 2002, p. 115-133. ISBN 978-88-203-2943-3.
- MORTUREUX, M. C. 1975. Les vocabulaires scientifiques et techniques. In : *Carnets du Cediscor*, n°3, 1995, p. 13-25.

- PAOLINI, G. 1997. *L'analisi del rischio elemento integrante della progettazione e della gestione degli impianti funiviari*, [en ligne] [consulté le 16-09-2014] Disponible sur : <http://www.oitaf.org/ref/refpaoli.doc>.
- PEIRCE, C. S. 1986. On the nature of signs. In : *Writings of Charles S. Peirce. A chronological edition*. Volume 3. 1872-1878. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 1986, p. 67-69. ISBN 0-253-37203-8.
- PUTNAM, H. 1975. The meaning of 'Meaning'. In : *Mind, Language and Reality. Philosophical Papers*, vol. 2. Cambridge : Cambridge University Press, 1975, p. 131-193. ISBN 0-521-20668-5.
- RICOEUR, P. 1977. Expliquer et comprendre. Sur quelques connexions remarquables entre la théorie du texte, la théorie de l'action et la théorie de l'histoire. In : *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, Tome 75, N°25, 1977, p. 126-147.
- TOLLENAERE, F. de. 1973. Lexicographie et linguistique : la signification du mot. In : *Meta : journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, vol. 18, n° 1-2, 1973, p. 139-144.

### **Contact**

Michele Paolini

Pedagogická fakulta, Univerzita Komenského v Bratislave

paolini@fedu.uniba.sk

# WHAT DO TERMINOLOGICAL EXPRESSIONS IN THE MEDIA INDICATE?

Dagmar Škvareninová

## Abstract

Different groups of terminological expressions from print media are dealt with in this paper. Various groups of these expressions, which have been excerpted from the renowned magazine *The Economist*, are primarily studied in their pragmatic perspective. This approach towards terminological expressions thus highlights their indications in media communication and at the same time it proves the fact that terminological expressions mirror the current situation in society. Besides this, the study focuses on some specific terminological expressions that either designate recent changes worldwide or name some specific phenomena, which are typical of a particular society with its culture. In addition to this, the study should broaden the knowledge not just of professionals in the field of linguistics and economy, but it might be a useful contribution to whoever is interested in these issues.

**Key words:** terminology, terminological expressions, print media, commentary, publicistic stylistic model, pragmatic approach

## Abstrakt

V našom príspevku skúmame rozličné skupiny terminologických spojení, ktoré boli vyexcerpované z renomovaného týždenníka *The Economist*. K viacslovným terminologickým pomenovaniám pristupujeme predovšetkým z pragmatickej perspektívy, keďže práve táto nám umožňuje pojednávať o ich význame a funkcii v mediálnej komunikácii, ktorej súčasťou sú aj ekonomické komentáre. V príspevku sa zameriavame aj na špecifické terminologické neologizmy ekonomických komentárov, ktoré odzrkadľujú ekonomické a politické zmeny v súčasnom dianí, a ktoré sú zároveň typické pre istú sociokultúru. Cieľom príspevku je priniesť nové informácie nielen pre odborníkov z oblasti lingvistiky a ekonómie, ale pre všetkých, ktorí sa o tieto oblasti zaujímajú.

**Kľúčové slová:** terminológia, terminologické spojenia, printové médiá, komentár, publicistický štýl, pragmatický prístup

## Introduction

This study with a highly pragmatic approach towards terminological expressions is divided into three parts. The first part outlines some of the basic theoretical concepts of terminological expressions and their attributes in general. The second part subsequently explains the methodology of our research, and the third part comes with the findings of our research, highlighting primarily pragmatic attributes of terminological expressions from the media. We assume that this study might prospectively be a useful contribution for both linguists as well as professionals in the field of economy and media communication who may benefit from its linguistic as well as pragmatic facet.

## 1. Linguistic approach towards the concept of “terminological expressions”

A quite high frequency of terminological expressions is typical of publicistic texts (Findra, 2004, p. 188). In regards to our research, terminological expressions are identified as one type of multiword expressions which are used as units to designate the knowledge of various professional fields (Dolník, 1997, p. 37). Apparently, terminological expressions are not only used in the field of scientific and professional communication, they also play an important role in the publicistic style. In this style, terminological expressions also fulfil their essential function, since they designate.<sup>39</sup>

According to J. Horecký, a term is “designation of the concept in a system of a particular scientific field“ (Horecký, 1956, p. 43), “a lexical unit with its conceptual meaning primarily, but without some of the characteristics (expressiveness, stylistic elements) and to a limited extent it is influenced by relations which arise from a specific context“ (Roudný, 1977, p. 240). In addition to this, the author identifies semantic clarity, systemicity, fixity, capacity and internationality to be the fundamental specific characteristics of a term (see Horecký, 1956)<sup>40</sup>. With reference to all above-mentioned definitions of a term, it could be stated that terms, owing to their explicitness as well as stylistic neutrality (unmarkedness) and definition aspect, stay in opposition towards phrasemes. Hence, lexicalized expressions are a centered category.

The characteristic feature, which is fundamental in regards to our research, and which is at the same time identified by J. Horecký (1956), is separateness of a term from the context. The author claims that while the commonly used words acquire their specific meaning in accordance with the context, “the meaning of a term is implied inherently, from the beginning of its existence when it started to be used to designate a particular concept“ (Horecký, 1956, p. 58). Therefore, explicitness and exactness of a term is, besides its adequate language structure, acquired mainly by its definition and formal derivational means<sup>41</sup>. Some Slovak and Czech scientists also define other characteristic features of terms, such as translatability, stylistic neutrality, unmarkedness, shortness, conciseness, etc. However, some of these characteristics might be disputable, since they are in opposition to the fundamental characteristic feature of a term, which is its nomination function. Nomination and cognition functions are only relevant to the communication field, which is typical of terms, ergo to the field of professional communication.<sup>42</sup>

Terms, in spite of the commonly used lexis, do not express any feelings, so that means that they do not have an expressive function. Obviously, they should not have an appellative impact on a recipient. At the same time, terms have to be clearly defined, which might be consulted in dictionaries, or terminological dictionaries and databases of various specific fields. All these sources have been consulted in our research as well.

In our research, which includes commentaries from the magazine *The Economist*, mostly the terms from the field of economy are expected, but besides this, terms from various fields of a social life are supposed. Furthermore, a lot of new terms are assumed.

---

<sup>39</sup> A term as denomination of the concept possesses many definitions, since besides linguists, see J. Horecký (1956), R. Kocourek, (1965), B. Poštolková – M. Roudný – A. Tejnor (1983) a I. Masár (1991), it has been specified by scientists from fields of informatics, logics and theory of knowledge.

<sup>40</sup> In regards to this, I. Masár also considers motivation of a term. He identifies internationality and standarization, as well as acceptance of plenty of words from other languages, but mostly English, in opposition to motivation (see Masár, 1991, p. 39 – 41).

<sup>41</sup> See Masár, 1989, p. 273.

<sup>42</sup> See Poštolková, Roudný, Tejnor, 1983, p. 29.

## **2. Methodology of research**

Terminological expressions have been excerpted from commentaries in the renowned magazine *The Economist*, which is in accordance with the criteria that have been defined in the theoretical part of this paper. Their meanings have been consulted with dictionaries and terminological databases, or other sources, which are referred to. Since excerpted terminological expressions in our research material come from the fields of economy, policy, social life, and other environments, we will place them into different specific categories in accordance with their designation functions. In these terms, pragmatic perspective of terminological expressions will be considered, as their designation reflects the economic, financial, political and social situation as well as their recent changes.

In these terms, we should point out that many of terminological expressions stay in the boundaries between a group of terminological and lexicalized expressions. Apparently, it is the media communication and journalistic texts which support the process of the so called “determinologization“, as A. Jarošová (2007, p. 93 – 95) stated. Nowadays, the process of determinologization is a very important means of enrichment of the common lexis, which will be presumably proved by our research of commentaries from the print media. A considerable number of economic, technical or political terms are transferred into everyday life spheres since they are frequently used in the media and therefore recipients are aware of their existence and meanings. Hence, they become commonly used by the general public, not just experts or professionals. Obviously, this is predominantly the economic field that might be used as evidence of the process of determinologization. Economic terms often become an inevitable part of our passive, but sometimes active, vocabulary, since we are in touch with them every day through the media. We expect that the research will prove the fact that mostly terminological expressions from the fields of banking, law, legislative, economy, sociology, politics and others become familiar with recipients. Therefore, we assume that this type of terminological expressions may also belong to the category of lexicalized expressions. This fact proves dynamic changes in the language. To be specific, both categories (terminological expression as well as lexicalized expressions) are considered as units of neutral character, which, in general, enhance the informative and reporting part of commentaries.

On the other hand, we would like to highlight the existence of new terminological expressions, which might be often considered as neologisms. Therefore, from the point of view of stylistics, these expressions, as they are terminologically motivated, are considered to be the units which are stylistically marked and of foregrounding tendencies in commentaries. However, within some period of time, they also become components of common lexis.

## **3. Findings of research**

### **3.1. Terminological expressions from the sphere of European Union**

The category of terminological expressions that designate events from the sphere of the European Union has been selected as the first semantic-pragmatic group. These terms are frequently used in commentaries in *The Economist*, since commentators react to current changes and affairs in the member states of the European Union. We assume that besides the denomination function, all terminological expressions also reflect the contemporary affairs that the representatives and members of the European Union have to cope with.

### 3.1.1. Classification of terminological expressions in accordance with the structural aspect

If the structural aspect is taken into consideration, then three sub-groups might be selected among the excerpted examples from commentaries. The most frequent group of terminological expressions is represented by the category of the nominal type. Within this category, the adjective-substantive type of terminological expressions might be selected, such as *the European Union, permanent union, political union, banking union*, etc. In this type of expressions, a substantive in the position of a base is specified by an adjective in the position of an attribute. The following examples also belong to this type of terminological expressions: *the euro crisis, structural reforms, financial supervision, crisis management, common authorities, core countries, peripheral states, spending cuts, government deficit, credit crunch, budget cuts, budget deficits, monetary union, budget monitoring, the capital controls, financial discipline*, etc. Besides the category of adjective-substantive terminological expressions, which consist of two components, other types might be selected. Among them there is the type of nominal terminological expressions in which a substantive is specified by two, or more adjectives in the position of an attribute, such as *a credible banking union, a bank-resolution authority, a proper banking union, the capital bank controls, coherent political platform, the single rule book, central bank's credibility, the euro's imminent failure*, etc. If this category of a nominal type with a substantive that is specified by more lexemes in the position of an attribute is considered, difference in the use of a hyphen might be detected, like the following examples show: *euro-zone integration, euro-zone reform, euro-zone risks, the euro-zone economy, a bank-resolution authority*, etc. If the hyphen is used, then from the point of view of a structural aspect it might be disputable whether the attribute consists of one or two adjectives. We assume that this category of nominal terminological expressions consists of two components – a substantive and one component attribute. On the other hand, the following examples, which have been excerpted from the research material, are also of a nominal type, but they should be treated as three component units, such as *the euro's zone banks, euro zone finance ministers, the euro's imminent failure*, etc. To sum up, there are no specific rules explaining the use of a hyphen in the English language, therefore it is frequently used in the process of word formation.

Besides the category of nominal terminological expressions, another category might be selected. In this type of expressions, the syntagma is formed by the genitive construction with the preposition *of*, such as *the break-up of the euro, balance sheet of the ECB, collective means of counterbalancing downturns, Europeanisation of national powers, renationalisation of European powers, enforcement of competition rules, bail-in of creditors, mutualisation of banking risk*, etc. Apparently, the component of the genitive construction is in the position of an attribute.

The category of a verbo-nominal type of terminological expressions has been selected as well. This type of expressions seems to be the least frequent in the commentaries in the print media. The following include the examples of this type: *to bail-out the banking system, to secure the single currency's future, to secure the fiscal future, to meet fiscal targets*, etc. This type of expressions is treated as terms, since the verbs that collocate with the substantives are fixed.

### 3.1.2. Terminological neologisms

As it can be seen from the previously referred examples of terminological expressions from the sphere of the European Union, the current economic situation in its member states is not very positive in general. This fact might be proved by the frequent use of lexemes with a negative connotation. On the other hand, an attempt of the representatives of the European Union to regulate its systems and structures strictly might be reported as well. This regulation is inevitable for the future and economic growth of this entity. To prove this fact, some of the newly formed expressions are going to be dealt with. These terms are considered to be neologisms of a semantic or context type. They designate the recent events which the European Union has to cope with, therefore they are not registered in dictionaries or terminological databases.

The terminological expression *collective means of counter-balancing downturns* [ECON 9 Feb 2013] might be considered to be a neologism. This expression reflects the economic and financial problems of the member states of the Union as well as the different approach of these states towards the problems. The multi-word term designates the same approach/means/mechanisms of the member states towards the problem of counterbalancing/compensating its economic downturn.

The terminological expression *Europeanisation of national powers* [ECON 9 Feb 2013] is an example of a multi-word expression that has been lexicalized and recently it has undergone the process of terminologization. This expression is of a context type, as it reflects the attitude of a commentator towards the position and rights of member states in the EU. The expression criticizes the “europeanisation“ of the power of state authorities of particular member states of the EU.

The author of the same commentary used also the terminological expression *renationalisation of European powers* [ECON 9 Feb 2013]. We assume that this multi-word expression has been derived from the term *Europeanisation of national powers*. These multi-word expressions are in the opposition, as the term *renationalisation of European powers* reflects the opposite attitude of a commentator towards the term *Europeanisation of national powers*. This expression means that particular member states of the EU should also gain the power to be able to decide on their internal affairs without an intervention of the central power. In this case the prefix *re-* forms the meaning of the whole multi-word expression as it means “regaining“ state power.

The terminological expression *southern Europe’s economic sclerosis* [ECON 2 Feb 2013] is another example of a lexeme with a negative connotation. A commentator used this expression to react critically to an inability of the southern states of the EU to tackle their economic problems. For this reason, a combination of an economic term with the term from the field of medicine *sclerosis*<sup>43</sup> has been used.

The terminological expression *budgetary brinkmanship* [ECON 5 Jan 2013] reacts to the problems of the EU members and America with their state budgets. We assume that this term also belongs to the category of neologisms. The term is specific because of the combination

---

<sup>43</sup> Sclerosis – a. a thickening or hardening of a body part, as of an artery, especially from excessive formation of fibrous interstitial tissue. b. a disease characterized by this thickening or hardening. c. a debilitating lack of progress or innovation within an institution or organization. Available at <http://www.thefreedictionary.com/sclerosis>

of the financial term *budget* with the term *brinkmanship*<sup>44</sup>, which is typical of the field of diplomacy and politics. In this case this multi-word expression acquires a new meaning due to the term *budget*. This neologism designates the process of a diplomatic maneuvering in the countries that have to cope with serious problems concerning their budgets. The representatives of these countries give an impression that the situation is under the control, but on the other hand, they are maneuvering in a dangerous situation close to limits in order to secure other benefits.

The terminological expression *bail-in of creditors* [ECON 6 April 2013] also belongs to the category of semantic neologisms. This term is derived from the term *bail-out*<sup>45</sup>. Both terms are associated with the banking system of the EU members. However, the new expression *bail-in of creditors* means that shareholders of banks should take their own responsibility for their financial management, and in the case of financial instability, they should avoid bankruptcy by investing their money. Sharing risks should not only be the responsibility of governments of particular states<sup>46</sup>.

### 3.2. Terminological expressions from the sphere of economy

The category of terminological expressions that designate concepts from the field of economy has been selected as the second semantic-pragmatic group. This sphere is very extensive, since the fields of taxation, finance, banking, legislative or policy are involved. As the primary aim of this paper is to study terminological expressions in their pragmatic perspective, they will not be divided into various groups. Therefore, only representative examples of this category will be presented here. At the same time, we will examine some of those expressions which are specific or new in this field, as they reflect recent economic changes.

#### 3.2.1. Classification of terminological expressions in accordance with the structural aspect

The representative group of terminological expressions from the field of economy is divided into two sub-groups in accordance with the structural criterion. The first sub-group is of a nominal type and the second one is of a verbo-nominal type.

In the nominal type of terminological expressions from the field of economy, the adjective is either in the position of an attribute in an attributive syntagma, such as *private ownership*, *market capitalisation*, *product mix*, *interest rates*, *financial discipline*, *trade policy*, *economic competitiveness*, *social health*, *debt crisis*, *public spending*, *pension system*, *budget deficit*,

<sup>44</sup> *Brinkmanship* – (Government, Politics & Diplomacy) the art or practice of pressing a dangerous situation, esp in international affairs, to the limit of safety and peace in order to win an advantage from a threatening or tenacious foe; the technique of maneuvering a dangerous situation to the limits of safety in order to secure the greatest advantage. Available at <http://www.thefreedictionary.com/brinkmanship>

<sup>45</sup> *Bail-out* – providing money to a person or organization to get them out of financial trouble. Longman Business English Dictionary

<sup>46</sup> A *bail-in* takes place before a bankruptcy and under current proposals, regulators would have the power to impose losses on bondholders while leaving untouched other creditors of similar stature, such as derivatives counterparties. By quickly addressing the problems of sickly institutions, they would also help stabilise the financial system by removing uncertainty. It is a desire to make bondholders - who after all helped lend the money that allowed banks to lend imprudently - share the burden in future by making them forfeit part of their investment to “bail in” a bank before taxpayers are called upon to bail out.

In theory, this will force them to be more careful with their investments and protect the taxpayer from a re-run of the recent crisis. Available at [http://lexicon.ft.com/Term?term=bail\\_in](http://lexicon.ft.com/Term?term=bail_in)

*public services, private firms, public sector, venture-capital networks, welfare state, health care, market mechanism, entitlement programmes, general fund, state spending, tax returns, sales taxes*, etc.; also the nominal type with multiple adjectives belongs here: *corporate-tax loophole, longer-terms obligations, health-care schemes, climate-change agreements, the global economic system, company's market capitalisation, stock exchange market, global economic growth*, etc.; or an attribute is formed by prepositions, as in the following expressions: *government share of GDP, income taxes on the rich, income per head, a share of GDP, proportion of GDP, limit on withdrawals, tolls on motorways*. The Saxon genitive with the preposition *of* is typical of the English language.

The verbo-nominal type of terminological expressions from the field of economy is represented by the following examples: to centralise power, to bail out the bank, to cut taxes, to meet fiscal targets, to boost productivity, to force shareholders, to fix the balance sheet, to impose losses, to impose taxes, to pass the tax burden, to structure derivatives. All these types of verbo-nominal expressions are fixed considering the collocation character of verbs in these structures.

### 3.2.2. Terminological neologisms

The following part of the paper will focus on some either specific, or newly formed terminological expressions from the field of economy.

The term *income taxes on the rich* [ECON 19 Jan 2013] has been excerpted as a specific multi-word expression. We assume that this term is not only specific in the field of tax policy in the USA and Great Britain<sup>47</sup>, but at the same time, it might be considered as a new terminological expression. This statement might be proved by the fact that only the terms *wealth tax*<sup>48</sup>, or *income tax* are registered in the terminological databases. The multi-word expression *income taxes on the rich* has not been registered in these databases so far. Therefore, we place this term into the category of semantic neologism.

In regard to a rapidly changing economic situation, some more semantic terminological neologisms have been excerpted from the magazine *The Economist*. The first one, which has not been registered in the terminological databases so far, is a multi-word expression *entitlement programmes*<sup>49</sup> [ECON 2 Feb 2013]. This new term has been used in the commentary that was analyzing the economic and social situation in Sweden. We assume that this specific term is a synonym of the well-known and commonly used term *social programmes*, which is registered in terminological databases. It can be seen that this neologism reacts to social changes in a society and at the same time it designates a new concept of the real economy.

The lexicalized multi-word expression *climate-change agreements* [ECON 19 Jan 2013] might be considered as the one which has undergone the process of terminologization. The

---

<sup>47</sup> *Income tax* in Britain, a tax on money people earn, paid to the national government. In the US, a tax on the money people earn or on the profits companies make, paid to the national, state, or local government. Business English Dictionary

<sup>48</sup> *Wealth tax* – a tax on the value of a person's assets if their value is above a particular amount. Business English Dictionary

<sup>49</sup> *An entitlement program* can be defined as a governmental mechanism where public funds are given to people because they meet some kind of requirement. Available at <http://www.wisegeek.org/what-is-an-entitlement-program.htm#slideshow>

term names a package of measures that should reduce the amount of carbon dioxide emissions in the air, and regulate consumption of energies in order to protect the environment<sup>50</sup>.

The term *fiscal cliff*<sup>51</sup> [ECON 19 Jan 2013] is both a terminological neologism and a specific term formed in the environment of the American economy. Its Slovak equivalent is the term *fiškálna priepasť*<sup>52</sup>, which is a loan translation. We deem that this is also a semantic neologism.

Another terminological expression that has not been registered in the terminological databases is a multi-word expression *the common rescue fund*<sup>53</sup> [ECON 6 April 2013]. This term has been commonly used recently. The term *ochranný finančný val*<sup>54</sup>, or the short form *euroval*, is its Slovak equivalent. This new terminological expression also belongs to the group of semantic neologisms.

With regard to the new term *bail-in of creditors* [ECON 6 April 2013], a new multi-word expression *mutualisation of banking risk* [ECON 6 April 2013] has been excerpted. We assume that this expression has been also undergoing the process of terminologization recently. This neologism has appeared in the commentaries that were analyzing the speeches of Mario Draghi, the president of ECB<sup>55</sup>. Neologisms *bail-in of creditors* and *mutualisation of banking risk* belong to the group of semantic neologisms.

A semantic neologism *a bank resolution authority* [ECON 6 April 2013] has been excerpted from the same commentary. This term was for the first time officially used in June 2013 after the summit between François Holland, the French president, and Angela Merkel, the German chancellor. A new system of a bank supervision, which was quite surprising to professionals as well as the public, was put forward at the summit that time<sup>56</sup>.

## Conclusions

Terminological expressions as the units of stylistically neutral paradigm designate various events and concepts from social, political and economic environments. If their pragmatic use in commentaries is taken into consideration, they have an informative function in print media. The research, which has been illustrated by excerpted examples from commentaries in the magazine

<sup>50</sup> Available at [http://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/future/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/future/index_en.htm)

<sup>51</sup> *Fiscal cliff* refers to simultaneous expiry of tax breaks and the introduction of tax increases and spending cuts that were due at the end of 2012, the cumulation of which were expected push the US back into recession. Available at <http://lexicon.ft.com/Term?term=fiscal-cliff>

<sup>52</sup> Available at [https://www.google.sk/?gws\\_rd=cr&ei=Nr7CUv2IEIiX5ATG64GwCA#q=fi%C5%A1k%C3%A1lna+priepas%C5%A5](https://www.google.sk/?gws_rd=cr&ei=Nr7CUv2IEIiX5ATG64GwCA#q=fi%C5%A1k%C3%A1lna+priepas%C5%A5); <http://www.rozhlas.sk/Fiskalna-priepasť?l=1&c=0&i=53169&p=1>

<sup>53</sup> Available at <http://www.marketwatch.com/story/juncker-ecb-rescue-fund-will-act-to-save-euro-2012-07-29>; <http://www.cbsnews.com/news/french-german-leaders-nix-rescue-fund/>

<sup>54</sup> Available at <http://www.euractiv.sk/ekonomika-a-euro/clanok/ochranny-val-je-uz-plne-funkcny-015680>

<sup>55</sup> *Mutualisation of banking risk* is a single supervisory mechanism for banking that will restore trust, which is a prerequisite for EU member states to mutualise risk, European Central Bank President Mario Draghi told Economic and Monetary Affairs Committee MEPs on Monday. Available at <http://www.europarl.europa.eu/news/en/news-room/content/20121217IPR04705/html/Single-supervisory-mechanism-is-first-step-to-mutualising-risk-says-Draghi>

<sup>56</sup> In their nine-page “contribution”, the two leaders called for the system to be run by a “resolution board” made up of national authorities rather than a single EU agency with the power to restructure and recapitalise European banks on its own. In addition, Mr Holland and Ms Merkel said the new *bank resolution authority* could eventually become part of the European Stability Mechanism, the eurozone’s €500bn rescue fund. Voting at the ESM gives vetoes to the three biggest eurozone countries – Germany, France and Italy. Available at <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/56eb3e32-cc6f-11e2-9cf7-00144feab7de.html#axzz2p3cg3FW2>

*The Economist*, has proved numerous changes in the sphere of terminology. These changes are closely connected with recent and considerable changes in the European Union, the fields of economy, finance, social life, policy, and others. These spheres are represented by various terms, which are typical of cooperation of terminological and interlingual motivation. This cooperation determines an aspect of internationalism of terms, which is one of characteristics of terminological expressions. New terms as well as a number of specific terminological expressions are manifested predominantly in the sphere of constitutional systems, legislative, taxation and law. Apparently, a commentary, as a genre of economic journalism, uses terms to react to changes in various environments. Furthermore, by a means of terminological expressions commentators also designate new concepts of real life. While considering the point of view of pragmatic linguistics, then terminological expressions in the position of designation units are seen as "automating" elements, since they are expected and fixed in commentaries. In opposition to them, there are terminological neologisms. These neologisms are "foregrounding" units, as they are new, unexpected and specific. However, this is just a temporary phenomenon, as they become a part of professional and common lexis within a very short period of time. In regard to this, the process of terminologization and determinologization should be mentioned. Obviously, determinologization, as a natural process in the language, is a means of extension of the common vocabulary, which results from the expansion of economic, scientific and technical knowledge into the everyday life environments. Our research has been an attempt to prove these tendencies with the use of texts from media.

## References

- DOLNÍK, J. 1997. Jazykové princípy vo výstavbe frazém. In: *Frazeologické štúdie. II.* Ed. P. Ďurčo. Bratislava: Komisia pre výskum frazeológie pri Slovenskom komitáte slavistov, 1997, s. 36 – 40. ISBN 80-85586-09-6.
- FINDRA, J. 2004. Štylistika slovenčiny. Martin: Vydavateľstvo Osveta, 2004. 232 s. ISBN 80-8063-142-5.
- HORECKÝ, J. 1956. *Základy slovenskej terminológie*. Bratislava: Vydavateľstvo SAV, 1956. 146 s.
- JAROŠOVÁ, A. 2007. Problém vymedzenia kolokácií. In: *Jazykovedný časopis*, 2007, roč. 58, č. 2, s. 81 – 102. ISSN 0021-5597.
- KOCOUREK, R. 1965. Termín a jeho definice. In: *Československý terminologický časopis*, 1965, roč. 4, č. 1, s. 1 – 25.
- MASÁR, I. 1989. Vlastnosti termínu. Ustálenosť, jednoznačnosť a presnosť. In: *Kultúra slova*, 1989, roč. 23, č. 8, s. 294 – 299. ISSN 0023-5202.
- MASÁR, I. 1991. *Príručka slovenskej terminológie*. Bratislava: Veda, 1991. 189 s. ISBN 80-24-0341-5.
- POŠTOLKOVÁ, B., ROUDNÝ, M., TEJNOR, A. 1983. *O české terminologii*. Praha: Academia, 1983. 221 s.
- ROUDNÝ, M. 1997. Z historie českých definic odborního názvu. In: *Slovo a slovesnost*, 1997, roč. 38, č. 3, s. 237 – 240. ISSN 0037-7031.

## Contact

Dagmar Škvareninová

Faculty of Economics, Matej Bel University, Banská Bystrica

dagmar.skvareninova@umb.sk

# ANGLICISMS, PSEUDO-ANGLICISMS AND FRANGLAIS IN LANGUAGE OF FRENCH GASTRONOMY

Andrej Timko

## Abstract

The paper deals mainly with anglicisms, pseudo-anglicisms and franglais expressions which penetrated into French lexis in the field of gastronomy, food and public catering. Although French cuisine is regarded as one of the best culinary cuisines in the world and many expressions from this field were adopted from French to other languages, situation has been changing. Globalisation, glocalisation, market forces and popularisation of fast food restaurants and different types of dishes came with new vocabulary and different expressions. The aim of the article is to give a closer look at growing forms and trends of eating in France and on new vocabulary and anglicisms connected with it.

**Key words:** anglicisms, pseudo-anglicisms, food vocabulary, brunch, slunch, drunch, fooding, snacking

## Abstrakt

Článok sa zaoberá najmä anglicizmami, pseudoanglicizmami a franglais výrazmi, ktoré prenikli do francúzskej slovnej zásoby, a to v oblasti jedla, gastronómie a stravovania. Hoci sa francúzska národná kuchyňa považuje za jednu z najlepších a najlahodnejších na svete a mnohé lexikálne jednotky sa adoptovali do iných jazykov z francúzštiny, situácia sa začala meniť aj vo Francúzsku. Globalizácia, glocalizácia, sila trhu a rastúca popularita fast foodov a rozličných typov jedál bola a je sprevádzaná množstvom nových výrazov a slovnou zásobou. Cieľom článku je priblížiť rastúce formy a trendy rozličných jedál a spôsobov stravovania sa vo Francúzsku, so zameraním na slovnú zásobu a anglicizmy, ktoré sa v tomto kontexte používajú.

**Kľúčové slová:** anglicizmy, pseudoanglicizmy, slovná zásoba týkajúca sa jedla, brunch, slunch, drunch, fooding, snacking

## Introduction

It is evident that vocabulary of any language is much more open to borrowings and to exterior influences rather than grammar and morphology. The main reason for this situation is that vocabulary is more malleable as it is less rigorously structured. There are, no doubt, different motivations and reasons why anglicisms enter French vocabulary. As it has been proved, many English words and anglicisms enter the French language and in some cases replace the already existing French words. There are some reasons and factors to this phenomenon. The main reasons we can point out include the prestige of Anglophone countries, a need to fill in some lexical gaps, desire for authenticity and wish to be authentic as much as possible, identification with Anglo-American culture or a support of international communication. It can be also connected with some kind of an Anglophilia, admiration for or domination of the US and adoption of certain manners, style and customs of American society that fascinate us. As Bouchard (2009, p. 211) affirms, anglicisms can also serve as a sign of an identification with Anglo-Saxon culture. In these cases, anglicisms can represent a way of life and our proximity and familiarity with Anglo-Saxon or rather Anglo-American culture.

The term *Franglais* has been used in conversations and in French publications for several decades to describe both the pervasiveness of English in French and the prominence of American culture in France. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008* defines *Franglais* as the *ensemble des neologismes et des tournures syntaxiques d'origine anglaise introduits dans la langue française* and *emploi, usage de la langue française où l'influence anglaise (lexique, syntaxe) est très sensible*. (Petit Robert, 2008, p. 1097). This definition shows and presents an understanding of *Franglais* phenomenon and describes it as an ensemble of English neologisms and syntactic constructions introduced into the French language as well as the use of the French language where the English influence on lexis and syntax is very much notable. The term *Franglais* was coined in 1964 by René Etiemble, professor of comparative linguistics at the Sorbonne in Paris. In his pamphlet named *Parlez-vous franglais?*, Etiemble demonstrates the bad influence of American English on contemporary French. In the last part of his work, Etiemble mentions how important are remedies, which are necessary to impose and to protect French and his aim is to evoke certain sensitivity in his compatriots not to use *Franglais* and violate the French language. He also declares a need for puristic French dictionary. Many French people consider *Franglais* as the result of perceived over-use of English loanwords and expressions. To speak *Franglais* is quite often the mark of a cultural choice in speakers part, they speak *Franglais* from the need to be stylish, à la *mode*, to be trendy or really it can be a reason of multilingual cultural milieu where French is for certain people a second language. It is certain that *Franglais* became an indicator of a sociolinguistic phenomenon more vast and interpreted differently on the part of Francophone French-speaking speakers.

Anglicisms, pseudo-anglicisms and *Franglais* expressions penetrated also the French language and vocabulary of the cuisine or so-called “food language”. The main aim of the article is to give a list and closer description of their occurrences, usage and their linguistic as well as cultural and social applications.

### **1. Linguistic and cultural impacts of the use of anglicisms and pseudo-anglicisms in the field of gastronomy, food and catering in France**

Art and traditions of a national cuisine are undoubtedly one of the exceptional and significant means of expression of a country's cultural identity and of the people who live there. Out of all components, that create and are part of the French national and cultural identity, the national cuisine and gastronomy represent one of the most important, globally recognized and easily identified features and characteristics of France. The field of gastronomy and dietary or eating habits is however another sphere, which is under the influence of globalisation (which represents for the majority of the French americanisation) and glocalisation of global market forces changing. Market forces are causing changes also in this field, which are related not only to food itself but also to customs, eating and dietary habits and preferences as well as “the language of the cuisine” itself. French national cuisine (*la cuisine française*) is another typical and important component of French identity and like the French language, it represents and the French consider it to be a national pride (*fierté nationale*). The French cuisine is considered to be, at the global level, one of the best and top culinary cuisines in the world with a multitude of traditional and regional dishes. Clément a Wolf-Cohen define the position of the French cuisine in the world as follows: *la cuisine française a été universellement adoptée*,

à tel point que beaucoup de plats sont d'origine française: le pâté, la mayonnaise, la tarte aux fruits, les soupes de poisson et les soufflés. (Clément, Wolf-Cohen, 1995, p. 187). *Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation* states that the French cuisine represents an embodiment of national passion, and for the majority of the French, it is not only a routine activity of food preparation, but it is also regarded as a form of art. Richaud a Torres define the French national cuisine as follows: *c'est une forme de raffinement. Elle est à la fois un code et une méthode, elle a ses pratiques et ses lois.* (Richaud, Torres, 1974, p. 314). Images of the French cities and towns and their streets as well as boulevards are however changing. Paris, as a global and world city (in French *ville mondiale* or *ville globale*), is becoming more and more cosmopolitan. Among typical French restaurants and cafés started to appear and grow in big numbers also golden arches, which are the symbols of McDonald's fast food restaurants, green logos of Starbucks cafés, but also other chains of fast food such as KFC or Quick, Belgian chain of hamburger fast food restaurants. In recent years, its worldwide expansion has accelerated. Quick is similar in theme to McDonald's or Burger King. In 2007, it was taken over by the French government's investment holding company, CDC and became popular in France as it is one of Europe's first and largest transnational fast food restaurant chains.

Changes in the field of dietary and eating habits and growing popularity of American style of food and eating (e.g. shorter lunch breaks, popularisation and increasing numbers of fast food chains of McDonald's type) are causing in France also changes in the field of linguistics. Like other social or cultural aspects, language (French) itself is also changing and introduces, under the influence of the English language, new expressions in the field of food, eating and catering as well as new strategies and forms of food advertisement. "The food language", as other aspects of language, is also evolving, changing and following the evolution of offer, distribution and consumers' practices, attitudes and behaviour. Vocabulary is the most dynamic part of any language and compared to fonetic or morphological changes, changes on the lexical level are faster and more common. Lexical borrowings occur and penetrate almost all spheres of vocabulary. The frequency of their occurrence is not equal and while in some spheres are quite rare, in other spheres can be found in big numbers. As Štulajterová (2012) points out, they include especially neologisms, professionalisms, terminology of specialized fields, internationalisms, publicisms or slang and colloquialisms. Anglicisms are in the French language very productive and as we will show, they are present in large numbers also in the vocabulary of food, dietary and eating habits.

In November 2003 took place the third seminar (colloquium), so-called *Fond Français pour l'alimentation et la santé* took place, where also the issues of language were raised and participants were trying to describe the situation and forms of language in this field. At the same time, they were trying to find answers to the questions concerning the evolution and changes in the field of French eating habits and patterns with their assumptions about the future. The main participants and interlocutors were Bernard Guy-Grand (honorary professor in the field of nutrition), Jean-Louis Lambert (economist and sociologist) and Claude Fischer (sociologist) who detaily described the main changes of eating habits and customs of the French. In addition, they also looked at the issue of increasing use of anglicisms, pseudo-anglicisms and français expressions in this field. In the section called *regards croisés* with the special name *Le modèle alimentaire français. L'utilisation d'anglicismes: Marque d'appropriation, d'innovation ou de rejet du nomadisme alimentaire?* [1], individual aspects

and reasons of the increasing use of anglicisms in this field were also described. Claude Fischer underlined that the current situation shows that French, as the universal language of cuisine (*langue universelle de la cuisine*), is slowly losing its status and prestige. He compared the situation in this area of language to the linguistic field and vocabulary of trade and commerce, which is full of anglicisms (he also highlighted the word *business*, which is itself more and more replacing the French equivalents like *commerce* or the expression *faire des affaires*). However, he compared the linguistic situation in France with that in Canadian and Francophone province of Quebec, where, as it seems, anglicisms in this field are used less and in lower numbers. He gave some examples, such as the expression *food truck*, which was not adopted in Quebec and the French equivalent *camion-cuisine* or *camion cantine* are used far more frequently. Fisher pointed out that similar vehicles (trucks), which were selling pizza or other food are not any novelties and were typical for the city of Marseille or for some of Parisians markets. He also stated expressions (pseudo-anglicisms) such as *le fooding* and *le snacking*, which amused many Anglophones and native speakers of English language as they do not exist in English at all. In the framework of this seminar were also pointed out and discussed different French TV food and cooking shows, which either keep or have an English name as it is in the case of cooking show named *MasterChef* and *MasterChef Junior*, which are inspired by the same type of show that runs in the UK. Jean-Louis Lambert commented that the language of food and eating habits also follows an evolution, offer, food distribution, trends on the market and new changing consumers' behaviour. According to Lambert, the present situation shows that some of the original French expressions are losing their position and are not satisfactory any more to give an appropriate description of present state and phenomena, although many things are not new. New is usually only the approach towards them and, as we have already mentioned, the language which is changing describes them in a new way, is becoming more and more distant from original expressions and brings new vision of the world. Expressions, which were used are being replaced by neologisms and there are also growing needs to find new expressions, which would describe the current situation and trends better and in a more appropriate or, better to say, modish way. These expressions are usually of a foreign origin and are primarily English expressions. Popular is also the creation of co-called pseudo-anglicisms and different new expressions on the basis of associations of words with new or new and old phenomena.

## **2. Anglicisms and pseudo-anglicisms in the field of food, eating and gastronomy**

French gastronomy is quite often defined as *l'art de la table* (what can be translated into English as *the art of table* or *how to lay a table* or even *table decorations*) and enjoys worldwide popularity. Vocabulary of the French cuisine is rich and diverse and many languages (including English or Slovak) adopted many unique expressions for individual specialty food, which are largely considered as internationalisms and used globally. Examples of such expressions include e.g. *sauté*, *fondue*, *soufflé*, *flambé*, which were widely adopted and domesticated in individual languages, but there are also non-adapted expressions such as for example *foie gras* (*fat liver*), which can be found on luxury restaurant menus all around the globe. Expressions which are related to eating in restaurants and other public establishments serving food as for example (*menu* or *restaurant*) *à la carte* or *bon appétit*, which can be in English speaking countries regarded as preferable and more distinguished than expressions *enjoy your food/*

*meal* and other expressions such as *table d'hôte*, *prix fixe menu*, *plat du jour* only confirm the prominence of the French cuisine and the above-mentioned *l'art de la table*. Despite this rich and varied vocabulary as well as the firm position of the French cuisine, there are also many English expressions and anglicisms, which slowly entered into the French language. Many of them designate typical dishes of American cuisine and eating habits and customs in English speaking countries. As stated by Lamarre (2000), in the French language of food is also necessary to distinguish anglicisms, which are considered to be lexical borrowings that have undergone the linguistic adaptation processes and are practically understood as French words with English origin and etymology. Lamarre labels them as anglicisms, which are tolerated (*anglicismes tolérés*) compared to those ones, which are to be avoided and not to be used, so-called (*anglicismes à éviter*). Example of tolerated anglicisms include such expressions as *steak*, *bifteck* or *toast*, which have been the part of the French lexis for a longer period of time and are commonly used.

Les anglicismes tolérés proviennent souvent du vocabulaire de la restauration rapide d'origine américain. Par exemple, les mots hamburger, hot-dog et chip semblent en voie de s'imposer par la force de l'usage. (...) Cependant, il faut surtout veiller à éviter les véritables anglicismes, c'est-à-dire des mots ou des expressions pour lesquels des équivalents français existent ou ont été proposés avec succès. (Lamarre, 2000, s. 38).

As examples, Lamarre gives expressions such as *blendeur*, which has its French equivalent *mélangeur*, *chicken fried rice* with its French equivalent *riz frit au poulet* or *toaster*, which has its French equivalent *grille-pain*. (Lamarre, 2000, p. 38). Such words, which have their French equivalents as for example *stick/bâtonnet* (in expressions such as *sticks de poisson/bâtonnet de poisson*), *toast/tartine* or *pain grillé* belong to the group of words, which use both forms. Of course, it is a personal choice of a speaker which form or equivalent they use in different contexts or different linguistic discourses and styles.

Anglicisms in the field of food, gastronomy and eating habits can be in French usually found in the contexts of fast food types of dishes and restaurants, where belong such a word as *hamburger* itself (which is an expression designating the citizens of German city of Hamburg). In Quebec was this expression replaced by French equivalent *hambourgeois*, which was proposed and adopted by many Quebec's native francophones. Other typical expressions are *burger*, *cheeseburger* or *fishburger* and other types of burgers. Other commonly used anglicisms in French language are expressions such as *muffin*, *brownies*, *bun*, *cake*, *cake design*, *cheese-cake*, *cupcake*, *mug cake*, *cookie*, *comfort food*, *crumble*, *cranberry*, *dip*, *doggy bag*, *finger food*, *food truck*, *junk food*, *street food*, *food pairing*, *chutney*, *milk-shake*, *milk-bar*, *smoothie*, *snacker* etc. Some anglicisms have their French equivalents (often proposed by the French Academy or other linguistic and cultural institutions), which are in certain cases successfully adopted and used but sometimes not. Certain anglicisms have no French equivalents and the only way how to express them in French is through detailed description.

Anglicisms, which have their French equivalents include for example expressions such as *food truck*, which has its French equivalent *camion-cantine* or *camion restaurant*, *junk food* (*malbouffe*), *street food* (*cuisine de rue*), *milk-shake* (*lait frappé*), *smoothie* (*frappé aux fruits*, primarily in Quebec), *dip* (*tremlette*, primarily in Quebec), *cranberry* – expression used as an anglicism mainly for various products (*canneberge* or *atoca/atoca* in Quebec), *comfort food* (*aliment-réconfort* or *aliment-doudou*), *crumbe* (in Quebec also *croustade*), *cupcake* (*petit*

*gâteau, gâtelet* or *fairy cake* – *gâteau de fée*), *cheese-cake* (in Quebec *gâteau au fromage*) etc. Descriptive forms of some anglicisms are for example *food pairing* (descriptive French form is *appariement d'ingrédients*), *cookie* (*biscuit rond aux pépites de chocolat*), *milk-bar* (*bar à lait*), *bun* (*petit pain de forme et de taille variée*), *hamburger* (*bifteck haché servi dans un petit pain*), *fishburger* (*poisson servi dans un petit pain*) or *muffin* (*petit pain rond moulé en pâte à brioche*) etc. Among anglicisms and neologisms, which became and are currently quite popular in France are expressions such as *brunch, slunch, drunch, snacking* and *fooding*. These expressions influence not only French language but (as it is in the majority of cases) bring with themselves new cultural aspects and are changing also the eating habits and customs.

### **3. Anglicisms and pseudo-anglicisms *brunch, slunch, drunch, snacking* and *fooding* in the French language and culture**

**Le brunch** is a word of English origin. Le Petit Robert dictionary of French language (2008) gives following definition: mot anglais, de breakfast (petit déjeuner) et lunch (déjeuner). Repas pris dans la matinée qui sert à la fois de petit déjeuner et de déjeuner. (Le Petit Robert, 2008, p. 309). In English, it is a portemanteau word or blend of words in which parts of multiple words and their meanings are combined into a new word. In the case of brunch, it is a blend of the words **breakfast** and **lunch**. Le brunch is an anglicism in French, which means food that is served and eaten late in the morning or just before the noon (from 10 am. to 11:30 am.) or even in the early afternoon (up to 15:00 pm.). The word brunch has its origin in the Anglo-Saxon tradition. It can be described as late breakfast, originated in the USA and later is such a form of eating habit transferred and adopted also in Europe. It appeared in France in the 80's of the last century and has been gradually becoming popular as a form of eating habit, especially in bigger French cities. Popularization of this form of eating, mainly during working days, caused that lunch breaks in France became gradually shorter, which can be understood as a cultural impact of this form of eating. French journal Le Figaro published in its section called Scope an article called Paris: que valent les nouveaux brunchs? and at the same time gave ranking of some Parisian restaurants in which brunch is served. [2] Magazine Vanity Fair France style reported in its section called style – savoir-vivre in December 2014 a list of the 10 best brunches in Paris with a title Les 10 meilleurs brunchs de Paris. [3] The French Academy opposed to the adoption of this word (anglicism) and as a French equivalent proposed the expression grand petit déjeuner or petit déjeuner-déjeuner. However, this French substitute was not successful as brunch expresses more than breakfast itself and designates very specific form of food and eating.

**Le slunch** is in France a linguistic novelty. As a concept, it originated in the USA and it is also quite a new phenomenon (beginning of the 21st century). In French journal Le Parisien published in 2010 (in the section dedicated to women, so-called La Parisienne) is in an article titled Brunch ou slunch? defined le slunch as follows:

...Mais il y a aussi une nouvelle tendance qui gagne du terrain chez les paresseux du dimanche. C'est le slunch, tiré des mots anglais «supper» (dîner) et «lunch» (déjeuner). Une sorte de «goûter dînatoire», sans prétention qui va vous permettre d'aller au lit de bonne heure. A partager entre amis ou en famille. [4]

It is, as it is in the case of brunch, a portemanteau word or a blend word, which is a blend of English words **supper** and **lunch**. The French equivalent is considered to be an expressions collation or goûter, which is defined in Le Petit Robert dictionary as follows: nourriture et boisson que l'on prend dans l'après-midi, entre le déjeuner et le dîner.“ (Le Petit Robert, 2008, p. 1170). Nevertheless, the popularity of this anglicism in French is growing as it is a new trendy form of eating. Le slunch is a type of food or refreshment that is served usually in the second half of the afternoon, particularly on Sunday (at around 4 p.m. up to 10 p.m. in the evening). It is a form of a buffet, where everyone can take and eat what they enjoy and like. Le slunch has a completely opposite procedure and people eat first sweet dishes and sweets and later salty food and dishes. This expression started to be used in the French language even in the form of a verb with the meaning to eat with one's hands, so with no cutlery.

Le slunch. Sachez-le, c'est manger avec les doigts. Pas d'assiette, pas de couvert: tous les plats sont posés sur la table basse et chacun picore ce dont il a envie: du sucré puisqu'on est encore presque à l'heure du goûter: madeleines, scones, muffins... Puis l'heure avançant, on passe aux plats salés: mini-cakes, mini-frittatas, de crudité, caviar de légumes maisons à tartiner et pourquoi pas quelques mini-verrines ou verres de soupe... [4]

Édition Larousse, the French publishing house, published in 2010 a book with the title *Brunch & slunch*, written by a French author Corinne Jausserand. In this book, the author describes these two forms of food and eating and gives useful tips and advice on how to prepare brunch and slunch.

The same word formation applies to another anglicism, which was adopted and is used in French, **le drunch**. It is also a portemanteau or blend word from English words lunch and dinner. According to Reverso dictionary, drunch is une copieuse collation en fin d'après-midi, début de soirée et mot formé sur «brunch» avec le «d « de dîner. [5] It can be defined as a type of an abundant and copious afternoon snack and a compromise between lunch and dinner. The French journal *Le Figaro* published in January 2009 an article titled *Le “drunch”* “Le before du dimanche soir, in which is le drunch described as an alternative to the above-mentioned phenomenon le brunch and as a growing phenomenon of eating habits in French bars but also in French households.

Les apéritifs dînatoires. Profitant de cette nouvelle mode, les bars parisiens commencent à proposer une alternative au brunch. Le dimanche, le Mini-Palais (niché au sein du Grand Palais) propose de «druncher» de 18 heures à 23 heures, avec une formule à 28 € incluant potages, viandes froides, un chariot de desserts et boissons. [6]

It is evident that these anglicisms as well as new forms of eating such as brunch, slunch and drunch are in France currently becoming more and more popular and only the future will show how much they will be adopted in French gastronomy and how much will they change certain French eating habits and customs. Similarly, it is also a linguistic question and only the time will show what linguistic processes of adaptation of these expressions will take place, how will they behave in the French lexis and whether they will be fully adapted or replaced by their French equivalents.

Expression **fooding** is a pseudo-anglicism (sometimes referred to as a barbarism), which does not exist in English itself. It is also a blend word (but created in France and the French language) and a contraction of English words **food** and **feeling**. At the same time, fooding

is a typical example of French pseudo-anglicisms, which are characteristic by the linguistic process of so-called nominalization. Nominalization represents, in the majority of cases of the French pseudo-anglicisms, a process where English suffix -ing is added to an English substantive and a new word gets in French its new meaning e.g. footing (in English jogging), parking (in English car park alebo parking lot), brushing (in English blow-dry) or snacking (in English to snack). In France, the expression fooding has a very specific position since it was created by two French journalists from the field of gastronomy, Alexandre Cammas and Emmanuel Rubin. They wanted to create an expression, which would designate new tendencies in the field of gastronomy and original as well as culinary ways of cooking. The authors defined fooding as follows:

C'est une vision différente de la cuisine. Un mouvement né pour s'affranchir de la tradition et laisser son inventivité et sa sensibilité s'exprimer. Concrètement, il ne s'agit pas de suivre les recettes à la lettre mais (au contraire!) de s'amuser, mixer, inventer, essayer, goûter, faire preuve d'imagination pour apporter un peu de fraîcheur et de nouveauté à nos plats et nos papilles. C'est ludique et c'est bon. [7]

The concept of fooding and creation of such a pseudo-anglicism in the French language shows that English is considered to be, even in the field of food and gastronomy, a trendy new modern and fashionable language.

According to its creators, fooding as a concept is particularly focusing on the younger generation, especially on those, who are curious, innovative and open to new challenges in the field of gastronomy and food preparation. The hidden goal was to Americanize French food without becoming American. In the framework of this project was created also an internet website [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com), which represents a type of an interactive journal and a restaurant guide. The website contains a list of different restaurants, collection of recipes and various activities such as La semaine du fooding, which takes place in December or Le Grand fooding d'été, which takes place during summer. In 2010 was held a party at the Parisian park des Buttes Chaumont celebrating the 10th anniversary of the foundation.

Expression **le snacking** is in the French language a masculine noun and like the expression fooding a type of an anglicism or, more precisely, a pseudo-anglicism. Definition of this expression on the website Internaut.com says that snacking is food and eating beyond traditional meals such as breakfast, lunch or dinner and it is a type of fast food.

Fait de manger des plats tout prêts et standardisés, en dehors des repas et de manière nomade. Communément appelé restauration rapide, le snacking comprend aussi bien les sandwichs, les hot-dogs que les plats préparés. [8]

The closest French equivalents to it are expressions such as casse-croûte, collation or grignotage. The expression casse-croûte is translated into English mostly as a snack, which is any small portion of food eaten between meals. This expression, which was originally used in France as a type of small portion of food eaten by workmen during their breaks, has gained a wider meaning and usually represents nowadays any snack and can be eaten any time during a day. In Quebec is the expression casse-croûte even used in a sense of restaurant establishments, so as an equivalent or alternative to English expressions (anglicisms) snack-bar or fast food. Grignotage is a noun derived from the verb grignoter. Le Petit Robert defines the verb grignoter as follows: Manger (qqch.) petit à petit, lentement en rongant. (Petit Robert,

2008, p. 1188). English equivalent to the verb grignoter is to nibble. English expression to have a snack has the closest French equivalent prendre une collation and expression le snack is an anglicism in the meaning of quick food, repas léger et hâtif. (Petit Robert, 2008, p. 2381). According to the organisation INBP – Institut National de la Boulangerie, Pâtisserie represents snacking an old new trend, which came from the USA, but it got to the USA originally from Europe (hot dog and hamburger from Germany, sandwich from England). This anglicism is becoming popular in France as is becoming popular the way of eating it describes and stands for. In the chapter called Le snacking, un marché en pleine expansion is snacking defined as follows:

De façon paradoxal, là où les Anglo-Saxons empruntent volontiers le terme français de «prêt-à-manger», la France a d'abord utilisé le mot «snacking», pour désigner des en-cas vendus au comptoir et à grignoter entre les repas. (...) le terme de snacking inclut aujourd'hui tous les repas pris sur le pouce, qui ne nécessitent pas de se mettre à table. [9]

In any case, it is a form of eating, which is popular in all age groups and social classes, as for example, in the case of students as well as businessmen, during working days as well as holidays. It represents a form of modernity in eating and freedom of choice that people eat when they want and are able to. ...le snacking répond à la liberté de manger quand on veut, quand on peut, comme on veut, de manger pour se sustenter, de manger ludique, de manger sain, de manger gourmand. [9]

## Conclusion

As it was discussed, English, as the current *lingua franca*, has its impact on the French language in many spheres of social and cultural life even in such a specific field as the vocabulary of food, gastronomy and eating. This impact is not only linguistic but also cultural and social since those are not only expressions that change or are adopted and used but changing are also eating habits, customs, restaurant menus and other aspects connected to it.

## References

- CLÉMENT, C., WOLF-COHEN, E. 1996. *La cuisine française*. Paris : Manise, 1996. 256 pp. ISBN 978284 1980000.
- LAMARRE, A. 2000. *L'alimentation sans fautes: aide-mémoire orthographique et grammatical*. Laval : Presses Université Laval, 2000. 199 pp. ISBN 9782763777153.
- MICHAUD, G., TORRES, G. 1976. *Nouveau guide France. Manuel de civilisation française*. Paris : Hachette, 1976, 334 pp. ISBN 2010010116.
- ROBERT, P. 2008. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert - SEJER, 2008. 2837 pp. ISBN 978-2-84902-321-1.
- ŠTULAJTEROVÁ, A. 2012. Interkultúrna komunikácia z hľadiska adaptácie prevzatých slov v systéme slovenského jazyka. L'adaptation des emprunts par la langue slovaque comme élément de l'analyse de la communication interculturelle. In: *Brána jazykov k ľudom otvorená IV. - La porte des langues s'ouvre aux hommes IV.*, Paris : Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Département d'Europe Centrale et Orientale 2012, p. 159-166. ISBN 978-2-9536153-3-3.

BOUCHARD, Ch. 2009. *Obsessed with Language: A Sociolinguistic History of Quebec*. Montreal : Guernica Editions, 2009. 291 pp. ISBN 9781550712933.

Internet sources:

- [1] Fond français, Alimentation & Santé, *Snacking, food trucks...: ce que l'utilisation d'anglicismes révèle: regards croisés (3/4)*, Available online at: <https://www.youtube.com/watch?v=FWYO3k22jDI>
- [2] Le Figaro.fr, Figaro Scope, *Paris: que valent les nouveaux brunchs?*, 26. avril 2013, Available online at: <http://www.lefigaro.fr/sortir-paris/2013/04/23/30004-20130423ARTFIG00494-paris-que-valent-les-nouveaux-brunchs.php>
- [3] Vanity Fair France, Style: savoir-vivre, Adresses: *Les 10 meilleurs brunchs de Paris*, 24. décembre 2014, Available online at: <http://www.vanityfair.fr/style/savoir-vivre/diaporama/les-meilleurs-brunchs-de-paris/6397#le-claus>
- [4] Le Parisien.fr, La Parisienne: Cuisine, *Brunch ou slunch?*, 26. mars 2010, Available online at: <http://www.leparisien.fr/laparisienne/cuisine/brunch-ou-slunch-26-03-2010-864477.php>
- [5] Dictionnaire Reverso, Définition drunch français, Available online at <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/drunch>
- [6] Le Figaro.fr, Actualité, attitudes, *Le „drunch“ Le before du dimanche soir.*, 14. janvier 2009, Available online at: <http://www.lefigaro.fr/scope/articles-attitudes/2009/01/07/08011-20090107ARTFIG00650-le-drunch-le-before-du-dimanche-soir-.php>
- [7] Cookissime, le magazine des gastronomes, MERCIER, F: *Le fooding – „on s'était dit rendez-vous dans dix ans...“*, Available online at: <http://www.cookissime.fr/contents/192>
- [8] Linternaute.com (No 1 des sites d'actualités en France), culture, dictionnaire de la langue française, définition snacking, Available online at: <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/snacking/>
- [9] INBP (Institut National de la Boulangerie Pâtisserie), Dossier de presse, 14/04/2014, Le snacking, un marché en pleine expansion, s. 3, Available online at: [http://www.inbp.com/wp-content/uploads/2014\\_04-inbp-dossier-de-presse-snacking.pdf](http://www.inbp.com/wp-content/uploads/2014_04-inbp-dossier-de-presse-snacking.pdf)

**Contact**

Andrej Timko

Institute of Foreign Languages, Technical University in Zvolen

[andrej.timko@tuzvo.sk](mailto:andrej.timko@tuzvo.sk)



Editor: doc. PhDr. Miriam Olejárová, PhD.  
Názov diela: ACTA LINGUISTICA N° 10  
Náklad: 100 výtlačkov  
Rozsah: 80 strán  
Formát: B5  
Vydavateľ: Belianum. Vydavateľstvo Univerzity Mateja Bela v Banskej Bystrici  
Edícia: Ekonomická fakulta  
Tlač: EQUILIBRIA, s.r.o., Košice

ISBN 978-80-557-1067-9